

Université de Montréal

**DÉSTABILISATION D'UN RÉSEAU CRIMINEL PRATIQUANT
LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS**

Par
Magali Lehoux-Richer

École de criminologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention d'un grade de maîtrise es science (M.Sc.)
en criminologie

Décembre 2008

© Magali Lehoux-Richer, 2008

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Déstabilisation d'un réseau criminel pratiquant le trafic de stupéfiants

Présenté par

Magali Lehoux-Richer

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Maurice Cusson
Président-rapporteur

Carlo Morselli
Directeur de recherche

Mathieu Charest
Membre du jury

RÉSUMÉ

Le présent mémoire s'intéresse à la déstabilisation d'un réseau de distribution de stupéfiants. Il est basé sur l'étude d'une enquête policière réalisée dans une grande ville canadienne. L'objectif principal de cette enquête était le démantèlement d'un réseau criminel perçu comme étant hiérarchisé. Différentes stratégies ont été mises en œuvre par les enquêteurs afin de déstabiliser le réseau. Cinq de ces stratégies sont étudiées dans cette recherche. Des analyses de réseaux et l'évaluation de l'évolution des opérations de distribution de stupéfiants démontrent que, parmi les stratégies déstabilisatrices, le retrait sélectif (arrestation) et l'ajout (infiltration) de participants dans le réseau sont les plus efficaces. Les résultats détaillés montrent l'importance de préparer des enquêtes systématiques et réfléchies en vue de déstabiliser un réseau. Bien que les rafles massives de participants soient intéressantes, il est essentiel d'en soulever les limites. Le fait de se concentrer sur des enquêtes planifiées permettra non seulement de répondre aux objectifs de l'enquête en cours, mais également de comprendre et développer des pratiques de déstabilisation à long terme au niveau du marché criminel en général (méta-réseau).

Mots-clés : Réseau criminel, trafic de stupéfiants, analyse de réseaux, analyse d'impact, enquête policière

ABSTRACT

This research focuses on the disruption of a drug distribution network and is based on a case study of a law-enforcement investigation conducted in a major Canadian city. The aim of the investigation was to dismantle a criminal network that was perceived to be hierarchically structured. Different strategies were applied by the investigating team to disrupt the network. Five of these strategies are studied in the present research. Network analyses and an assessment of the evolution of the drug distribution operation demonstrate that, amongst the set of disrupting strategies, those aimed at the selective removal (arrests) and addition (infiltration) of actors to the network were most effective. The details surrounding such findings highlight the importance of preparing well-planned and systematic investigations following such guidelines, while also pointing to the limits of massive crackdowns that lead to the arrests of all participants in a criminal network. Conceiving such a focus will not only meet the short-term objectives of a police investigation, but also allow for an understanding that is crucial to develop long-term disruptive practices of not simply the operation under investigation but the wider criminal network environment surrounding it.

Keywords: Criminal network, drug trafficking, network analysis, impact analysis, police investigation

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	V
ABSTRACT	VI
TABLE DES MATIÈRES	VII
LISTES DES TABLEAUX	IX
LISTES DES FIGURES	X
REMERCIEMENTS	XI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I: TRAFIC DE DROGUES: STRUCTURE, PROCESSUS ET DÉSTABILISATION ..	5
1. LE CRIME EN RÉSEAUX	7
1.1. LES ORGANISATIONS CRIMINELLES, HIÉRARCHIE ET RÉSEAUX	8
1.2. LES CARACTÉRISTIQUES DES RÉSEAUX CRIMINELS	10
1.3. LES FORCES VULNÉRABLES D'UN RÉSEAU	13
2. LE TRAFIC DE DROGUES : PROCESSUS ET STRUCTURE	15
2.1. LE PROCESSUS CRIMINEL ET SES RÔLES	16
2.2. LES POSITIONS DES TRAFIQUANTS	22
3. TRAFIC DE DROGUES ET INTERVENTIONS POLICIÈRES	26
3.1. LES STRATÉGIES POLICIÈRES	26
3.2. LES ENJEUX DE LA DÉSTABILISATION	29
4. PROBLÉMATIQUE	33
CHAPITRE II : LA MÉTHODOLOGIE	37
1. LE PROJET XYZ	38
1.1. DESCRIPTION DU PROJET	38
1.2. CHOIX DU PROJET	41
2. SOURCES DE DONNÉES	41
2.1 LES ÉCOUTES ÉLECTRONIQUES	42
2.2 LES SOURCES DOCUMENTAIRES	43
3. ANALYSE DE RÉSEAUX	44
3.1 SÉLECTION DES ACTEURS	44
3.2. CONSTRUCTION DES MATRICES	45
3.3. PHASES, MESURES ET STATISTIQUES	47
4. PRÉDICTION DE LA FIN DE L'ENQUÊTE	57
5. LIMITES DE L'ÉTUDE	58
CHAPITRE III : ÉVOLUTION DU RÉSEAU : STRATÉGIES POLICIÈRES ET ADAPTATIONS	61
1. LES PRINCIPAUX ACTEURS	62
2. L'ÉVOLUTION DE L'ENQUÊTE ET DU RÉSEAU PAR PHASE	64
2.1. PHASE I : LE PREMIER MOIS DE L'ÉCOUTE ÉLECTRONIQUE	66
2.2. PHASE II : L'ARRESTATION D'UN REVENDEUR	70
2.3. PHASE III : UNE PERQUISITION RATÉE	72
2.4. PHASE IV : ... UNE INFILTRATION RÉUSSIE	75
2.5. PHASE V : LE DÉBUT DE LA FIN	78
2.6. PHASE VI : MISSION ACCOMPLIE?	81
3. LES CHANGEMENTS DES PHASES I À V	84
3.1. LA PERTE DES INDIVIDUS ET L'AUGMENTATION DE L'AGGLOMÉRATION	85
3.2. LA DÉCENTRALISATION DU RÉSEAU AU GRÉ DES STRATÉGIES	87

3.3. LA FORCE DES NIVEAUX D'IMPORTATION ET DE DISTRIBUTION.....	89
3.4. BAISSÉ DU GROS BONNET AU PROFIT DES DISTRIBUTEURS.....	90
3.5. LE CONTRÔLE DES COMMUNICATIONS ENTRE INDIVIDUS	93
4. LA PRÉDICTION DES ARRESTATIONS, DES ACCUSATIONS ET DES PEINES D'INCARCÉRATION.....	95
4.1. LES ARRESTATIONS	97
4.2. LES ACCUSATIONS	98
4.3. LES PEINES D'INCARCÉRATION.....	99
5. STRATÉGIES POLIÉIÈRES ET DÉSTABILISATION : PLANIFICATION OU HEUREUX HASARD ?	99
5.1. LA DÉSTABILISATION COMME RÉSULTAT D'ACTIONNON PLANIFIÉES	103
CONCLUSION.....	106
BIBLIOGRAPHIE	114

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU I.	Script du trafic de cocaïne, de l'importation à la revente dans la rue.....	21
TABLEAU II.	Caractéristiques des individus ciblés par les policiers durant l'enquête.....	40
TABLEAU III.	Régressions présentant des modèles explicatifs des arrestations, des accusations et de la durée de la peine.....	96

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1.	Représentation d'une matrice de contacts et de son sociogramme.....	46
FIGURE 2.	Organisation des principaux acteurs du réseau selon la vision policière.....	63
FIGURE 3.	Sociogramme du réseau A ciblé par les enquêteurs.....	64
FIGURE 4.	Sociogramme de la phase I du réseau A ciblé par les enquêteurs.....	67
FIGURE 5.	Sociogramme de la phase II du réseau A ciblé par les enquêteurs.....	70
FIGURE 6.	Sociogramme de la phase III du réseau A ciblé par les enquêteurs.....	73
FIGURE 7.	Sociogramme de la phase IV du réseau A ciblé par les enquêteurs.....	76
FIGURE 8.	Sociogramme de la phase V du réseau A ciblé par les enquêteurs.....	79
FIGURE 9.	Sociogrammes de l'ensemble des liens unissant les individus lors des écoutes électroniques et après les arrestations finales.....	83
FIGURE 10.	Évolution du nombre d'individus et des mesures de densité et d'agglomération de la phase I à V.....	85
FIGURE 11.	Évolution des mesures de centralisation de degré et d'intermédiation des phases I à V.....	87
FIGURE 12.	Évolution du nombre d'individus pour chacun des niveaux de trafic de cocaïne et de crack selon les phases I à V.....	89
FIGURE 13.	Évolution des mesures de centralité de degré de 2, 23 et 42 pour les phases I à V.....	91
FIGURE 14.	Évolution des mesures de centralité d'intermédiation de 2, 23 et 42 pour les phases I à V.....	93

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans l'appui de nombreuses personnes qui ont su m'entourer et m'encourager durant cette année de dur labeur.

Tout d'abord Carlo. Tu as su retrouver en moi le dynamisme qui me manquait pour faire un mémoire à mon style. Tes commentaires donnés sur le coin du bureau ont souvent été les plus constructifs et ont réussi à me lancer sur de nouvelles pistes. C'est avec confiance que j'entame avec toi un autre grand projet!

Un merci particulier à Isa Gargiso-Savoie, Sévrine Petit et Catherine Maranda, mes collègues de bureau, critiques et amies! C'est grâce à vous trois que j'ai pu décompresser sans trop étouffer ma famille de mon stress et mes angoisses! Vous avez été d'un support extraordinaire et vos bons mots m'ont apaisé. Merci également à tous mes amis et amies qui m'ont attendu tout ce temps alors que j'étais plongée dans mes livres et mes schémas pleins de lignes et de petits points.

Finalement, à celles qui ont vécu ce périple au jour le jour avec moi et que j'ai à plusieurs reprises négligées. Ma mère et ma grand-mère, Chantal et Jeannine, merci pour votre soutien constant et votre compréhension. Vous avez toujours été présentes durant mes études et sans vous, je n'en serais pas là, chose est sûre. Je vous serai éternellement reconnaissante! Et Geneviève, mes pieds sur terre, qui a pris le temps de me calmer, m'organiser, accepter mes feuilles éparpillées sur le plancher... Tu complètes ma vie rêvée. Ne t'inquiète pas, ça achève...

... il ne me reste que le doctorat et quelques années!

« Organized crime in America takes in over forty billion dollars a year. This is quite a profitable sum, especially when one consider that the Mafia spends very little for office supplies. »

Woody Allen

INTRODUCTION

Les réseaux criminels pratiquant le trafic de stupéfiants existent sous toutes sortes de taille, de formes et ont des modes de fonctionnement particuliers. Afin d'être efficaces dans leurs activités de distribution, ils prônent des relations basées sur la confiance et le partenariat. Les différents corps policiers à travers le monde visent le démantèlement de ces grandes entreprises criminelles par l'arrestation et l'incarcération de leurs participants. Pour ce faire, ils amassent des preuves à l'aide de différentes techniques d'enquête, traditionnelles et plus modernes, et tentent de ne rien laisser au hasard.

Toutefois, les groupes criminalisés constitués sous forme de réseaux rendent parfois vains les efforts policiers. Les caractéristiques des réseaux leur permettent de contrecarrer de nombreuses stratégies policières élaborées. La flexibilité, le mode de fonctionnement, la capacité d'adaptation et la possibilité de former une périphérie protectrice font des réseaux des groupes difficiles à déstabiliser.

Peu de recherches pratiques se sont intéressées à l'effet des stratégies et actions policières sur la déstabilisation d'un réseau et ses répercussions sur les arrestations, accusations et sentences. Les études ont davantage établi des façons théoriques de procéder (Sangiovanni et Jones, 2008; Carley, 2006; Dorn, Bucke et Goulden, 2003; Carley, Lee et Krackhardt, 2001) et des indicateurs de la performance policière relatives aux tactiques de neutralisation utilisées. Le manque d'analyse de la structure des réseaux criminels durant les enquêtes est impératif et devrait être pallié afin d'agir de façon concertée et réfléchi lors d'opérations policières visant un démantèlement. L'analyse de réseau et l'évaluation de l'évolution des opérations de trafic de stupéfiants rendent les corps de police plus rusés et sélectifs.

Cette étude vise la compréhension des impacts des stratégies et actions policières sur la déstabilisation d'un réseau criminel pratiquant le trafic de stupéfiants. En plus d'analyser l'impact des stratégies et actions posées par les policiers tout au long de l'enquête sur la structure et le fonctionnement du réseau, une analyse des

caractéristiques des trafiquants et de leurs effets à l'endroit de leur arrestation, leur mise en accusation et leur sentence sera effectuée.

L'opération policière analysée s'est déroulée sur une période de treize mois dans une grande ville canadienne. Les trafiquants s'adonnaient principalement à l'importation, la distribution et la revente dans la rue de cocaïne, de crack et de cannabis. Visant le démantèlement du réseau, les enquêteurs ont procédé à l'arrestation de vingt-six individus à la suite de surveillances électroniques et physiques, de l'infiltration du réseau par des agents doubles et de l'obtention d'informations de la part de sources rémunérées. Cette opération a eu comme résultat un verdict de culpabilité dans vingt-cinq des cas. De plus, elle s'est vue attribuer le titre de première enquête visant un gang de rue et dont les membres ont été reconnus coupables de gangstérisme dans la région¹.

Comme ce mémoire le présentera, des stratégies et actions policières volontaires et involontaires peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur les activités d'un réseau criminel. Les impacts peuvent être attendus ou inattendus selon le type de stratégies ou d'actions mis en œuvre. Ainsi, l'étude s'attardera particulièrement à ces actions policières et les effets déstabilisateurs qu'elles peuvent causer. Ce n'est pas parce qu'une stratégie est planifiée qu'elle est nécessairement plus efficace qu'une action impromptue.

Le chapitre I exposera donc les éléments essentiels à la compréhension du trafic de stupéfiants (de l'importation à la vente dans la rue) par les réseaux criminels et les éléments qui mènent à la déstabilisation du groupe par les autorités policières. Par la suite, le chapitre II expliquera les méthodes, mesures et données utilisées afin d'atteindre l'objectif principal. Troisièmement, une analyse de l'évolution du réseau à travers cinq transitions dues aux stratégies et actions policières sera réalisée ainsi que

¹ Le gangstérisme est représenté par l'article 467.12 du Code Criminel canadien comme « Infraction au profit d'une organisation criminelle ». Il s'agit de commettre un acte criminel au d'une organisation criminelle, soit un groupe composé d'au moins trois individus et dont une des activités principales est de commettre ou faciliter une ou plusieurs infractions graves et qui, si elles étaient commises, pourraient lui procurer directement ou indirectement un avantage matériel, notamment financier.

l'étude de l'impact des changements occasionnés sur les conclusions de l'enquête (chapitre III). Enfin, des suggestions seront présentées afin d'améliorer la déstabilisation des réseaux criminels au cours des enquêtes.

CHAPITRE I

TRAFIC DE DROGUES : STRUCTURE, PROCESSUS ET DÉSTABILISATION

Les réseaux criminels constituent l'objet de nombreuses études en criminologie. Ils se présentent sous une multitude de structures et de modes opératoires. Néanmoins, pour vaquer à des activités de trafic de stupéfiants, il est important de s'assurer de garder un minimum d'organisation afin de pouvoir allier efficacité et sécurité.

Le trafic de stupéfiants est une activité illicite délicate similaire à la gestion d'un commerce licite. Avec diverses tâches à exécuter, les participants des réseaux se regroupent le plus souvent sous une allure structurée (sans toutefois être axée sur une hiérarchisation de type pyramidal) et fluide. Cette structure favorise l'improvisation et l'innovation pour parer aux imprévus du milieu. L'application des analyses de réseaux permet précisément de comprendre et de décrire les groupes criminalisés sans présumer une structure rigide et fixe.

La déstabilisation de ces réseaux est à plusieurs égards complexe en raison de leur capacité d'adaptation et leur flexibilité. Les services policiers se doivent donc d'être organisés. Mis à part une bonne connaissance des rôles et positions des participants des réseaux, ils doivent être en mesure de prévoir les prochaines actions de ceux-ci. Il est primordial de savoir qui, comment, quand et pourquoi cibler afin de pouvoir arriver aux résultats projetés. L'analyse de réseaux permet de comprendre les structures et la dynamique des groupes criminalisés et de répondre aux questions des enquêteurs et analystes.

Les concepts de déstabilisation et de démantèlement sont semblables en termes de réalisation, mais différents en termes de résultats. La déstabilisation s'effectue tout au long d'une opération policière. L'exécution de perquisitions, d'arrestations, d'infiltrations et de surveillances physique et électronique ébranle le groupe criminel. Déséquilibré, le groupe finit par dévoiler certaines facettes qui seraient restées inconnues sans les interventions policières ponctuées durant l'enquête. Ainsi, la déstabilisation mène à des arrestations mieux ciblées en raison des renseignements accumulés. Le démantèlement est finalement le résultat de la vague massive d'arrestations suite à l'enquête. Il est synonyme de désorganisation, voir

d'anéantissement, du groupe, celui-ci ne présentant plus la capacité de fonctionner normalement.

Il est évident que le démantèlement est réalisable en théorie, mais très difficile à atteindre en pratique. Il est possible de procéder à l'arrestation de tous les individus ciblés au début d'une enquête. Toutefois, certains individus du réseau auraient-ils pu être oubliés? Sans une connaissance approfondie et complète du groupe criminel, ce qui est pratiquement impossible à atteindre, il est irréalisable de parler de démantèlement complet. Ainsi, le terme démantèlement dans le cadre de cette étude sera utilisé d'un point de vue théorique (l'arrestation de tous les individus ciblés en début d'enquête).

Les prochaines sections présenteront donc les courants de pensée relatifs à la structure des réseaux criminels, à l'organisation du trafic de stupéfiants et aux stratégies et actions policières planifiées et impromptues réalisées afin de les déstabiliser et, éventuellement, de les démanteler.

1. LE CRIME EN RÉSEAUX

Bon nombre d'auteurs ont analysé les groupes criminalisés et proposent différentes perspectives afin de les définir et les décrire. Alors que certains privilégient une approche basée sur la hiérarchie (Cressey, 1969; Schelling, 1967), d'autres préfèrent les expliquer comme un ensemble d'individus partageant des ressources et des informations sur la base de relations consensuelles et flexibles (Morselli, 2008). Les entreprises criminelles pratiquant le trafic de stupéfiants nécessitent un certain niveau d'organisation et une division du travail claire dans le but d'être efficaces. Ces caractéristiques sont acquises par le fonctionnement en réseau qui rend les groupes criminels plus ou moins résilients, robustes et imperméables aux opérations policières. Les débats quant à ces deux approches et les caractéristiques avantageuses du fonctionnement en réseau sont présentés afin de comprendre l'utilité d'une bonne compréhension des entreprises criminelles lorsque l'on veut les déstabiliser.

1.1. LES ENTREPRISES CRIMINELLES : HIÉRARCHIE ET RÉSEAUX

Un débat constant est présent lorsque l'on parle des entreprises criminelles. Sont-elles des organisations hiérarchisées menées par un chef donnant ses ordres à des lieutenants ou capitaines qui s'assurent de les faire exécuter? Ou sont-elles plutôt des associations de partenaires dans des réseaux décentralisés et peu cohésifs laissant le libre arbitre à certains individus interagissant ensemble?

Bien que les définitions du fonctionnement et de la forme des entreprises criminelles soient variées et nombreuses, deux courants de pensée attirent l'attention. Le premier est l'idée d'une organisation hiérarchique et pyramidale proposée par certains auteurs et adoptée par plusieurs organisations policières (Cressey, 1969; Schelling, 1967). En effet, ils entendent les groupes criminalisés comme la représentation illicite de l'organigramme d'une grande entreprise ou d'une banque. Cette vision se traduit pratiquement par une organisation de type corporatif ou militaire où des ordres sont donnés par un chef à des sous-chefs. Ceux-ci s'assurent alors de la réalisation des activités par des soldats. Les groupes criminalisés seraient donc modélisés sur une structure verticale bureaucratique. Les individus hautement hiérarchisés donnent des ordres au bas de la pyramide et en retirent des ressources financières, matérielles et humaines (Garoupa, 2007). Selon May et Hough (2004), les entreprises criminelles pratiquant le trafic de stupéfiants avec un système de distribution pyramidal très structuré sont particulièrement présentes dans les centres-villes. Leur étude s'intéressait à un marché criminel dirigé par la violence et la menace. Un petit consortium peu cohésif de fournisseurs vendait à des trafiquants du niveau de distribution (probablement des superviseurs des revendeurs) qui fournissaient les livreurs et revendeurs.

La vision pyramidale et hiérarchisée des groupes criminels doit être nuancée. L'étude de Petit (2003) a démontré que les groupes d'individus pratiquant le trafic de stupéfiants apparaissent sous forme de réseaux plus flexibles avec un certain niveau d'organisation. Reuter et Haaga (1989), dans leur étude du trafic de haut niveau,

avaient déjà souligné les rapports des importateurs et grossistes comme des petits partenariats éphémères dans lesquels peu de relations sont exclusives. Ce niveau de trafic était principalement dirigé par un ensemble de courtiers sous forme de réseau. En ce sens, le crime tend à s'organiser sans atteindre une structure pyramidale verticale, mais davantage une structure écrasée et horizontale, axée sur le partenariat (Desroches, 2007; May et Hough, 2004). Les participants du réseau coordonnent ensemble, sur la base de quelques individus plus centraux, les décisions et les activités. La structure, bien que nécessaire, est plutôt fondée sur un

« ensemble de relations directes et indirectes entre des individus dont les rapports sont liés à des activités criminelles [...] Il est fréquent qu'un réseau soit dépourvu de leadership et d'organisation formelle, mais il peut tout aussi bien être très hiérarchisé et structuré. » (Cusson, 2008 : 9)

Les trafiquants entretiennent donc des relations directes ou indirectes (au travers d'intermédiaires) avec d'autres trafiquants afin de réaliser leurs activités criminelles. Ces explications viennent unir les deux perspectives principales à l'égard de la structure des groupes criminalisés, soit la bureaucratique et la relationnelle (Morselli, 2008; McIllwain, 1999). Les individus fonctionnent alors sur la base de relations plus ou moins fortes et occupent divers rôles sans faire appel à un chef suprême coordonnateur de toutes les activités.

Les réseaux criminels rencontrés sont plutôt peu cohésifs et peu hiérarchisés (Cusson, 2008; Morselli et Petit, 2007; Natarajan, 2006; Desroches, 2005; McGloin, 2005). Ils sont souvent des partenariats formés de petites cellules interreliées de façon permanente ou éphémère basées sur la confiance (Desroches, 2005). Les cliques rassemblent des individus présents à une même étape dans la division du travail. Ces petites équipes comptent sur un intermédiaire afin de communiquer avec les autres cellules du réseau et rendre l'ensemble fluide et flexible.

Puisque les activités criminelles nécessitent un certain niveau de spécialisation et des habiletés particulières, les individus se regroupent dans un réseau afin de réaliser une

tâche. Les besoins d'allier efficacité et sécurité de l'exécution des activités criminelles sont comblés par les caractéristiques avantageuses des réseaux. Multiples, ces caractéristiques représentent toutefois aux yeux de plusieurs auteurs et services de police des vulnérabilités qu'il est possible d'exploiter quand on désire procéder à un éventuel démantèlement ou déstabilisation.

1.2. LES CARACTÉRISTIQUES DES RÉSEAUX CRIMINELS

Les réseaux sont, selon Williams (1998) et Williams et Godson (2002), faits pour répondre aux besoins de la réalisation d'activités criminelles pour diverses raisons. Ils détaillent leur affirmation par plusieurs caractéristiques avantageuses des réseaux qui ont été recensées par plusieurs chercheurs.

Tout d'abord, les réseaux peuvent varier en taille, en forme, en niveau d'appartenance au groupe et en cohésion (Morselli, 2008; Williams, 1998). Le partenariat de plusieurs cellules offre des changements multiples. Les participants ont tous un bagage différent et permettent l'accès à une multitude de ressources humaines et matérielles. Aux aléas des événements, le réseau peut donc procéder au recrutement de nouveaux membres (en vue d'une importation de taille nécessitant des mules supplémentaires, par exemple) très facilement par la rapide possibilité d'expansion.

Par ailleurs, les participants des réseaux se regroupent selon trois niveaux (McAndrew, 2000). Premièrement, ils peuvent former des petits groupes de partenaires, plus souvent des jeunes, qui commettent différents délits. Deuxièmement, on retrouve les réseaux plus organisés. Ils constituent un regroupement d'individus qui commettent une variété d'activités légales et illégales durant une période de temps plus ou moins prolongée. Cette forme est celle typiquement utilisée par les trafiquants de stupéfiants. Enfin, les réseaux généraux réunissent une population de criminels qui ne commettent pas nécessairement de crimes en partenariat. Il s'agit simplement de la population criminelle en générale qui suffit à être un réseau par elle-

même en raison du regroupement sur la base d'une caractéristique d'appartenance commune, le crime.

Dans un même ordre d'idées, les réseaux peuvent se présenter sous différentes formes afin de réaliser leurs objectifs spécifiques (Sangiovanni et Jones, 2008; Krebs, 2001). Le réseau peut, tout d'abord, former une chaîne. Les biens et l'information voyagent alors le long d'une ligne de contacts composée de plusieurs intermédiaires. La chaîne est une forme de communication sécuritaire puisqu'un individu ne connaît que peu d'individus (souvent seulement celui qui lui donne l'information et celui à qui il doit la relayer) et ne détient que très peu d'informations intéressantes en cas d'arrestation. Alors que la sécurité est élevée, la communication est moins rapide, ce qui pousse certaines chaînes à utiliser des raccourcis (participants moins impliqués dans l'activité du groupe, mais qui permettent de relayer l'information rapidement à des moments critiques) (Krebs, 2001). La deuxième forme est l'étoile. Les participants du réseau sont alors liés à un individu central qui coordonne l'activité. Sans que leur association soit hiérarchisée, les individus doivent communiquer avec le coordonnateur central avant d'atteindre un autre participant du réseau. Efficace au niveau de la communication, ce type de réseau perd en sécurité en raison de la grande visibilité et vulnérabilité du coordonnateur central. Enfin, la dernière forme de réseau s'apparente à une clique. Tous les individus se connaissent et sont en contact. L'information voyage alors directement d'un individu à un autre sans le recours à des intermédiaires. Cette forme est particulièrement intéressante en raison de sa redondance. Le retrait d'un participant ne nuit pas au réseau qui peut facilement s'adapter, tant et aussi longtemps que ce participant ne décide pas de parler aux autorités policières (étant donné sa connaissance complète de tous les participants du réseau). Les réseaux de trafiquants et de terroristes ont souvent tendance à fonctionner selon une forme s'apparentant à la chaîne ou à l'étoile, puisque peu cohésifs (Morselli, 2008; Natarajan, 2006; McGloin, 2005; Krebs, 2001; Klerks, 2001). Ces formes permettent d'allier efficacité opérationnelle et sécurité selon les besoins du réseau.

Cette capacité que les réseaux ont de constituer diverses formes et de recruter facilement de nouveaux participants leur sert aussi lors de la pratique du trafic à l'échelle transnationale (Desroches, 2005; Williams, 2001; Williams, 1998). Les individus peuvent s'étendre outre les frontières physiques des différents pays alors que la création rapide de contacts facilite le transport. Les réseaux permettent donc de collaborer grandement à la circulation des biens et de l'information selon différents canaux.

Le niveau élevé de redondance et de duplication des réseaux facilite également le trafic à l'échelle transnationale (Williams, 1998; Williams et Godson, 2002). La redondance et la duplication rendent les réseaux robustes et résilients aux stratégies policières déstabilisatrices. Leur capacité d'adaptation permet la reconstitution du réseau lorsque des perquisitions et arrestations viennent affaiblir le réseau. Conséquemment, de nombreux participants ont des positions et rôles équivalents dans le réseau (autant au niveau de la structure qu'à celui du processus criminel). Le retrait d'un participant permet à son équivalent de combler le manque sans gêner la fonctionnalité du réseau (McAndrew, 2000).

Ces différentes caractéristiques permettent aux réseaux d'être flexibles et de s'adapter aux événements. Ils peuvent prendre de l'expansion et se contracter rapidement selon les opportunités du marché et les stratégies policières (Morselli, 2008; Williams, 2001). Les réseaux plus flexibles sont, par conséquent, supérieurs aux hiérarchies traditionnelles sur le plan de l'efficacité organisationnelle par la possibilité qu'ils ont de travailler en équipe de façon innovatrice.

La communication rapide entre les nombreux participants et la cohésion plutôt faible des réseaux permettent de comprendre leurs avantages. Il est plus facile de commettre des crimes partagés entre efficacité et sécurité à travers une division du travail bien déterminée et en évitant une trop grande répétition des actions (Cusson, 2008). Ils sont capables de s'adapter aux situations avec rapidité et discrétion selon les besoins et sont la structure organisationnelle toute choisie pour la commission du trafic de

stupéfiants qui nécessite ces particularités. Bien que ces caractéristiques soient profitables la plupart du temps, elles peuvent laisser place à des points faibles aux yeux de certains auteurs et spécialistes policiers. L'allègement de la hiérarchie verticale peut ainsi rendre la prise de décisions et l'organisation des activités quelque peu complexe au fil du temps.

1.3. LES FORCES VULNÉRABLES D'UN RÉSEAU

Les forces des réseaux sociaux avantagent tout groupe criminel à planifier et exécuter ses activités légales et illégales. Toutefois, leurs forces peuvent rapidement devenir des vulnérabilités lorsque l'on commence à s'y intéresser.

Les réseaux qui sont de nature horizontale et décentralisée permettent une prise de décision basée sur le consensus et la réalisation d'actions dispersées. Chaque individu a dès lors un haut degré d'autonomie locale (Sangiovanni et Jones, 2008). En effet, les réseaux sont caractérisés, entre autres, par leur centralisation. Sont-ils regroupés autour d'un coordonnateur en particulier qui transmet les informations aux participants du réseau ou plutôt dispersés parmi divers coordonnateurs entourés de participants? Ainsi, les recherches antérieures ont démontré que les groupes criminalisés sont davantage décentralisés que centralisés (la centralisation autour d'un individu en particulier étant plutôt propre aux hiérarchies) (Morselli, 2008; Morselli et Petit, 2007). Ceci est exacerbé par le niveau de confiance que l'on confère aux participants du réseau avec qui l'on entre en contact de façon directe, personnelle et souvent informelle. L'information voyage dès lors sans délai. Chaque individu la transmet à d'autres qui en font autant et font en sorte que le réseau s'adapte rapidement et reste flexible selon les opportunités et contraintes. Enfin, la qualité personnelle des liens entre les individus augmente la robustesse et la résistance à l'infiltration et la fragmentation.

Ces forces que l'on prête aux réseaux sociaux peuvent cependant se retourner contre eux. Premièrement, la décentralisation du réseau peut rendre complexe la recherche

d'informations (Sangiovanni et Jones, 2008). Afin d'obtenir un renseignement, chaque individu questionne ses contacts directs, qui en font de même, jusqu'à ce que l'information soit trouvée. La compartimentation complexe et évidente du groupe ne permet pas aux participants d'être bien informés, ou de l'être à temps.

Le même problème se répète au niveau de la prise de décision. Sans individu central sur lequel se baser, chacun prend des décisions proactives au niveau individuel ce qui mène à un déficit d'efforts concertés. De nombreuses tâches restent non assignées, des efforts sont dupliqués et une prise excessive de risques est effectuée. Les stratégies de protection sont rarement définies et concentrées alors que l'infiltration du réseau peut grandement nuire aux participants. De plus, le fait d'être dépendant des liens basés sur la confiance rend beaucoup plus ardue l'expansion du réseau. Les participants sont plutôt portés à se retourner vers des individus de confiance et hésitent à aller à la rencontre de nouveaux individus dont ils se méfient.

D'autre part, l'unité du propos et l'efficacité du groupe sont diminuées par les pratiques de recrutement lentes qui mènent à un réseau trop large. Comme le souligne Carley (2006), la performance d'une organisation criminelle dépend du nombre de liens entre les individus. Un nombre faible ou très élevé de liens présente une maigre performance dans les deux cas. En effet, trop peu d'individus ne permet pas de réaliser un commerce illicite efficace alors que trop d'individus rend plus difficile la réalisation du commerce, les processus étant lents. Il faut agir avec une grande efficacité afin d'engendrer de nombreux profits et éviter tout à la fois d'être visibles et détectés par la police. Le juste milieu doit être trouvé entre efficacité et sécurité (Krebs, 2001). Celui-ci dépend des tâches, de la fréquence activités et de l'intensité des activités. Alors que des tâches très complexes demandent différentes spécialisations, et donc plus d'individus, la demande de recrutement sera plus importante. Toutefois, le fait d'être plus nombreux dans un groupe criminel rend les activités plus visibles à l'extérieur du réseau, y compris les forces policières. Il faut savoir équilibrer le tout ou faire des choix entre donner la priorité à l'efficacité ou à la sécurité.

Les réseaux, bien qu'on ne les retrouve que rarement sous forme de groupes hiérarchiques de type pyramidal, nécessitent une certaine structure organisationnelle. Les caractéristiques des réseaux sont des avantages non négligeables pour les entreprises criminelles qui doivent savoir allier efficacité et sécurité afin d'agir rapidement et discrètement. Elles peuvent toutefois faire l'objet de stratégies policières visant la déstabilisation du réseau et devenir des vulnérabilités. Alors que le réseau dans son ensemble présente des forces et des faiblesses pertinentes, les individus en ont également. Les positions occupées par les membres et leurs rôles doivent être pris en considération.

2. LE TRAFIC DE DROGUES : PROCESSUS ET STRUCTURE

Très semblable à plusieurs réseaux de distribution et de vente licites, la distribution de stupéfiants est présentée sous des termes analogues. La structure dans une entreprise est primordiale afin qu'elle soit efficace et c'est pour cette raison que le trafic de stupéfiants n'y échappe pas. Reuter et Haaga (1989 : 40), dans une étude sur les réseaux de trafiquants de haut niveau, précisent toutefois que bien que l'organisation soit essentielle, les trafiquants travaillent davantage sous forme de petits partenariats. Chacun des individus participe au commerce commun du groupe et forme des relations non exclusives entre acheteurs et vendeurs. En termes simples, les individus forment un réseau constitué par de petites cellules avec l'objectif de faire fructifier les profits de l'ensemble du réseau sans que les relations entre les cellules soient stables.

Ainsi, tout comme pour une entreprise légitime, les stupéfiants sont fabriqués dans un pays étranger et importés par la voie terrestre, maritime ou aérienne. La marchandise est par la suite vendue à des grossistes qui prennent en charge la revente des biens en plus petites quantités à des distributeurs. Les distributeurs, quant à eux, s'assureront de vendre à un bon prix les marchandises aux propriétaires de magasins qui paieront des vendeurs afin d'écouler les biens auprès de consommateurs. Les rôles et positions des participants au trafic de stupéfiants sont présentés dans le but de comprendre

leurs utilités et les vulnérabilités auxquelles ils font face lors de surveillances policières.

2.1. LE PROCESSUS CRIMINEL ET SES RÔLES

Les rôles dans un réseau de trafic de stupéfiants permettent de comprendre comment des individus sont impliqués dans la structure de la division du travail par rapport à leurs positions structurales. Cinq grandes étapes s'effectuant dans le pays où s'écoulent les stupéfiants, plus particulièrement la cocaïne et le crack, sont expliquées soit l'importation, la vente en gros, la distribution, la supervision des revendeurs et la revente.

2.1.1. *L'importation*

Après la production, la synthèse et la préparation de l'exportation de la cocaïne, l'importation est la première étape à réaliser dans le pays où l'on sollicitera les consommateurs de stupéfiants. Le rôle principal de l'importateur est de s'assurer de l'introduction de la cocaïne au pays tout en déjouant les mécanismes étatiques de protection mis en place contre ce commerce illégal. Il fait partie du trafic de haut niveau (*upper-level traffic*).

L'organisation et la coopération sont importantes à ce stade alors que l'importateur doit s'assurer d'avoir de bons liens avec les exportateurs du pays d'origine de la cocaïne (Desroches, 2005; Reuter et Haaga, 1989). Il doit savoir peser les risques et bénéfices de l'importation et recourt à des contacts sélectionnés en grande partie sur l'appartenance au même groupe ethnique et aux liens amicaux (Desroches, 2005). Il réussit ainsi à développer un *modus operandi* sécuritaire et efficace. La confiance, comme dans la plupart des organisations criminelles, est le point de départ d'une bonne coopération. Elle permet des relations d'affaires intéressantes et diminue le risque de la détection policière par une infiltration ou un informateur.

De surcroît, l'importateur doit négocier avec l'exportateur le prix de la cocaïne, le moment et le lieu de rencontre, avec lui ou avec un transporteur, et la façon de procéder pour échanger la drogue contre l'argent (Adler, 1985). Deuxièmement, il doit acheter et assurer le transport de la cocaïne au Canada selon l'un des trois choix suivants : acheter et transporter lui-même les stupéfiants, acheter et s'assurer qu'une mule transportera la cocaïne au Canada, ou faire en sorte que son ou ses agents retournent au pays à une date ultérieure afin d'acheter les stupéfiants et les transporter.

La quantité de cocaïne importée par achat, selon les observations d'Adler (1985), varie entre 10 et 40 kilos. Les trafiquants en font un travail à temps plein et ne sont que très rarement impliqués dans la revente (*dealing*). Ils s'en tiennent donc aux grosses transactions et au financement des activités. Ils sont difficiles à détecter et arrêter, puisque très peu présents dans les rues auprès des revendeurs et consommateurs. Ils sont davantage des hommes d'affaires éloignés des prises de risques quotidiennes sur le terrain qui supervisent et coordonnent les activités. Finalement, ils s'assureront de cacher et diviser la cocaïne en multikilo avant de contacter les grossistes. Ils pourront par la suite leur livrer la marchandise afin de l'écouler à l'intérieur d'un réseau un peu plus étendu, à un niveau national ou régional.

2.1.2 La vente en gros

Le grossiste fait affaire avec un importateur lorsque celui-ci a pu faire entrer de la cocaïne au pays. Les relations d'affaires entre ces deux individus peuvent se réaliser de différentes façons, alors que le processus et les tâches de chacun sont similaires dans la majorité des situations.

Le grossiste est, tout comme l'importateur, un participant du trafic de haut niveau (*upper-level trafficking*). Il manipule des multikilos et des kilos (1 à 10 kilos, selon Adler, 1985) de cocaïne et doit s'assurer de les redistribuer, la plupart du temps en

plus petites quantités (de ½ livre à quelques livres), à des distributeurs et vendeurs (Desroches, 2005). Il s'assurera ainsi d'entreposer les stupéfiants durant les transactions.

2.1.3. La distribution

Les distributeurs constituent le premier niveau de distribution, ou comme le nomment Pearson et Hobbs (2001), le *middle market drug distribution*. Ce marché est un système relativement petit, en constante mutation et très flexible. Ces réseaux sont toutefois très complexes et le distributeur, ou courtier, principal fait souvent affaire avec un petit réseau de grossistes de confiance spécialisé dans le trafic d'un seul type de stupéfiants (Pearson et Hobbs, 2001; Adler, 1985).

Le distributeur est principalement responsable d'acheter à la livre au grossiste (½ livre à quelques livres) et de revendre la cocaïne en plus petites quantités aux superviseurs des revendeurs (généralement en onces). Il doit également entreposer la cocaïne pour la durée des transactions dans un endroit sûr et est souvent celui qui frelate la cocaïne en crack. Il est possible de le voir appelé « cuiseur » lors de la réalisation de cette étape (Matrix Knowledge Group, 2007).

Par ailleurs, le distributeur est, selon Adler (1985), le premier dans la chaîne de distribution de cocaïne à la couper. Il coupe habituellement en un pour un, soit une part de cocaïne pour une part de produits autres. La quantité de produits vendus est alors doublée tout comme les profits. Les doses de cocaïne et de crack ainsi produites seront alors vendues et distribuées aux superviseurs des revendeurs de rue et aux revendeurs eux-mêmes.

2.1.4. La supervision des revendeurs

Le superviseur des revendeurs prend également part au niveau de distribution. Son rôle est d'obtenir des stupéfiants de fournisseurs, soit les distributeurs, et de les écouler auprès de revendeurs et de consommateurs (Matrix Knowledge Group, 2007).

Il est présent au jour le jour dans la rue afin de bien surveiller ses revendeurs et de les fournir régulièrement après avoir coupé en un pour un la cocaïne et le crack et divisé en doses unitaires, soit de l'once aux fractions d'once (Adler, 1985). Comme un gérant dans un commerce de vente au détail, le superviseur des revendeurs dirige souvent un local, soit un *crack house* (communément appelé une *piquerie* au Québec). Il s'agit d'un lieu (souvent un entrepôt ou un appartement abandonné) dans lequel les usagers viennent s'approvisionner et consommer divers stupéfiants à l'abri des regards de la rue et du froid. Enfin, il se porte souvent garant des revendeurs avec qui il fait affaires et n'hésite pas à les réprimander selon leur efficacité à écouler la marchandise ou leur trop grande consommation personnelle de stupéfiants.

2.1.5. La revente dans la rue

Le dernier échelon dans la distribution de cocaïne est celui de la revente (*low-level distribution*) dans lequel on trouve le revendeur lui-même (Desroches, 2005). Le revendeur (*pusher* ou petit *dealer*) reçoit des stupéfiants en petites quantités de son superviseur et les écoule auprès de consommateurs après les avoir divisés en gramme, demi-gramme et quart de gramme (Adler, 1985).

Certains auteurs soulignent que les revendeurs sont souvent eux-mêmes consommateurs et s'adonnent à ce petit trafic afin de financer leur consommation et rembourser leurs dettes (Johnson, Dunlap et Tourigny, 2000). Ils constituent donc, dans la plupart des cas, des testeurs de la cocaïne. Ils ont la tâche de solliciter les clients ou de les attendre dans des endroits précis où les consommateurs sont présents en grande concentration.

Les différents rôles présentés peuvent différer quelque peu. Un réseau peut ne pas présenter un des niveaux de distribution et être tout de même efficace. Enfin, il faut tenir compte qu'un individu peut occuper plusieurs rôles dans un même réseau ou dans différents tout à la fois. Alors qu'il peut être distributeur en trafiquant avec le grossiste et le superviseur des revendeurs à la livre dans un réseau A, il peut également fournir en tant que grossiste un réseau B. Le tableau I présente le résumé des différentes caractéristiques définissant chacun des niveaux de distribution classiques d'un réseau.

TABLEAU I. Script du trafic de cocaïne, de l'importation à la revente dans la rue ¹

Trafic de haut niveau		Niveau de distribution		Niveau de la revente
IMPORTATION	VENTE EN GROS	DISTRIBUTION	SUPERVISION DE LA REVENTE	REVENTE
Rôle	Rôle	Rôle	Rôle	Rôle
Introduire la cocaïne au pays	Distribuer la cocaïne en grandes quantités	Distribuer la cocaïne en petites quantités	Superviser et fournir les revendeurs	Vendre aux consommateurs
Étapes	Étapes	Étapes	Étapes	Étapes
Acheter à l'exportateur (10 kg à 40 kg)	Acheter à l'importateur (1 kg à 10 kg)	Acheter à un grossiste (½ à quelques livres)	Acheter à un distributeur (onces)	Acheter à un superviseur (¼ once à ½ once)
Transporter la cocaïne	Entreposer la cocaïne	Entreposer la cocaïne	Entreposer la cocaïne et le crack	Diviser le crack et la cocaïne (½ gramme à ¼ once)
Entreposer de la cocaïne	Diviser la cocaïne (½ livre à quelques livres)	Frelater la cocaïne en crack	Diviser les stupéfiants (grammes à ½ once)	Tester le crack et la cocaïne
Diviser de la cocaïne (1 kg à 10 kg)	Vendre à des distributeurs	Diviser les stupéfiants (onces)	Couper les stupéfiants (un pour un)	Solliciter les clients
Vendre à des grossistes		Couper les stupéfiants (un pour un)	Gérer les crack-house	Vendre aux consommateurs
		Vendre à des superviseurs et des revendeurs	Fournir les revendeurs	

¹ Le script a été produit sur la base de plusieurs recherches antérieures s'étant intéressées au trafic de stupéfiants soit, Adler (1985), Reuter et Haaga (1989), Natarajan et Bélanger (1998), Johnson, Dunlap et Tourigny (2000), Pearson et Hobbs (2001), May et Hough (2004), Desroches (2005) et Matrix Knowledge Group (2007).

2.2. LES POSITIONS DES TRAFIQUANTS

Alors que les trafiquants peuvent occuper des rôles à différents niveaux et avoir une division des tâches élaborée, la structure adoptée afin de rendre efficace leur processus criminel est pour sa part très importante. Chacun des individus, indépendamment de leur rôle, occupe une position fixe à un moment fixe dans le trafic. Deux positions principales dans le réseau peuvent être adoptées. Un individu peut être au noyau du réseau où se prennent les décisions importantes et que s'effectue la coordination des activités, ou en périphérie du réseau, où des participants plus occasionnels des niveaux inférieurs dans la distribution des stupéfiants évoluent.

Chaque individu a, par conséquent, des caractéristiques différentes influencées par l'ensemble du réseau et ses relations avec les individus à sa proximité. Les positions occupées doivent être étudiées avec soin afin d'avoir une bonne stratégie. L'individu du noyau est protégé par la périphérie du réseau. Toutefois, son retrait peut nuire de façon majeure davantage qu'un livreur qui ne coordonne que très peu d'activités. Les différentes positions présentes dans un réseau criminel ainsi que ses avantages et inconvénients sont présentés dans les prochaines pages.

2.2.1. Le dilemme du trafiquant central

Les réseaux criminels sont en général sous forme étoilée ou de chaîne. Lorsque les individus se concentrent autour d'un individu ou d'un groupe d'individus en particulier, on assiste à l'élaboration d'un noyau et de sa périphérie (Scott, 2000). Le noyau est un réseau plus dense de connexions autour d'un groupe d'individus ou de petites organisations qui procure à l'ensemble du réseau les mécanismes de mise en branle des activités et constitue le centre des décisions (Williams, 2001). Il est caractérisé par un haut degré de confiance et de cohésion entre les participants souvent présent en raison d'une appartenance ou adhésion au groupe basé sur une ethnicité homogène, la famille ou des expériences communes (Lemieux, 2003; Williams, 2001; Lupsha, 1980). Il s'agit d'un mécanisme de protection efficace

contre les infiltrations et les réseaux ennemis. La cohésion plus forte au sein du noyau facilite la communication et la coordination (Wasserman et Faust, 1994) ce qui rend la prise de décision plus efficace, particulièrement lorsqu'il faut obtenir un consensus.

Pour protéger ces participants centraux, une périphérie se dessine, alors composée d'individus moins essentiels à la coordination du réseau. Moins dense, elle est constituée de relations plus faibles qui sont toutefois la force de la rapidité de la communication d'informations importantes au sein de l'ensemble du réseau (Williams, 2001; Granovetter, 1973). Les individus qui entourent les coordonnateurs centraux servent de protecteurs ou de « tampons » et sont plus souvent arrêtés. En effet, ils sont plus sensibles aux stratégies policières puisqu'ils évoluent directement dans la rue à la vue de tous. Dans une perspective de trafic de stupéfiants, ce sont les individus au niveau de distribution le plus bas (revendeur, livreur, courrier, garde du corps) qui en font généralement partie (Desroches, 2005; May et Hough 2004), les distributeurs de plus haut niveau ayant tendance à se regrouper au noyau du réseau.

Les individus centraux occupent donc des positions de pouvoir (Sparrow, 1991) tout en étant visibles et vulnérables (Baker et Faulkner, 1993). En effet, un centre qui fait partie du noyau d'un réseau partage souvent le plus de connexions et est plus visible lors de surveillance policière (écoutes électroniques, par exemple). Par conséquent, un individu avec de nombreuses relations est plus central qu'un individu qui interagit avec seulement un ou deux individus (Wasserman et Faust, 1994). Il faut cependant prendre en considération la centralité d'un individu selon sa position dans la structure du réseau. Comme le soulignent Degenne et Forsé (2004), il faut s'intéresser à la centralisation du réseau afin de bien interpréter l'importance d'un individu central. Un centre dans un réseau décentralisé n'est pas l'équivalent d'un centre dans un réseau centralisé. Un individu central dans un réseau décentralisé partage la coordination et les contacts avec d'autres alors qu'un individu central dans un réseau centralisé est le seul à pouvoir coordonner les activités. Ainsi, celui qui est dans un réseau décentralisé est en contact avec des individus centraux et donc, par le fait même, moins central (Degenne et Forsé, 2004). Lorsqu'un distributeur fortement

connecté est en relation avec un autre distributeur fortement connecté, il perd de son efficacité puisqu'il ne représente pas l'exclusivité en termes de position et de rôle. Degenne et Forsé (2004) mentionnent cependant que dans des situations de négociation, un centre lié à des participants centraux peut augmenter sa position dominante et son pouvoir de persuasion, son poids étant plus important.

Les centres sont donc les premiers participants que l'on peut apercevoir au début de l'analyse d'un réseau. Ils représentent ceux qui ont le plus de contacts et qui partagent la coordination avec quelques individus (s'il ne la fait pas seul). Points de vulnérabilité évidents, les centres déstabilisent un réseau lorsqu'il est bâti de façon étoilée. Une autre position est toutefois également très intéressante à étudier, et il s'agit de celle de l'individu unissant des individus déconnectés, le courtier.

2.2.2. La stratégie des courtiers

L'importance des participants dans un réseau est relative. Certains acteurs centraux peuvent ou non être essentiels à un groupe malgré ses nombreuses relations. Le retrait d'un individu central peut être intéressant lorsqu'il est connecté à de nombreux contacts isolés les uns des autres. Il est donc un participant riche en trous structuraux (Burt, 1992). Un trou structural est, par sa définition, une absence de liaison entre des contacts non redondants, soit une relation entre deux contacts qui peuvent entrer en contact que d'une seule façon (une seule combinaison de relations peut les unir). Cependant, le retrait d'un acteur central en relation avec de nombreux individus interconnectés n'influence que très peu la structure d'un réseau. Il continue d'exister en raison du maintien des liens. C'est donc dans ce cadre que le courtier (*broker*) prend son avantage.

En effet, le courtier permet la transaction entre des participants où aucun lien n'existait avant son intervention. Il occupe un rôle très intéressant dans les réseaux criminels. Il gagne profit dans la spécialisation de son rôle et sa capacité à connecter des individus entre différents groupes ou sous-groupes (Morselli et Roy, 2008; Chattoe et Hamill, 2005). Une étude menée par Morselli et Roy (2008) présente

l'efficacité des courtiers dans la structure et le processus criminel dans deux réseaux de vol de véhicules. Ils démontrent que le retrait des courtiers dans les réseaux a un impact plus important sur la flexibilité du réseau que les non-courtiers. Bref, les courtiers principaux maintenant neutralisés empêchaient le processus criminel de fonctionner.

Alors que les stratégies policières sont axées sur le retrait des leaders définis comme des individus fortement connectés à un nombre élevé de participants dans un réseau, les études proposent plutôt une approche basée sur le retrait des vrais joueurs-clés, soit les intermédiaires entre deux individus, sous-groupes ou même voir réseaux (Morselli, 2008; McAndrew, 2000). Ce sont eux qui contiennent la richesse des organisations, capables de contrôler le flux d'information et les transactions entre des parties non connectées. Toutefois, peu d'enquêteurs optent pour cette vulnérabilité et tentent par tous les moyens de retirer les leaders centraux, ce qui engendre des effets mitigés. Les courtiers présents entre deux cliques sont des cibles particulièrement intéressantes en vertu du fait que leur retrait représente la division du réseau en deux facettes totalement isolée (McAndrew, 2000).

Les rôles et positions dans un réseau sont par conséquent des aspects à considérer lors de l'étude d'une entreprise criminelle. L'analyse de réseaux permet de mettre en perspective les relations et les positions et porte à se poser des questions sur les vulnérabilités exploitables (McAndrew, 2000). Quelle est la structure générale du réseau? Qui sont les individus centraux et ceux de la périphérie? Quels sont les différents rôles dans le réseau? Existe-t-il des sous-groupes? Quelles sont les communications importantes et les méthodes et canaux (individus) utilisés pour y arriver? Quels individus seraient les plus susceptibles de dévoiler des informations incriminantes à la police? Quels individus doivent être retirés pour déstabiliser le réseau? Alors que l'analyse de réseaux nous renseigne sur toutes ses questions, il faut savoir mettre en application différentes stratégies permettant de déstabiliser le réseau et en reconnaître les impacts.

3. TRAFIC DE DROGUES ET INTERVENTIONS POLICIÈRES

Les policiers dans leurs enquêtes font appel à différentes stratégies et techniques afin d'arriver à leurs fins. Après avoir recueilli des renseignements sur le réseau visé par l'opération, ils procéderont le plus souvent à l'arrestation des leaders et à la réalisation de perquisitions pour démontrer les raisons de leurs cibles. Certains points sensibles restent toutefois inexplorés et doivent être mis en lumière afin de bien comprendre la portée des gestes posés par les policiers et l'impact qu'ils peuvent avoir sur le sort du réseau et de leur enquête. Alors que les stratégies planifiées sont souvent celles auxquelles on s'intéresse, il est important de se pencher sur les actions plus impromptues et sur leurs effets. Pourquoi une erreur de la part d'un enquêteur ne pourrait-elle pas déstabiliser de façon intéressante le réseau? La prochaine section présente les stratégies policières élaborées afin de déstabiliser les réseaux criminels, les impacts qu'elles provoquent et les enjeux qu'elles soulèvent.

3.1. LES STRATÉGIES POLICIÈRES

Les réseaux criminels sont souvent très complexes, tout comme les activités qu'ils pratiquent. Cette complexité amène les spécialistes du milieu policier à se pencher sur les meilleures méthodes afin de les enrayer. May et Hough (2001) recensent deux courants de pensée principaux en ce qui a trait à l'élimination du trafic de stupéfiants. Une partie des experts propose la paralysie du système d'approvisionnement en coupant les vivres aux organisations criminelles et en arrêtant les têtes dirigeantes. D'autres proposent plutôt la réduction de la demande de stupéfiants chez les consommateurs. Cette réduction pousse à une diminution de l'importation en raison de pertes financières engendrées par les importateurs (les stupéfiants ne se vendant plus). Un troisième courant de pensée est adopté par d'autres chercheurs et services de police. Il s'agit de l'élimination des organisations locales de distribution. Les policiers enquêtent alors sur les réseaux criminels d'une ville en particulier et tente de les démanteler (Yuan et Caulkins, 1998; Mason et Bucke, 2002). Les études

présentées dans cette section privilégient la dernière option tout comme le service policier organisateur de l'enquête à l'étude.

Il est impératif que les stratégies policières soient adaptées au fonctionnement et à l'organisation des systèmes de distribution de stupéfiants. Différentes techniques d'enquête et de renseignement sont utilisées par les services de police occidentaux modernes afin de désorganiser les réseaux criminels et rendre plus ardue la réalisation de leurs tâches et de leurs activités. Alors que chacun a des stratégies préférées qu'il considère efficaces, des tendances se dessinent et se regroupent sous différentes catégories.

L'utilisation de ressources humaines est une stratégie fréquente chez la majorité des services policiers. Les indicateurs, témoins repentis et sources sont souvent l'objet d'attention toute particulière de la part des policiers qui leur accordent beaucoup de crédibilité (Cusson, 2008; May et Hough, 2001). Pour la plupart rémunérés, ces individus, affiliés ou non au groupe criminel ciblé, fournissent régulièrement des informations aux agents et enquêteurs. L'utilisation de ces individus peut être intéressante bien que complexe, les rapports entre les milieux criminel et policier étant tendus.

Pour cette raison et afin d'exploiter des ressources humaines davantage sous leur contrôle, les policiers ont recours à des agents de leur organisation afin d'en infiltrer une sous enquête. En effet, il est intéressant pour les services policiers d'infiltrer les réseaux grâce à des agents doubles qui prennent part à la vie quotidienne des criminels ou qui effectuent des achats de stupéfiants qui sont souvent suivis d'arrestations. Marx (1973) s'est intéressé à l'effet des agents provocateurs (qui peuvent être des agents de police) et souligne le fait qu'ils influencent les actions du groupe pour obtenir des informations incriminantes à l'endroit des criminels ou parviennent à leur faire poser des gestes condamnables. Bien qu'ils courent certains dangers (comme celui de la découverte par les participants du réseau de la vraie nature de l'agent double), les agents peuvent utiliser des techniques de

désinformation et semer la zizanie dans le réseau (Sangiovanni et Jones, 2008; Lemieux, 2003). Toutefois, comme le souligne Carley (2006), infiltrer une organisation criminelle est une stratégie périlleuse et lente. Il faut tout d'abord gagner la confiance de certains individus périphériques et faire preuve de beaucoup d'adresse, de tact et de patience avant d'arriver à nos fins et bâtir des liens qui permettent d'accéder au noyau d'une organisation. Coûteuses, les enquêtes policières doivent fournir des résultats rapides et efficaces sans oublier que la sécurité des intervenants doit être privilégiée sur l'obtention d'informations incriminantes.

Le recours à des techniques plus modernes est également de plus en plus privilégié. L'interception des communications téléphoniques est une méthode très efficace afin de comprendre l'organisation d'un réseau et le type d'activités qu'il pratique (Cusson, 2008; Morselli et Petit, 2007; Natarajan, 2006; Klerks, 2001). En effet, la capacité d'adaptation des réseaux pratiquant le trafic de stupéfiants par rapport aux techniques d'enquête a poussé les individus à se tourner vers des marchés fermés avec l'utilisation des téléphones cellulaires comme principal outil de travail. Ils arrivent à minimiser les risques relatifs à la surveillance policière qui devient plus complexe et coûteuse (Natarajan, 2006; May et Hough, 2001). L'utilisation de cette méthode demande une enquête appuyée par une filature physique et des informations provenant de sources, par exemple. Bien que très pratique, l'écoute électronique demeure une mesure d'exception en matière d'enquête sur les stupéfiants.

Afin de gagner en temps et en coûts, les corps policiers ont donc tendance à opter pour des stratégies de neutralisation des joueurs clés centraux pour deux objectifs distincts (Schwartz et Rousselle, 2008). Ils peuvent premièrement choisir d'arrêter les individus centraux afin de maximiser la collecte d'informations et en apprendre plus sur les activités et le fonctionnement du réseau. Les participants bien informés des activités du réseau sont alors arrêtés et on tente de les faire parler. Deuxièmement, ils peuvent procéder aux arrestations des individus clés afin de démanteler un réseau. Alors que cette dernière option est celle pour laquelle les policiers penchent, plusieurs auteurs en démontrent les nuances, les avantages et les pièges.

3.2. LES ENJEUX DE LA DÉSTABILISATION

Les stratégies policières étant nombreuses, encore faut-il qu'elles soient efficaces et constituent la cause réelle des perturbations au sein d'un réseau criminel sans que cette dernière puisse les gérer. En effet, la déstabilisation d'un réseau est parfois le résultat de facteurs internes et non seulement externes, soient policiers.

Dorn, Bucke et Goulden (2003) ont présenté des indicateurs de performance des stratégies policières utilisés par les corps de police et y apportent quelques nuances. Dans un premier temps, les saisies, arrestations, perquisitions et démantèlements des organisations se mesurent facilement par des statistiques et des effectifs (kilogrammes saisis, individus arrêtés), mais sont difficilement interprétables. Le fait qu'un réseau se rétracte (diminution du nombre d'individus) ou cesse ses activités de distribution et de vente dans un endroit x , peut être l'effet réel des stratégies policières ou un facteur relatif à l'organisation elle-même, ou les deux à la fois. Une organisation peut tout simplement désirer restreindre ses activités et donc ses vendeurs afin d'éviter la surveillance policière (Garoupa, 2007; Dorn et coll., 2003).

Le même scénario se répète en termes de disponibilité des stupéfiants. Le fait que moins de stupéfiants soient disponibles dans le centre-ville d'une grande ville canadienne peut être l'effet des nombreuses saisies et arrestations de participants de réseaux criminels ou celui du désir des organisations de diminuer leurs importations pour une raison qui leur est propre. Le recours à des indicateurs de performance doit donc être effectué avec parcimonie et laisser davantage de place à des indicateurs de déstabilisation.

Par conséquent, Carley, Lee et Krackhardt (2001) recensent au moins trois indices que la déstabilisation est présente chez un réseau criminel, peu importe sa cause. Premièrement, une preuve de perte de stabilité au sein d'un réseau est la réduction du flux de communications et de transactions entre les individus (Sangiovanni et Jones, 2008 le soulignent également). Le fait que les individus parlent moins au téléphone

ou vendent moins de stupéfiants est une bonne démonstration que le réseau bat de l'aile et peine à arriver à rejoindre ses participants (en raison de la perte dans la structure ou le processus criminel). Deuxièmement, il faut s'alarmer lorsque le réseau, en tant qu'entité prenant des décisions, ne peut plus atteindre de consensus ou prend beaucoup plus de temps pour y arriver. Si les chaînes de communication sont déficientes et que l'information voyage moins bien, les décisions seront plus difficiles à prendre en raison des liens plus faibles entre les individus (sans parler de l'isolation de certains d'entre eux). Enfin, la déstabilisation est présente lorsque le réseau est moins efficace qu'auparavant. Le fait qu'il prenne plus de temps à faire ses transactions, ses communications ou ses décisions le rendent moins efficace et fait en sorte que les profits seront sûrement moins intéressants. Ce dernier indice est toutefois très difficile à mesurer, mis à part la marge de profit à la baisse.

Cette déstabilisation peut donc être obtenue grâce aux différentes stratégies policières afin de stresser l'organisation et de l'attaquer de façon répétitive (Sangiovanni et Jones, 2008). Effectivement, comme l'avait montré Morselli et Petit (2007), le fait de perquisitionner à répétition un groupe criminel pratiquant le trafic de stupéfiants sans procéder à des arrestations mène à une décentralisation graduelle du réseau et une perte de l'efficacité. Les individus se montraient stressés et une perte de la confiance mutuelle s'est produite. La confiance et l'efficacité ont semé la place à la peur, le cloisonnement et la perte du processus criminel (Cusson, 2008). Les individus changent leurs pratiques, et tombent souvent dans le filet policier. Ils deviennent alors vulnérables en raison de leur prise inutile de risques sous la pression policière.

Les réseaux, flexibles et capables de s'adapter rapidement, ne subiront pas la pression policière sans y répondre à leur tour, particulièrement lorsque des activités illicites et de gros profits sont en jeu. Le retrait des individus par l'arrestation et l'incarcération peut déstabiliser pendant quelque temps un réseau criminel sans que celui-ci ne soit totalement impuissant et démantelé. Le remplacement du personnel (d'autres individus prennent les rôles et fonctions des individus arrêtés) tout comme le fait d'apporter des changements dans les modes opératoires sont des adaptations

courantes (May et Hough, 2001). Afin d'avoir un effet déstabilisateur plus efficace, il est préférable de retirer simultanément plusieurs individus et procéder à une opération plus grande afin d'avoir un effet semblable (Carley et coll., 2001). La déstabilisation, lorsqu'elle est pratiquée dans le cas d'un groupe sous forme de réseau, est donc plus difficile.

En effet, qui peut retenir un revendeur avec une clientèle régulière et importante de faire affaire avec un nouveau fournisseur lorsque celui avec qui il faisait affaire a été arrêté (Kleiman et Smith, 1990)? Dans le même ordre d'idées, quel service essentiel Monsieur Gros Bonnet (*Mr Big*) prodiguait que personne d'autre ne peut offrir? Ces questions amènent à comprendre que la déstabilisation est plus complexe que l'on peut l'imaginer et que certaines stratégies peuvent amener leur lot de problèmes.

L'arrestation d'un individu central ne mènera pas nécessairement à l'augmentation de la vulnérabilité d'un réseau (Morselli et Petit, 2007). La stratégie du joueur clé est souvent enracinée dans l'idée policière du Gros Bonnet qui gère les activités et que sans lui, le réseau cesse immédiatement de fonctionner. Les policiers pensent en termes rigides de leaders et de chefs comme le propose la perspective bureaucratique. Le Gros Bonnet est considéré comme le « genuine "Man with the Plan" » (Klerks, 2001 : 63). Cependant, Innes et Sheptycki (2004) proposent même que d'arrêter des participants d'une organisation puisse créer un vide dans le marché criminel et laisser la place à des individus plus dangereux.

Au niveau des sanctions imposées, on montre que des sentences sévères réduisent la dimension d'un réseau, mais que cette action peut augmenter l'efficacité de ses participants (Garoupa, 2007). Les entreprises plus petites, avec moins d'individus et moins de conflits et de décisions à prendre à grande échelle basées sur le consensus, sont plus faciles à gérer et présentent moins de risques de poser des erreurs tout en diminuant les probabilités d'engendrer une détection policière. Les succès des stratégies policières contiennent souvent en elles-mêmes la ou les raisons d'un échec (qu'il soit relatif aux individus ciblés, aux techniques d'enquête utilisées, au manque

de preuves amassées). Avec les risques de sanction à la hausse, les réseaux sont enclins à augmenter leurs prix afin d'attirer d'autres individus dans le trafic de stupéfiants dès lors devenu une activité économiquement très attrayante (Poret et Tjédo, 2006; May et Hough, 2001; Kleiman et Smith, 1990).

Il faut savoir par ailleurs que les services de police lors d'opérations visant la déstabilisation et le démantèlement d'un réseau criminel amassent des renseignements sur les activités du groupe pour par la suite le frapper. Cependant, la mise en application des meilleures pratiques de déstabilisation par les enquêteurs, si effectuée de manière traditionnelle, ne permet pas de prévoir les coups à l'avance. Comme Dorn (2000 : 304) le souligne lorsqu'il cite Machiavel : « *if the archer wishes to hit a target, the hit is necessary to aim above and beyond it* ». Ainsi, les policiers devraient être en position, pour pouvoir déstabiliser de façon efficace et intelligente leur cible, de prévoir ses mouvements et de préparer une stratégie les devançant dans leurs plans.

Les individus impliqués dans la distribution de stupéfiants se présentent donc sous forme de réseaux criminels fluides, flexibles et capables de s'adapter et d'improviser selon les tensions internes et externes. Alors que leur flexibilité peut parfois leur jouer des tours, on remarque que la différence entre la périphérie et le noyau du réseau assure aux importateurs et grossistes un certain confort loin de la détection policière qui s'intéresse davantage aux superviseurs des revendeurs, revendeurs et consommateurs beaucoup plus visibles.

La déstabilisation des réseaux criminels par les services policiers peut être réalisée à l'aide de différentes techniques et stratégies, certaines meilleures que d'autres. Les objectifs habituellement fixés par les enquêteurs dans ce type d'opération sont toutefois relatifs au démantèlement des réseaux par des arrestations massives et reposent en grande partie sur l'idée du joueur clé ou du Gros Bonnet. En axant les interventions sur cette pensée, d'autres participants du trafic passent inaperçus tout comme la façon dont on pourrait profiter de leur présence afin d'ébranler le réseau.

Que ce soit par l'infiltration du réseau par des policiers, un changement de tactiques quant aux personnes mises sous écoute ou une perquisition, toutes les stratégies doivent être planifiées systématiquement à l'aide de prédictions de leurs effets sur le réseau, grâce à l'analyse de réseau. Par ailleurs, les actions involontaires ou accidentelles qui peuvent survenir lors d'une enquête lorsqu'un agent fait une erreur, par exemple, et que les trafiquants en prennent note doivent également faire l'objet d'évaluation. Planifier les coups à l'avance permettra éventuellement de contrôler l'enquête et voire même le réseau.

4. PROBLÉMATIQUE

Les autorités policières ont tout avantage à opter pour une vision relationnelle sous forme de l'analyse de réseaux afin de comprendre le fonctionnement et le dynamisme des entreprises criminelles. Alors qu'ils ont tendance à considérer les groupes criminalisés sur une base hiérarchique et pyramidale (Klerks, 2001), les individus, eux, choisissent le plus souvent d'agir sous forme de réseaux où les connexions permettent fluidité et adaptation (Morselli, 2008; Natarajan, 2006; McGloin, 2005; Krebs, 2001; Sparrow, 1991). Ils interagissent entre eux sur la base de partenariats fonctionnels et consensuels qui peuvent tout de même présenter une organisation structurée si bien qu'elle soit décentralisée.

Le retrait de joueurs clés effectué à la suite de nombreuses surveillances physiques et électroniques et d'autres techniques d'enquête diverses est régulièrement suivi par une adaptation du réseau misant sur sa flexibilité afin de remplacer le personnel perdu au niveau structurel et au niveau du processus criminel. En effet, bien que l'on enlève des individus centraux et importants dans le réseau par leur statut, encore faut-il que leur rôle soit influent. Un revendeur très central en lien avec de nombreux individus aura très peu d'impact malgré son retrait du réseau puisqu'il est loin d'être irremplaçable (May et Hough, 2001). Plusieurs autres individus influents présentent des capacités et ressources humaines, matérielles et financières semblables au trafiquant neutralisé et n'attendent que de prendre sa place pour profiter des

opportunités criminelles offertes par le marché. Le distributeur qui s'occupe de fournir deux ou trois superviseurs des revendeurs pourra même prendre le marché de son acolyte disparu en prenant en charge les superviseurs en manque de fournisseur.

Le démantèlement est donc généralement le leitmotiv des opérations policières visant les réseaux criminels. Avec les pressions politiques et médiatiques, les enquêteurs effectuent des analyses rudimentaires et procèdent à des arrestations de chefs et de leurs lieutenants. Rien n'empêche cependant les participants du réseau d'aller en chercher d'autres. Ainsi, la déstabilisation par des stratégies différentes et innovatrices est à préconiser.

La déstabilisation demande beaucoup de travail et de minutie, particulièrement en vue d'un démantèlement. Afin de la réaliser, il faut prendre le temps de bien comprendre la structure et le processus criminel d'un réseau. Bien que les mêmes techniques d'enquête puissent être utilisées, une façon différente de les appliquer doit être prônée. Tout d'abord, les stratégies doivent être effectuées à des moments précis de vulnérabilités du réseau et sur des individus ciblés. L'infiltration du réseau auprès d'un distributeur un peu trop extraverti pourrait être bénéfique dans la cueillette de renseignements, par exemple, lorsque le réseau éprouve des problèmes d'approvisionnement. D'autre part, les actions policières doivent non seulement se concentrer sur des individus ciblés, mais également prendre en compte l'effet que l'on espère de cette perturbation personnelle au niveau de l'ensemble du réseau. Toutes les stratégies doivent être concertées dans une optique de déstabilisation du réseau sans qu'elle ne perturbe individuellement tous les participants à la fois. Il ne faut pas non plus négliger les erreurs de parcours. Certaines actions impromptues peuvent arriver en cours d'enquête et tout à la fois s'avérer bénéfique. Un accident peut faire découvrir une toute nouvelle facette du réseau.

Des indices de déstabilisation doivent être également pris en compte afin de savoir quand noter les vulnérabilités du réseau. Une perte dans l'efficacité des communications ou des transactions, une diminution du nombre de celles-ci ou le

cloisonnement du réseau en petites cliques sont tous des indices de perturbations (Cusson, 2008; Sangiovanni et Jones, 2008; Lemieux, 2003; Carley et coll., 2001). Il faut à ce moment savoir comment les exploiter et profiter des outils et spécialistes présents afin d'y arriver.

Ainsi, il est préférable, de non seulement identifier les individus centraux pour le nombre de contacts qu'ils entretiennent avec d'autres participants criminalisés du réseau, mais d'identifier les courtiers, les cliques et les points forts et faibles, qui représentent des vulnérabilités afin d'avoir une approche personnalisée et représentative des particularités de l'organisation à chacune des enquêtes. Comme Innes et Sheptycki (2004) le soulignent, ce sont la qualité et la quantité de renseignements recueillis qui comptent dans l'accomplissement d'une enquête réussie et efficace.

Ces informations recueillies, il est dès lors possible d'effectuer un portrait du groupe de trafiquants et d'en comprendre sa structure, son processus criminel et d'identifier les véritables joueurs-clés. L'analyse de réseau permet cette compréhension et sert d'outil de planification des stratégies et d'évaluation de leurs impacts, que ce soit avant ou après l'application de l'événement déstabilisateur. Elle permet la simulation de retrait de certains individus sur le réseau, par exemple, sans en présumer les effets, mais en les comprenant.

Dans un contexte d'application de lois antigang et de démantèlement à tout prix de grandes entreprises criminelles, les objectifs de cette recherche tentent de répondre aux embûches rencontrées et à mieux cerner l'effet de stratégies déstabilisatrices sur les réseaux criminels. Cette étude vise à identifier et comprendre l'effet de stratégies et actions policières volontaires et involontaires sur la structure et le dynamisme d'un réseau criminel. Ceci sera possible en analysant les dynamiques structurelles d'un réseau considéré comme un gang de rue par un service de police canadien et pratiquant le trafic de stupéfiants de l'importation à la revente dans la rue. L'évolution de l'enquête et du réseau durant cinq phases distinctes permettra

d'apprécier l'effet sur les individus, les groupes et l'ensemble du réseau de différentes stratégies de déstabilisation planifiées et d'actions non intentionnelles (voire accidentelles) effectuées par les enquêteurs affectés au dossier. Deuxièmement, l'étude vise à analyser et expliquer les conclusions de l'opération selon les stratégies déstabilisatrices et l'évolution du réseau. Bref, les caractéristiques des individus, des groupes et du réseau sont-elles des prédicteurs des arrestations, des accusations et des peines d'incarcérations imposées?

La présente étude tente donc de proposer des stratégies de déstabilisation efficaces et réfléchies aux forces de l'ordre tout en démontrant que même des actions non intentionnelles peuvent avoir des effets négatifs ou positifs sur les résultats d'une enquête et du réseau lui-même. Les prochaines pages démontreront que de comprendre la structure du réseau et de son processus criminel est essentiel à cette réalisation et que le fait de démanteler un réseau criminel peut être possible lorsque les éléments mis en place sont appliqués d'une façon cohérente et systématique.

CHAPITRE II
LA MÉTHODOLOGIE

1. LE PROJET XYZ

1.1. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet XYZ est une vaste opération policière menée par un corps de police d'une grande ville canadienne durant treize mois. L'enquête visait principalement le démantèlement d'un réseau criminel pratiquant le trafic de stupéfiants (cocaïne, crack et cannabis), de l'importation d'un pays du centre de l'Amérique à la revente dans la rue à des consommateurs canadiens. Le commerce prenait place dans un quartier résidentiel où les consommateurs allaient des revendeurs eux-mêmes, en passant par les écoliers du secteur et des prostituées.

Le réseau s'adonnait également à d'autres activités tels le trafic d'armes, la vente frauduleuse de cellulaires, le recel, la contrefaçon, le proxénétisme et le vol à main armée. Toutefois, ces dernières activités n'étaient pas la cible des enquêteurs qui considéraient le réseau criminel comme un des gangs de rue le plus important d'une grande ville canadienne. Il était qualifié comme tel étant donné les activités qu'il pratiquait, l'appartenance ethnique et le recours à diverses formes d'intimidation. En effet, selon les preuves accumulées et présentées à la Cour criminelle du Québec, le réseau avait recours à l'intimidation et à la violence afin de gérer les affaires du groupe et répondait à un individu considéré comme le chef par les policiers qui organisait les importations et coordonnait les transactions avec les fournisseurs et partenaires.

Les premiers mois de l'enquête sont marqués par la préparation d'un affidavit d'écoutes électroniques avec diverses activités de surveillance physique, des achats de stupéfiants ainsi que de la collecte d'informations auprès de sources rémunérées (informateurs) et de citoyens. Les sept mois précédant la fin de l'enquête (soit 198 jours) seront presque exclusivement l'objet d'écoutes électroniques auprès de certains individus ciblés en raison de leur rôle dans le réseau ou de leur place dans le processus criminel (trafic de haut niveau, niveau de distribution et niveau de revente).

Les preuves accumulées permettront de confirmer aux enquêteurs leurs idées premières et de procéder à l'arrestation des individus ciblés.

Le ratissage final du projet se conclura par l'arrestation de vingt-six des quatre-vingt-neuf participants du réseau et dix-sept perquisitions. Le tableau II présente les individus placés sous écoute électronique ainsi que leur rôle dans le réseau, leur mise en arrestation et la durée de leur peine d'incarcération. Il est intéressant à ce stade de préciser que certains participants n'ayant pas été mis sous écoute électronique ont toutefois été arrêtés et mis en accusation. Il en a été ainsi en raison des nombreuses preuves accumulées contre eux lors des phases précédentes de l'enquête, tels la surveillance physique, les achats de stupéfiants et les informations d'agents sources. Des vingt-six individus mis en état d'arrestation, un seul a vu ses accusations retirées et vingt-cinq ont fait face à la justice. Quinze ont été reconnus coupables de différents chefs d'accusation soit trafic de cocaïne (art. 5(1)(3)a)), trafic de crack (art. 5(1)(3)a)), trafic de cannabis (art. 5 (1)(3)a)), complot pour trafic de substances (art. 465 (1)c)) et trafic de substances au profit d'une organisation criminelle ou gangstérisme (art. 467.12)). Les dix autres ont plaidé coupable en début de procédures ou dans le cadre d'un procès distinct. En termes simples, la preuve solide à l'égard des individus ciblés a porté fruit.

Le tableau II montre que des 31 individus ciblés par la police lors de l'enquête, certains ont été placés sous écoute électronique, ont été arrêtés et ont eu des peines d'incarcération alors que d'autres non. Effectivement, indépendamment de leur rôle dans le processus de distribution de cocaïne et de crack, 21 individus ont été présents dans l'un des trois affidavits d'écoute électronique rédigés par les enquêteurs au dossier et 26 ont été mis en état d'arrestation. Il est pertinent lors des analyses de s'intéresser aux individus ciblés par des affidavits d'écoutes électroniques et n'ayant pas été mis en état d'arrestation. Par ailleurs, les peines d'incarcération (qui s'étendent de 0 à 120 mois) seront étudiées afin de savoir si elles peuvent être expliquées par le rôle (processus criminel), le fait d'être ciblé ou par la position des individus dans le réseau.

TABLEAU II. Caractéristiques des individus ciblés par les policiers durant l'enquête

Individu	Rôle	Présence sur un affidavit	Arrestation à la fin de l'enquête	Peine de prison (en mois)
1	Vente en gros	O	O	72
2	Coordonnateur/importation	O	O	120
3	Trafiquant	N	O	0 ¹
5	Distribution	O	O	72
13	Blanchiment d'argent	N	N	Non arrêté
18	Partenaire	O	O	69
20	Importation	O	N	Non arrêté
21	Revente	O	O	60
22	Supervision de la revente	O	O	72
23	Vente en gros	O	O	72
24	Partenaire	O	O	36
33	Partenaire	O	O	Inconnue ²
34	Partenaire	O	O	Inconnue ³
36	Contact aéroport	O	N	Non arrêté
41	Distribution	O	O	96
42	Supervision de la revente	O	O	72
45	Ami du coordonnateur	O	O	0 ⁴
48	Partenaire	N	N	Non arrêté
53	Revente	N	O	Inconnue ⁵
54	Revente	O	O	0 ¹
57	Revente	O	O	Inconnue ⁵
64	Revente	O	O	Inconnue ⁵
75	Revente	N	O	Inconnue ⁵
80	Partenaire	O	O	51
83	Revente	N	O	Inconnue ⁵
85	Revente	O	O	Inconnue ⁵
88	Revente	N	O	Inconnue ⁵
99	Livraison	N	O	54
105	Revente	O	O	Inconnue ⁵
106	Revente	N	N	Non arrêté
107	Revente	N	O	18

¹ Ont eu des peines à purger dans la communauté (probation).

² Aucun document ne montre les suites de son arrestation.

³ Aucun document ne montre son arrestation bien qu'il ait été accusé.

⁴ Accusations retirées.

⁵ Ont plaidé coupable avant le procès ou dans des procès différents. Aucun document trouvé ne présente leur sentence.

1.2. CHOIX DU PROJET

Le projet XYZ est l'objet d'une étude pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la frappe contre ce réseau criminel de distribution de cocaïne et de crack ne visait pas la diminution d'une augmentation soudaine de la criminalité dans un secteur X comme le fait d'habitude les services policiers. La frappe visait dans ce cas-ci le démantèlement du réseau qui dominait une partie du commerce de la vente des stupéfiants dans une des couronnes de la ville. Cet objectif permet donc de comprendre qu'il s'agit d'un groupe d'individus impliqué dans un commerce illicite qui entretient des liens qui ne s'apparentent pas à une augmentation fortuite et non organisée de la criminalité.

Deuxièmement, un intérêt marqué est le fait qu'il s'agissait du premier gang de rue, tel que considéré par la police, étant l'objet d'une enquête aussi exhaustive et longue dans cette région. Plusieurs preuves ont été accumulées à l'aide de diverses méthodes d'enquête et à l'aide de nombreux effectifs policiers. Certains des individus ont d'ailleurs été accusés de gangstérisme, un chef d'accusation utilisé seulement dans le cadre du mégaprocès contre les motards (Morselli, 2008). L'opération Printemps 2001 est une enquête d'envergure effectuée par l'escouade régionale mixte qui a procédé à l'arrestation de 150 individus affiliés au groupe de motards les Hells Angels en mars 2001. Le fait d'avoir accès à un nombre considérable de documents d'enquête afin de mieux comprendre le fonctionnement et la structure du groupe ainsi que la description des actions policières est non négligeable et permet de faire des analyses plus complètes et profondes. Il était dès lors possible d'établir le fonctionnement complet du réseau en évitant le biais de l'unique vision policière et d'apprécier la vraie nature de l'organisation.

2. SOURCES DE DONNÉES

La présente étude fait usage de données policières obtenues lors d'une enquête. Différentes études sur les organisations criminelles et les réseaux ont déjà eu recours à des dossiers d'enquête afin de recréer des réseaux criminels pour comprendre leurs

structures, dynamiques et fonctionnements (Morselli, 2008; Natarajan, 2006; McGloin, 2005).

2.1. LES ÉCOUTES ÉLECTRONIQUES

L'écoute électronique fut la principale méthode utilisée afin d'amasser des preuves contre les participants du réseau. En tout, ce sont 96 000 conversations enregistrées, écoutées, analysées et pour la plupart traduites en français par des agents et enquêteurs qui ont été présentées dans le dossier d'enquête. Toutes ces conversations représentent environ 94 heures d'interception par individus ciblés par les trois affidavits (les conversations étant d'une durée de quelques secondes à une vingtaine de minutes). Trente-sept lignes téléphoniques (résidentielles, cellulaires et commerciales) furent interceptées en plus d'un microphone dissimulé dans l'automobile d'un des participants considéré comme le bras droit du chef du réseau et distributeur de crack et de cocaïne par les policiers.

Trois affidavits furent rédigés durant les sept derniers mois de l'enquête. Le premier a été créé sur la base des informations recueillies par des agents sources, des agents doubles, des informations citoyennes et une surveillance physique dans les six premiers mois de l'enquête. Six individus furent placés sous écoute électronique en premier lieu. Ceux-ci étaient principalement des importateurs, distributeurs et un superviseur des revendeurs nommés par des sources rémunérées comme hautement impliqués dans le réseau et le trafic. Cet affidavit fut renouvelé plus de deux mois plus tard afin d'y ajouter six participants ayant eu des conversations significatives aux yeux des enquêteurs avec les individus a priori mis sous écoute et pouvant faire l'objet d'une enquête plus approfondie. Enfin, le deuxième renouvellement ajouta deux participants du réseau à l'écoute électronique.

Les écoutes électroniques ont pu être consultées grâce à un logiciel de présentation de dossier d'enquête, *SuperText*. Ce logiciel permet d'apprécier pour plusieurs conversations les numéros de téléphone entrants et sortants, les noms et/ou surnoms

des interlocuteurs, la date, l'heure et la durée de l'appel, la retranscription complète ou partielle de la conversation (parfois accompagnée d'un résumé de la part du retranscripteur lorsque l'appel n'était pas pertinent aux fins de l'enquête) et des commentaires ou corrections des enquêteurs. Tous ces éléments furent utilisés afin d'analyser les conversations et relations des individus ciblés, et plus particulièrement afin de pouvoir identifier les interlocuteurs.

2.2. LES SOURCES DOCUMENTAIRES

D'autres méthodes, telles la surveillance physique (principalement effectuée avant le début des écoutes électroniques pour établir les principaux liens entre les participants du réseau), les achats de crack par des agents doubles (trente-sept transactions), le recours à des sources rémunérées (informateurs) ayant par le passé fournies des informations justes et véridiques ont également été mises en commun afin de mettre toute la lumière sur ce réseau complexe. Toutes ces informations se retrouvent dans le dossier d'enquête disponible en *SuperText* en plus des casiers judiciaires de chacun des individus, le registre des voitures enquêtées, les notes des enquêteurs et les bâtiments surveillés.

Toutefois, seulement les informations policières (sources rémunérées, informations de tout genre, notes des enquêteurs) ont été retenues. La surveillance physique et les achats effectués par les agents doubles ne présentaient pas suffisamment d'informations afin de constituer une phase préliminaire aux écoutes électroniques en plus d'être présentés sous forme de notes manuscrites numérisées et difficilement lisibles. De plus, les registres des véhicules et des bâtiments ont été consultés sans que ceux-ci ne puissent s'avérer utiles étant donné la décision de ne pas prendre en compte la surveillance physique. L'infiltration du réseau par le milieu policier durant cette période n'a été que sporadique et inégale et explique le choix présent.

Les bilans et rapports effectués par les policiers se sont avérés être des sources très utiles afin de comprendre la vision du corps de police par rapport au réseau.

Différentes informations rédigées de façon non officielle permettent d'apprécier la raison du choix des personnes ciblées ainsi que leur rôle dans le réseau. Les bilans des saisies, perquisitions et arrestations ont également permis de comprendre l'implication des individus dans le trafic et corroborer ou infirmer certaines interprétations policières. Finalement, le rendement du jugement de la Cour a été consulté afin d'obtenir le bilan des accusations, condamnations et sentences pour les différents individus arrêtés.

3. ANALYSE DE RÉSEAUX

Puisque le principal objectif de la recherche est de comprendre les différentes façons de déstabiliser un réseau et l'effet qu'ont eu différentes actions policières sur les participants d'un réseau criminel, l'analyse de réseau est toute désignée à cet effet et constitue la principale méthode d'analyse utilisée. En effet, elle permet d'identifier les participants centraux, le nombre de relations entre les individus, la cohésion du réseau et de comprendre l'effet de modifications sur la structure du groupe.

À cet effet, une caractéristique particulièrement intéressante de l'analyse de réseau dans le cadre de cette étude est sa capacité à se pencher sur le dynamisme d'un ensemble d'individus, de leurs relations et de leur environnement (Sparrow, 1991). L'étude qui s'intéresse à l'évolution d'un réseau et des individus qui le composent par rapport aux stratégies policières utilisées, il est primordial de comprendre en quoi les résultats des analyses fluctuent.

3.1. SÉLECTION DES ACTEURS

Afin de choisir les acteurs présents dans les matrices d'analyses, une liste de tous les individus recensés dans les affidavits d'écoute électronique a été réalisée. Chaque individu identifié par la police grâce à la surveillance physique, aux achats de stupéfiants et aux écoutes électroniques lors de l'affidavit précédent (dans le cas du deuxième et du troisième affidavit) a été sélectionné et inscrit. Par la suite, tous les

individus identifiés (par les policiers et/ou l'auteur) lors des 96 000 pistes d'écoutes électroniques ont également été sélectionnés.

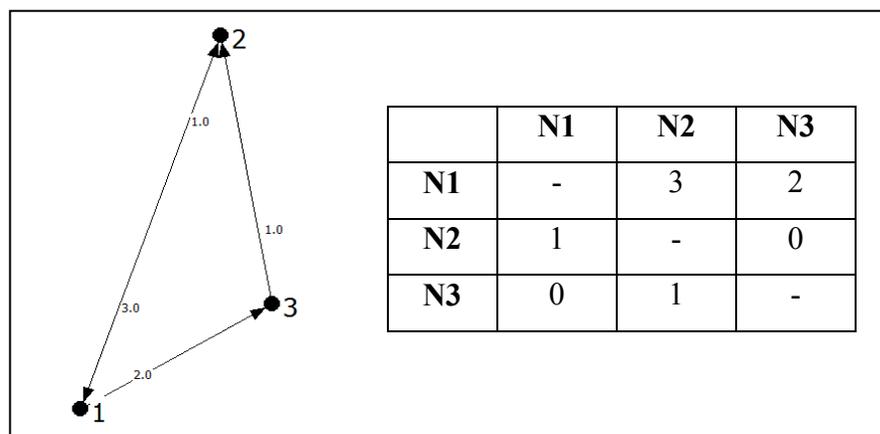
Toutes leurs relations avec d'autres individus (soit tous ceux n'ayant pas été placés sous écoute électronique par les enquêteurs) ont été notées ainsi que des informations pertinentes liées (rapport entretenu entre les individus, présence d'activités criminelles et légales, rôle, nombre de rencontres ou de conversations). Subséquemment, une deuxième sélection a été effectuée sur la base des informations recueillies. Ainsi, 119 individus sur 190 identifiés ont été retenus en raison de leur implication directe dans une activité criminelle du réseau ou de leur lien direct avec un des individus impliqué dans une activité criminelle (tel que les membres de leur famille, leur conjoint (e) et leur maîtresse/amant). Enfin, trente individus ont été retirés des analyses. Les raisons des retraits étaient l'absence d'implication dans une activité criminelle ou le fait qu'ils ne représentaient pas des personnes directement impliquées auprès d'un individu actif dans le trafic (comme certaines femmes premièrement considérées comme des maîtresses de certains individus et qui ne représentaient que de vagues connaissances avec lesquels ils entretenaient une conversation aguichante, par exemple). Avec plusieurs lignes raccrochées, individus non identifiés et conversations n'ayant pas de lien avec les activités du groupe, quelques milliers de conversations ont été retranchées. Les analyses ont alors été effectuées sur la base de 89 individus avec 181 relations à l'aide de 2606 pistes d'écoutes électroniques (résumées ou complètes).

3.2. CONSTRUCTION DES MATRICES

Des matrices de contacts asymétriques et non binaires entre les individus sélectionnés ont été créées grâce au logiciel Ucinet VI (Borgatti et Freeman, 2002). Elles permettent de connaître le sens des relations (qui initie le contact avec qui) entre deux contacts ainsi que la force de cette relation (n_1 appelle combien de fois n_2 et vice-versa). Ces deux caractéristiques sont très utiles lors d'analyses plus approfondies afin d'évaluer le rôle de chacun des individus, comme le fait de donner des ordres, se

rapporter à son supérieur, clarifier des instructions et vendre ou acheter des stupéfiants (Natarajan, 2000). Une matrice asymétrique non-binaire et un sociogramme ressemblent à ceci :

FIGURE 1. Représentation d'une matrice de contacts et de son sociogramme



Dans cet exemple, on observe que l'individu 2 appelle l'individu 1 une seule fois alors que l'individu 1 appelle trois fois l'individu 2 pour la même période. Dans le cas d'une matrice binaire, 1 représenterait la présence d'un contact entre deux individus (indépendamment du nombre de contacts) et 0 l'absence de contact. Dans cet exemple, la case commune aux individus 1 et 2 présenterait alors la valeur 1 et celle commune aux individus 2 et 3, la valeur 0. C'est donc sur la base de ces matrices (binaires directionnelles) que seront effectuées les analyses et la réalisation de sociogrammes présentant graphiquement les relations des différents individus. Leur utilisation permet de réaliser les analyses pertinentes.

Les réseaux ont donc été créés à l'aide des écoutes électroniques. À chacune des conversations, les participants (les noms ont été modifiés par des nombres aléatoires de 1 à 119 afin de préserver l'anonymat) en contact ont été notés (qui et la fréquence de leurs appels). Ces individus ont été sélectionnés sur la base de la nature criminelle de la conversation. Toutes les conversations relatives à des commandes au dépanneur ou dans un restaurant, au télémarketing, à des demandes d'information chez une

auprès d'une entreprise ou dans une banque pour vérification ont été exclues et considérées comme non pertinentes.

Une opération de grande envergure et longue peut être divisée selon des divisions temporelles ou d'autres éléments dans le contexte d'analyse qui peuvent avoir un impact sur le réseau ciblé. Les événements transitionnels peuvent dériver du réseau criminel lui-même comme la création d'un nouveau canal d'importation de stupéfiants et de nouveaux participants ou par des changements occasionnés par des stratégies et actions policières, comme des perquisitions de stupéfiants, l'arrestation d'un participant ou le renouvellement d'un affidavit d'écoute électronique (comme dans Morselli et Petit, 2007). Cette étude crée des périodes selon des stratégies policières déstabilisatrices, qu'elles soient intentionnelles ou non. En effet, alors que certaines stratégies policières sont planifiées et élaborées dans le but de déstabiliser le réseau, d'autres sont le fruit du hasard. Certains événements inattendus ou accidentels occasionnent des modifications importantes lors de l'enquête et poussent le réseau à réagir.

Six matrices ont ainsi été créées. Cinq d'entre elles représentent chacune des cinq phases créées sur la base des actions policières sélectionnées ayant un impact sur le déroulement de l'enquête, soit la structure et le processus criminel du réseau. La sixième matrice constitue toutes les conversations des individus sélectionnés durant le temps total de l'écoute électronique. Les données traitées ont par la suite été l'objet d'analyses selon différentes mesures et statistiques.

3.3. PHASES, MESURES ET STATISTIQUES

3.3.1. Les phases de l'enquête selon les interventions policières

Les policiers ont déstabilisé, volontairement et parfois involontairement, le réseau à différents niveaux à l'aide de plusieurs stratégies et événements accidentels. Chacune des six phases présentées au cours de l'analyse a été créée sur la base d'actions

policières ayant pu modifier à différents égards le réseau, autant dans sa structure que dans sa dynamique et son processus.

3.3.1.1. Phase I

La phase I constitue le premier mois de l'écoute électronique. La période d'écoute débute à la fin d'un mois d'automne alors que les individus du réseau préparent une importation de cocaïne grâce à des partenaires extérieurs au réseau présenté dans le cadre de cette étude. Les individus visés plus spécifiquement par l'affidavit d'écoute électronique étaient considérés comme les têtes dirigeantes du réseau d'après les filatures physiques et les informations des agents sources. La première phase permet donc de se familiariser avec le fonctionnement du groupe et de comprendre le processus des opérations de trafic. L'ambiance semble plutôt calme alors qu'aucun individu ne souligne l'impression d'être surveillé par la police pour l'instant.

3.3.1.2. Phase II

La deuxième phase présente l'effet de l'arrestation d'un participant sur le réseau. Cette stratégie policière est habituellement synonyme de retrait de l'individu et de modifications structurales. Le cas présent est pourtant tout le contraire. Au 42^e jour de l'écoute électronique, un revendeur se fait arrêter alors que les policiers effectuent chez lui une perquisition. Sa libération dès le lendemain constitue en soi un évènement peu significatif pour le réseau puisqu'il poursuivra allègrement ses activités de vente et de transformation de cocaïne en crack. Il sera même intéressant d'étudier plus en profondeur cette phase qui semble en être une d'expansion réelle du réseau et non relative à l'élargissement du filet des policiers. Après la mise en contexte de la phase I, la deuxième période permet aux policiers d'identifier davantage d'individus appartenant au réseau sur la base de la reconnaissance des voix, par exemple.

3.3.1.3. Phase III

Une action policière inattendue viendra perturber deux participants lors du 73^e jour de l'écoute électronique. La phase III débute alors qu'un enquêteur décide de s'introduire dans un appartement. Ce dernier abritait de l'équipement utilisé afin d'effectuer la cuisson de la cocaïne en crack par un distributeur et un superviseur du réseau. Avec aucun résultat concluant, l'enquêteur décide dès le lendemain de retourner au domicile, persuadé qu'il y trouvera des éléments de preuve incriminants. Assuré que l'appartement était vide, il y pénétra en fin d'après-midi en prenant soin de faire le tour des pièces sans ses chaussures et muni d'une lampe de poche. Il arriva alors face à face avec le superviseur siestant dans la chambre à coucher. Pris de panique, l'enquêteur réussit à s'enfuir rapidement en perdant une chaussure dans la cage d'escalier. Poursuivi par le superviseur des revendeurs, il arriva à rejoindre une autopatrouille au coin de la rue avant de quitter les lieux. L'individu appela sur le champ son distributeur afin de lui raconter l'évènement dans sa voiture mise sous écoute. Effrayés, ils décideront de faire le ménage de l'appartement afin d'effacer toute trace de la transformation de stupéfiants. Une perquisition ne pouvait dès lors avoir lieu. Les deux hommes développeront une certaine paranoïa qu'ils transmettront à leurs proches, jusqu'à dissimuler des stupéfiants chez l'un des fils mineur du distributeur. Ils auront alors de la difficulté à effectuer leurs activités quotidiennes de vente de stupéfiants et tenteront par tous les moyens d'être épaulés par d'autres trafiquants du réseau.

Cette période est également secouée par une tentative de meurtre à l'endroit d'un livreur et une saisie importante de stupéfiants (plus de 200 kilos) après les Fêtes dans un aéroport canadien. La saisie sera l'objet de nombreuses discussions téléphoniques au sein des participants du réseau qui soupçonnent que c'est par la faute d'un des leurs si cette quantité de cocaïne a été perdue alors qu'ils regardent les nouvelles à la télévision. Enfin, le deuxième affidavit d'écoute électronique est mis en application ajoutant à la mise sous écoute huit individus, et ce, dès le début de la phase. Ceci

permettra d'ailleurs la mise en lumière d'une nouvelle facette du réseau très peu observée auparavant.

3.3.1.4. Phase IV

Le 137^e jour marque l'entrée en scène de trois participants d'un groupe criminel en conflit avec les participants du réseau. Ce groupe avait orchestré un double meurtre afin de venger une transaction de drogues s'étant terminée par un vol et ayant attiré l'attention des enquêteurs sur le réseau de trafic de stupéfiants (un autre homme fut grièvement blessé également). Les hommes iront rencontrer un superviseur des revendeurs afin de l'intimider. Ils demanderont à parler au chef de l'organisation à propos de la division du territoire qui ne serait pas équitable selon eux. Nerveux, il répondra qu'il parlera « au boss » afin de l'informer de leur venue et rappellera l'un des hommes afin de fixer un rendez-vous. Toutefois, ce rendez-vous n'aura jamais lieu, les hommes étant en fait des policiers. Le nombre important de participants du réseau présents sur les lieux lors du dit rendez-vous poussa les policiers à annuler leur rencontre par peur d'une embuscade. Ce petit événement causa cependant beaucoup d'émoi auprès du superviseur. Il se teindra les cheveux afin de changer son apparence et parlera plus qu'à l'habitude au téléphone cellulaire. Il sera également impliqué dans une histoire de menaces de mort auprès d'un des participants du réseau et de viol sur une jeune fille mineure, chose qui lui vaudra son arrestation quelques semaines plus tard.

Par ailleurs, la phase IV souffre également de l'arrêt des écoutes à l'endroit des deux distributeurs. Les policiers ayant observé qu'ils formaient une deuxième facette du groupe, décidèrent de mettre fin à l'écoute ce qui engendrera des changements importants : les individus étaient régulièrement dans le groupe de tête des mesures de centralités de degré et d'intermédiarité lors des trois premières phases. Cette décision étrange sera toutefois intéressante au point de vue analytique. En effet, les sujets participent toujours au réseau sans qu'ils soient observés par la police et sans que les liens disparaissent de façon drastique au sein du réseau. Que s'est-il donc passé pour

que deux individus très centraux soient retirés et ne bouleversent pas les liens présents entre les participants?

3.3.1.5. Phase V

La dernière phase de l'écoute électronique peut facilement être perçue comme le début de la fin de par la visible fragmentation du réseau en trois composantes distinctes. Deux arrestations ont lieu au début de la phase, soit celles d'un livreur et d'un superviseur des revendeurs (celui-là même qui avait été approché par les trois policiers lors de la phase IV). Dans le premier cas, l'individu est relâché le jour même de l'arrestation. Alors que les policiers filent le livreur, ils l'interceptent et perquisitionnent quelques grammes de crack avant de procéder à son arrestation. Il est par la suite relâché à sa grande surprise et contacte son distributeur à cet effet. Le sous-groupe constitué par la nouvelle facette découverte lors de la phase III se verra très surpris par l'évènement et commencera à entretenir une certaine paranoïa par rapport à cette libération. Ils ne savaient alors pas que les policiers préparaient le coup de filet pour le mois suivant et qu'il n'était alors pas avantageux de porter des accusations à l'endroit du livreur dans l'immédiat, étant plus sage d'attendre.

Dans le deuxième cas, un superviseur des revendeurs est incarcéré pour un évènement non relié aux pratiques de trafic de stupéfiants du réseau, soit à la suite d'un viol à l'endroit d'une jeune fille mineure. Il restera derrière les barreaux jusqu'au ratissage final le 198^e jour de l'écoute électronique. Retiré du réseau, son absence engendrera des conséquences importantes pour le réseau exposé par les écoutes électroniques, la segmentation étant grandement due à son retrait. Son arrestation était probablement stratégique puisque les peines pour agression sexuelle sont souvent plus importantes que pour trafic de stupéfiants. Les deux enquêteurs ont dû entrer en contact afin de réaliser ce coup de filet.

3.3.1.6. Phase VI

La sixième et dernière phase de l'enquête constitue le ratissage final. Le 198^e jour de l'écoute électronique sera marqué par l'arrestation en début de matinée de 26 individus ciblés lors de l'enquête. Les trois niveaux de trafic de stupéfiants ont été touchés par la rafle massive qui a réussi à détruire une bonne partie du réseau au niveau de la structure et du processus criminel. Plusieurs d'entre eux écoperont de peines d'incarcération.

3.3.2. *Les mesures et statistiques*

Pour chacune des cinq matrices correspondant aux périodes d'enquête créées par les stratégies policières, différentes mesures ont été effectuées. Ces dernières sont réalisées afin de comprendre la structure du réseau à chaque temps donné et le pattern des relations entre les individus. De plus, des analyses des groupes sont effectuées sur la même base ainsi que sur les individus. Le fait de comparer les mesures de phase en phase permet de comprendre l'évolution du réseau, soit sa déstabilisation et son adaptation.

Les indicateurs principaux qui sont pertinents d'utiliser sont la densité, le coefficient d'agglomération, la centralité de degré et la centralité d'intermédiation. Leurs caractéristiques et utilités sont présentées dans les sections suivantes.

3.3.2.1. Densité

La densité est la mesure de la cohésion d'un réseau social, soit le niveau général d'affiliation d'un groupe (Scott, 2000). Il s'agit d'une mesure de l'ensemble du réseau et se définit comme la proportion du nombre de liens existants entre les acteurs et le maximum de liens possibles entre tous les acteurs du réseau. Ainsi, plus les individus présents ont de contacts, plus la proportion, donc la cohésion, est élevée. Un indice de 100 % indique que tous les participants du réseau sont liés ensemble alors qu'un

indice de 0 % se traduit par l'isolement de tous les participants, aucun lien les unissant.

La densité donne également une indication de la vitesse à laquelle l'information est diffusée parmi les acteurs du réseau (Hanneman et Riddle, 2005). En effet, plus les acteurs ont de liens entre eux, plus l'information voyage rapidement et se transmet.

Il faut toutefois comprendre que la densité est une mesure s'intéressant au réseau dans son ensemble et ne peut informer sur la façon dont les individus sont connectés. Elle pourra être utilisée afin de distinguer la cohésion locale obtenue avec le coefficient d'agglomération.

3.3.2.2. Coefficient d'agglomération

Le coefficient d'agglomération (*clustering coefficient*) mesure la concentration de cliques des contacts directs d'un individu. Il permet d'établir si l'individu fait parti d'une clique locale ou d'une clique dans le réseau. La mesure ne prend en compte que les relations directes entre les contacts de l'individu étudié. Bref, le coefficient d'agglomération est une mesure de la densité du réseau personnel d'un individu à l'intérieur du réseau général.

Le coefficient d'agglomération du réseau est la moyenne des indices de coefficient d'agglomération pour chacun des individus. Ainsi, plus l'indice moyen est élevé, plus le nombre d'individus avec des réseaux personnels denses est élevé, plus le nombre de cliques est élevé.

Les coefficients d'agglomération (cohésion locale) seront mis en comparaison avec les densités (cohésion globale) de chacune des phases afin de mettre en perspective l'importance des cliques présentes. Il sera ainsi possible de voir en quoi ils abondent dans le même sens et si une part de la densité, par exemple, peut être expliquée par le coefficient d'agglomération.

3.3.2.3. Centralisation et centralité de degré

La centralité de degré (*degree centrality*) est la mesure de centralité la plus fréquente lorsque l'on s'intéresse à l'analyse de réseau. Elle représente le nombre de contacts directs d'un individu. La mesure se présente en pourcentage qui est basé sur le nombre d'individus total dans le réseau et de leurs liens entre eux. Ainsi, un individu avec un indice de centralité de degré égal à 100% indique qu'il est en contact direct avec tous les individus du réseau, alors qu'un individu avec un indice de centralité de degré de 0% indique qu'il est isolé.

La centralisation de degré, quant à elle, est la mesure de la centralité générale de l'ensemble du réseau. Elle permet de comprendre si le réseau et les individus qui le composent sont réunis autour d'un individu en particulier, qui est dès lors central (l'indice de centralisation est alors plus près de 100%) ou est plus dispersée en raison de la présence de plusieurs individus centraux en termes de degré (l'indice de centralisation est alors plus bas).

Dans un réseau asymétrique, soit un réseau dans lequel il est possible de savoir le sens des relations entre les participants, deux mesures sont possibles : *outdegree* et *indegree* (Hanneman et Riddle, 2005). La centralité d'*outdegree* est la somme des liens d'un individu communiquant avec d'autres individus. Il est donc possible de savoir l'influence qu'un participant peut avoir dans le réseau sur les autres. La centralité d'*indegree* est la somme des individus entrant en communication avec l'individu analysé.

La centralité sera étudiée au niveau du réseau dans son ensemble (centralisation de degré du réseau) et au niveau individuel (centralité de degré) à chacune des phases de l'enquête. Ceci permettra de voir quels sont les individus avec le plus de contacts directs, et donc d'influence, mais étant également sujets à être plus visibles et vulnérables (Sparrow, 1991; Freeman, 1979).

3.3.2.4. Centralisation et centralité d'intermédiation

La centralité d'intermédiation (*betweenness centrality*) introduit une nuance importante au concept de centralité. Alors que l'individu central en termes de degré mise sur la quantité de contacts, l'individu central en termes d'intermédiation mise sur la qualité des relations qu'il entretient. La mesure de centralité d'intermédiation introduit donc la notion de contact indirect, soit qu'un individu peut entretenir des liens avec une autre personne par l'intermédiaire d'un tiers.

Un individu est médiateur d'une relation entre deux personnes quand il se trouve sur leur chemin géodésique, soit le chemin le plus court connectant une dyade. Le médiateur a donc la capacité de contrôler la communication à l'intérieur du réseau de façon indirecte (courtier).

La mesure est égale à la proportion de fois que l'individu est positionné sur le chemin géodésique d'une dyade. Plus l'indice est élevé, plus l'individu a la capacité de filtrer l'information dans le réseau. La mesure sera utilisée au niveau du réseau (centralisation d'intermédiation) et au niveau individuel (centralité d'intermédiation) lors de chacune des phases.

Les quatre mesures présentées serviront à mieux comprendre et analyser les changements structuraux au sein du réseau au cours des cinq phases de l'enquête. L'impact des stratégies et actions policières pourra donc être observé selon les fluctuations des indices, autant au niveau global qu'individuel. Afin de comprendre l'impact des stratégies et actions posées au niveau des mises en arrestation, accusations et sentences, d'autres analyses seront effectuées.

3.3.3. Hypothèses dans les variations selon les phases

Les mesures de densité, d'agglomération, de centralisations et de centralités de degré et d'intermédiation varieront selon les phases de l'enquête créées par les stratégies et

actions policières. En effet, les événements ont touché le réseau et ses participants à différents niveaux et les ont poussé à s'adapter, ce qu'ils ont été aptes de faire ou non. Ceci se traduira au travers des mesures d'analyse de réseaux et permettra de comprendre la portée de la déstabilisation statistiquement.

Tout d'abord, comme l'a démontré l'étude de Morselli et Petit (2007) à l'égard de saisies répétitives à l'endroit d'un groupe d'importation de stupéfiants, une décentralisation du réseau est attendue. Les stratégies répétées pour ce réseau ont créé un manque de confiance à l'égard du coordonnateur principal. Le réseau était de moins en moins centralisé autour du coordonnateur. Pour le réseau analysé dans le cadre cette étude, un pattern semblable est attendu. Alors que le réseau est frappé à plusieurs reprises par différentes stratégies et actions involontaires déstabilisatrices, les individus au sein du groupe auront tendance à se décentraliser.

La perte de confiance envers leur coordonnateur et la compartimentation en petites cliques basées sur la confiance seront les raisons principales de la perte de centralité de degré et d'intermédiation et de l'augmentation du coefficient d'agglomération. Les cliques seront à la hausse ce qui augmentera la densité locale des individus et la densité globale du réseau, le nombre de liens présents entre les individus désormais plus élevé.

Au niveau individuel, davantage de participants verront leurs mesures de centralité augmenter alors que les individus centraux en début d'enquête diminueront. En effet, la décentralisation générale du réseau s'opérera au travers de l'augmentation du nombre d'individus centraux. Pour ce faire, certains individus peu visibles et influents en début d'enquête gagneront en importance alors que les coordonnateurs et courtiers tendront à diminuer. Le nombre de courtiers augmentera en raison de l'augmentation des cliques qui doivent communiquer ensemble.

Bref, des indices de déstabilisation basés sur la décentralisation et la perte de consortium due à l'augmentation des cliques et du besoin de continuer la

communication grâce à davantage de joueurs clés seront assurément présents dans un contexte d'application de stratégies policières répétitives.

4. PRÉDICTION DE LA FIN DE L'ENQUÊTE

Afin de pouvoir étudier la déstabilisation et l'adaptation du réseau de trafic de stupéfiants par les interventions menées par les enquêteurs, certaines variables doivent être mises en relation, soit entre autres les mesures de densité, les coefficients d'agglomération, les mesures de centralité de degré et celles d'intermédiarité étudiées en première partie.

Des indicateurs de déstabilisation sont également à considérer, étant donné le résultat direct de l'intervention policière sur ces variables. La construction d'un modèle avec les indicateurs et les mesures (centralités de degré et d'intermédiarité, densité et coefficient d'agglomération) permettra de comprendre l'effet des interventions à l'égard du réseau en plus de l'importance de chacun des individus.

Les variables retenues pour l'étude de la conclusion de l'enquête sont donc en premier lieu l'effet direct des stratégies policières adoptées, soit les individus arrêtés, le nombre d'accusations et la durée des sentences imposées. Les facteurs considérés comme prédictifs de ces résultats sont la centralité de degré, la centralité d'intermédiarité, le nombre de phases dans lesquels les individus se retrouvent (pour un minimum de une et un maximum de cinq), la présence sur au moins un affidavit électronique et le rôle des individus. Ce dernier facteur constitue en fait trois variables dichotomiques distinctes : le trafic de haut niveau, le niveau de distribution et le niveau de revente.

La déstabilisation et le démantèlement du réseau criminel et de ses participants devraient alors s'observer au travers des conclusions de l'enquête. Avec comme objectif principal le démantèlement du réseau, les policiers ont procédé à un nombre important d'arrestations (26) à l'endroit d'individus fort probablement ciblés à la

base. Les attentes quant à la prédiction des arrestations, des accusations et de la durée de la peine sont relatives à l'importance des individus ciblés. Bref, les individus placés sur un affidavit d'écoute électronique, occupant un rôle d'influence dans la chaîne du trafic et ayant de nombreux contacts avec des participants du réseau (mesure de centralité de degré plus élevée) ont plus de chance d'être arrêtés. Enfin, les individus avec les positions les plus influentes écoperont fort probablement d'un nombre plus élevé d'accusations et de peines d'incarcération plus longues.

5. LIMITES DE L'ÉTUDE

Une des limites de cette étude est spécifique à l'utilisation de données policières. En effet, un biais est présent du fait que les données sont le résultat de l'interprétation par les forces policières d'un réseau qu'elles considèrent comme un gang de rue. Un manque d'objectivité de la part du corps de police ou certaines manipulations des données (dans l'optique où des conversations ont été retranscrites et d'autres résumées de façon très succincte) est un biais qu'il faut prendre en considération dans le traitement des données et les analyses.

Ce biais constitue toutefois dans le cadre de cette étude un avantage. Puisque l'intérêt porte sur la façon dont les stratégies policières ont bouleversé le réseau et non seulement l'étude du réseau lui-même, les données tirées du dossier de l'enquête permettent de voir cet effet direct. Il devient alors intéressant de comprendre comment les policiers ont pu remarquer les modifications que leurs stratégies et actions ont eues sur les participants du réseau et comment ils ont pu en tirer profit ou non. L'utilisation de telles données permet donc de démontrer en quoi le recours à l'analyse de réseaux tout au long de l'enquête aurait pu bénéficier aux policiers et à la planification de leurs actions futures.

Subséquentement, la période et les suspects ciblés ne sont pas nécessairement représentatifs de l'ensemble du groupe sous enquête (Natarajan, 2000). Le réseau est vu à travers les yeux de la police, les objectifs donnés lors de l'enquête et ses moyens

(financiers, humains et matériels). Il faut également comprendre que l'évolution du réseau ou un changement dans sa structure peut être causé par une concentration plus importante de collecte d'informations par rapport à un individu ou un sous-groupe d'individus spécifique ciblé momentanément par les enquêteurs, par exemple. Il n'y a qu'à observer l'introduction de nouveaux individus lors des renouvellements des affidavits d'écoute électronique pour apprécier les changements structurels qui peuvent sembler être une évolution naturelle du réseau.

Morselli (2008) vient expliquer davantage ces limites et démontre qu'elles peuvent être contrôlées. En effet, bien que l'individu dans les mesures et les analyses est souvent celui qui est la cible centrale lors de l'enquête, tout dépend de la longueur de l'enquête. Plus les enquêtes sont longues, plus le biais permet d'être contourné alors que les policiers ont pu découvrir davantage de détails sur les autres individus qu'ils n'avaient pas préalablement ciblés. L'opération qui est l'objet d'étude dans ce cas-ci étant d'une durée de treize mois, il est faux d'avancer que seuls les individus centraux ciblés en début d'enquête aient été surveillés et qu'aucun autre individu n'ait été découvert.

De plus, les écoutes électroniques constituant les données principales utilisées dans ce projet de recherche permettent de réduire le nombre de manipulations effectuées sur les données et représentent dès lors une source valide au point de vue empirique dans un contexte criminel (Natarajan, 2006). Le fait d'avoir les échanges purs entre les participants empêche l'inclusion de certains biais. Il faut toutefois être sensible au fait que certains individus importants dans le réseau peuvent ne pas avoir été mis sous écoute électronique (Varese, à paraître).

Par ailleurs, certaines limites au niveau de l'analyse de réseaux criminels doivent également être soulignées. L'analyse de ce gang de rue à travers les données policières ne sera que partielle en raison de la nature illicite des activités étudiées (McGloin, 2005; Krebs, 2001; Coles, 2001). La totalité des transactions, des acteurs

ou des conversations ne peut être atteinte dans une telle enquête, et les analyses doivent en prendre compte.

Enfin, comme le soulignent Coles (2001) et Krebs (2001), la dynamique des organisations criminelles nous empêche de comprendre le portrait complet. Bref, il faut spécifier que les analyses de ce projet rendent compte de la situation du réseau durant treize mois et que les enquêteurs se sont principalement intéressés à certains participants sur la base de surveillances physiques et d'informateurs. Le renouvellement des affidavits a toutefois pu corriger le tir par l'inclusion de davantage de participants pertinents tout au long de l'opération (Morselli, 2008).

CHAPITRE III
ÉVOLUTION DU RÉSEAU : STRATÉGIES POLICIÈRES ET ADAPTATION

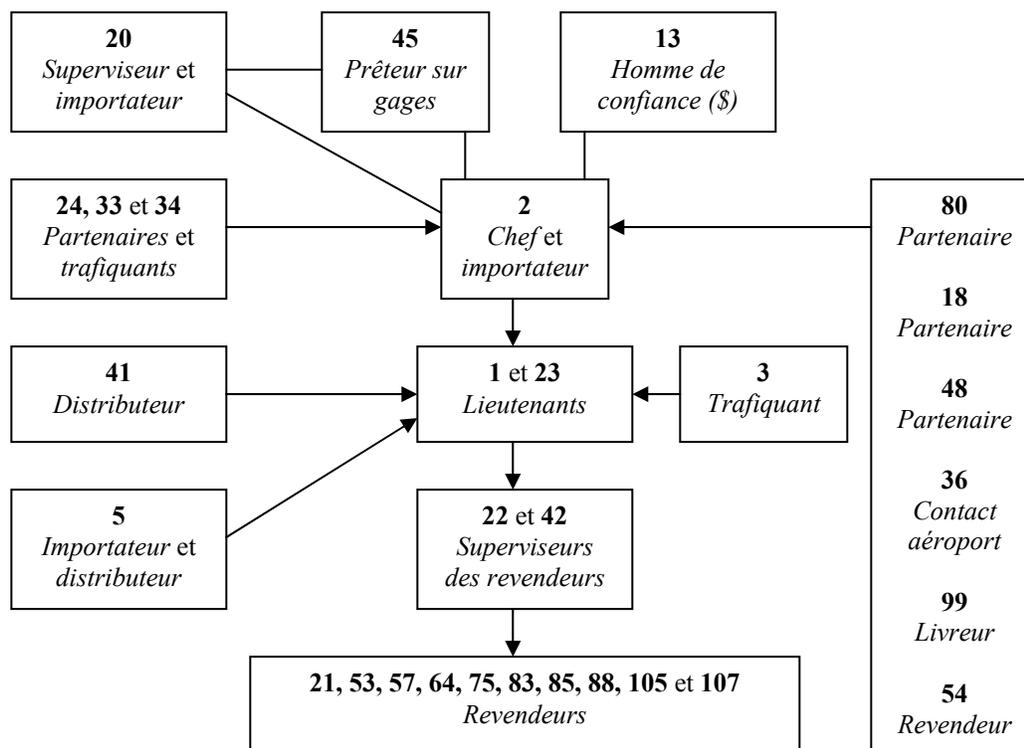
1. LES PRINCIPAUX ACTEURS

Les policiers ont commencé à s'intéresser au réseau A un an avant les premières écoutes électroniques alors que survient un double meurtre dans une grande ville canadienne. Un des participants du réseau aurait volé des stupéfiants durant une transaction à des participants d'un autre groupe criminalisé. Ce dernier a donc décidé de régler ses comptes en tuant deux revendeurs à la solde du réseau voleur, le réseau A. Les enquêteurs ont donc pu découvrir un vaste réseau d'importation, de distribution et de revente de stupéfiants (cocaïne, crack et cannabis) constitué de participants de différents groupes criminalisés, dont des membres de gangs de rue selon les policiers.

Les dix premiers mois de l'enquête se résument à une filature physique sporadique et à plusieurs achats de roches de crack aux revendeurs du réseau (trente-sept transactions effectuées par deux agents doubles). Ces achats furent effectués auprès des individus 21, 22, 23, 42, 57, 64, 85, 106 et 107. Les policiers sur la base de ces observations, de celles de sources rémunérées et d'informations de certains citoyens établirent rapidement un portrait du réseau et identifièrent les rôles de chacun des individus jugés importants. Intéressés par ces individus, les policiers rédigèrent un premier affidavit d'écoute électronique à leur endroit.

La vision de l'organisation par les policiers est de type hiérarchique et est présentée dans la figure 2. D'après les renseignements recueillis, ils ont été en mesure de désigner un chef, ses lieutenants, des distributeurs, des superviseurs des revendeurs, des revendeurs et différents partenaires affiliés au réseau. En outre, les individus ont été regroupés et identifiés comme donnant des ordres à des individus ou en recevant d'autres. L'orientation des flèches dans le schéma est donc pertinente. Il faut d'ailleurs souligner que les distributeurs du réseau, 5 et 41, ne semblent pas être approvisionnés par 2 et 20. Selon les policiers, leurs fournisseurs seraient des individus n'appartenant pas au présent schéma. De plus, 5 et 41 feraient directement affaire avec les lieutenants du réseau, 1 et 23.

FIGURE 2. Vision policière de l'organisation des principaux acteurs du réseau

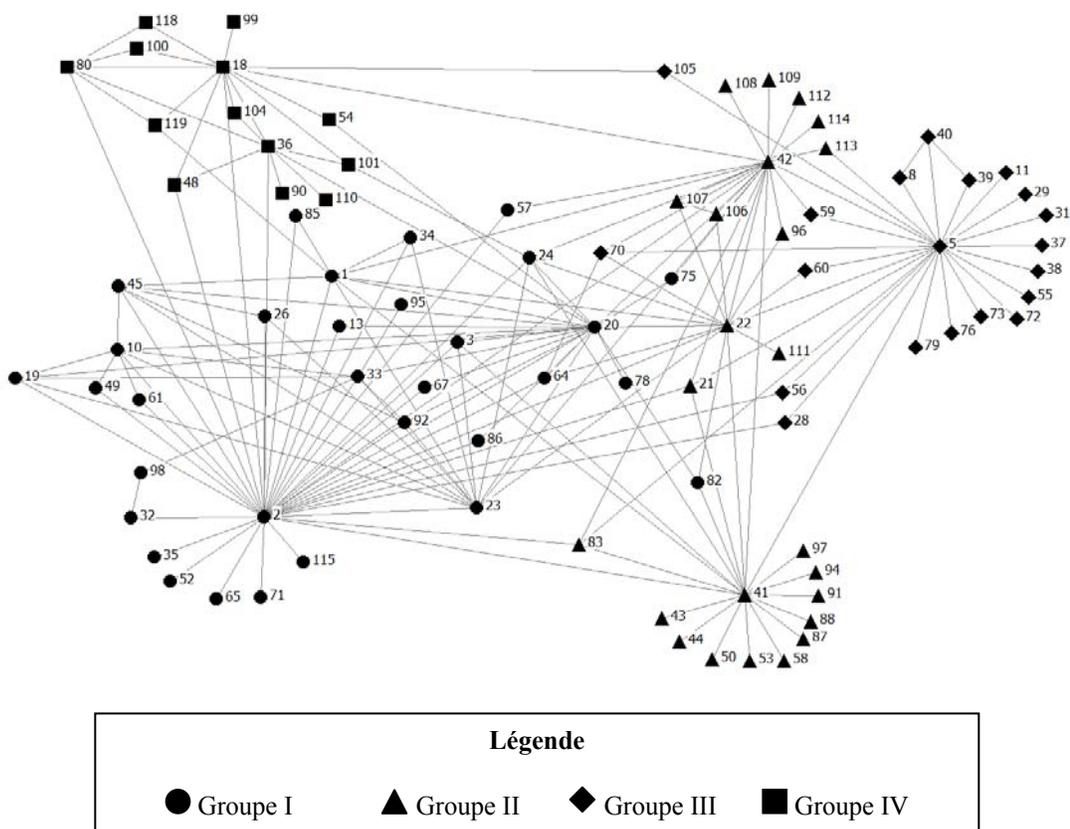


L'observation de la figure 2 permet de comprendre la vision qu'entretiennent les policiers tout au long de l'enquête. Les importateurs donnent des ordres et fournissent les lieutenants. Ces derniers sont en fait des grossistes qui communiquent et coordonnent les activités des superviseurs des revendeurs aidés des distributeurs. Les revendeurs sont donc dépendants des superviseurs qui font office de fournisseurs. Par ailleurs, des facilitateurs au trafic de cocaïne et de crack sont présents et évoluent autour du coordonnateur principal du réseau, l'individu 2. Ce dernier est identifié par les enquêteurs comme le chef qui est entouré par des partenaires avec lesquels il trafique, d'un prêteur sur gages (qui est son ami d'enfance) et de son homme de confiance (propriétaire d'un commerce également). Enfin, un sous-groupe bien distinct effectue diverses transactions avec la composante principale du réseau et est formé de trois individus partenaires, d'un contact à l'aéroport facilitant l'importation de stupéfiants, d'un livreur et d'un revendeur. Le réseau A a donc été ciblé sur la base de ces individus principaux, auxquels sont venus se greffer d'autres participants plus secondaires au cours des cinq phases actives de l'écoute électronique.

2. L'ÉVOLUTION DE L'ENQUÊTE ET DU RÉSEAU PAR PHASE

Le réseau A est constitué de 89 participants impliqués directement dans le trafic de stupéfiants et qui sont présentés avec leurs relations grâce à leurs conversations téléphoniques dans la figure 3. Le nombre peu élevé de relations entre les participants fait apparaître les quelques individus qui en entretiennent plusieurs. Ainsi, dans son ensemble, le réseau est peu cohésif avec une mesure de densité de 3,46%. Ce fait s'actualise lorsque l'on s'intéresse au coefficient d'agglomération de 57,9%. Cette mesure démontre que les individus ont tendance à se regrouper en forme de cliques et les individus ont des relations avec des individus se connaissant.

FIGURE 3. Sociogramme du réseau A ciblé par les enquêteurs



De plus, le réseau n'est pas fortement centralisé. En effet, les individus n'ont pas tendance à se regrouper autour d'un coordonnateur en particulier alors que les mesures d'outdegree et d'indegree sont respectivement de 27,53% et de 34,43%. Les

individus en lien avec le plus de participants sont 2 (un importateur), 5 et 41 (des distributeurs) alors que ceux avec le plus de contacts les appelant sont 2, 5 et 42 (un superviseur des revendeurs). Par ailleurs, ce sont les mêmes individus qui jouent les rôles de courtiers les plus influents et expliquent la centralisation d'intermédiation du réseau de 32,62%. Les participants 2, 5, 41 et 42 sont ceux qui servent le plus d'intermédiaires entre des contacts déconnectés. Il est intéressant de noter qu'ils occupent également des rôles influents alors qu'ils s'assurent de l'importation de la cocaïne et de sa distribution auprès des revendeurs.

Les participants avec divers rôles et positions se répartissent en quatre sous-groupes particuliers (I, II, III et IV)². Dans chacun des sociogrammes, ils sont représentés par des formes géométriques différentes afin de bien pouvoir les identifier. En début d'enquête, un groupe majeur sera identifié (le groupe I), soit le groupe principal exposé durant les phases I et II. Les policiers entrevoyaient la possibilité de faire affaire à un réseau simple de trafic de stupéfiants. Toutefois, les découvertes effectuées au courant des deux premiers mois de l'écoute électronique leur feront entrevoir une autre réalité, soit celle de deux facettes à l'intérieur du groupe majeur et l'apparition d'un groupe à part trafiquant avec le groupe majeur.

La deuxième facette proprement dite était constituée et dirigée principalement par les distributeurs du réseau, les individus 5 (groupe III) et 41 (groupe II). Ces individus avaient été plusieurs fois observés ensemble lors de la filature physique ayant précédé les écoutes et ont fini par être identifiés comme une facette différente à l'intérieur même du réseau. Ils étaient en lien avec quelques revendeurs, dont 21, et les superviseurs des revendeurs, 22 et 42. Les « dirigeants » de cette deuxième facette cesseront d'être sous écoute lors de la phase IV, changeant l'aspect du réseau.

² La quatrième phase présente un cinquième sous-groupe distinct. Il s'agit en fait de la présence d'un policier infiltrateur et non d'un des participants criminels du réseau en tant que tel et n'est donc pas présenté dans l'énumération.

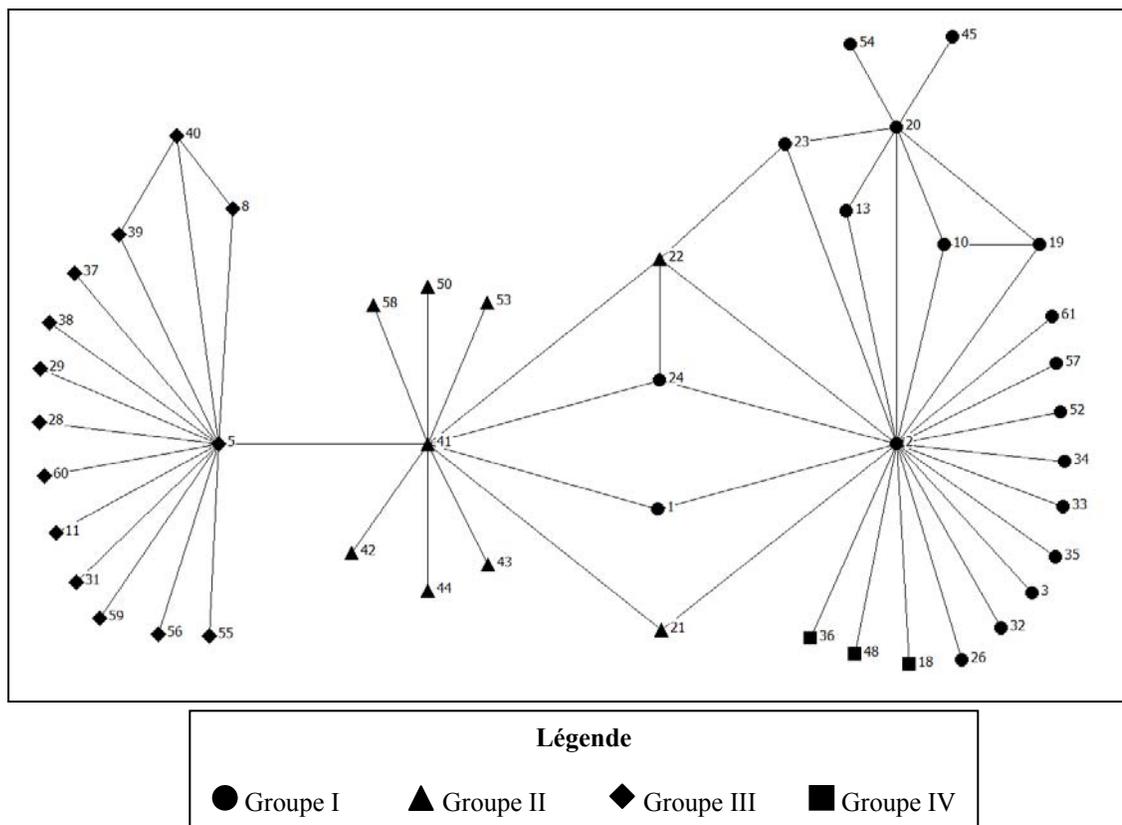
Par ailleurs, le groupe IV vient se greffer aux individus déjà identifiés dès les phases I et II. Placés sous écoute seulement qu'à la moitié de l'enquête, les relations entretenues par ces participants ne pourront être appréciées que plus tard. Les individus 26, 48, 54 et 99 se verront dirigés par 18 et 80 (groupe IV), deux membres d'une même famille partenaires. Trafiquant eux aussi au kilogramme du crack et de la cocaïne, ils seront identifiés comme un sous-groupe dans les analyses et deviendront particulièrement intéressant lors des deux dernières phases, soit IV et V.

Bref, le réseau A dans son ensemble, bien qu'il rejoigne 89 individus, n'est pas cohésif et est plutôt compartimenté. Les analyses effectuées durant chacune des phases de l'enquête permettront de comprendre l'évolution des connexions entre les participants et les modes réactifs de ceux-ci relativement aux stratégies policières élaborées. Les variations des mesures de chacune des phases pourront finalement expliquer l'impact déstabilisateur des stratégies et actions involontaires.

2.1. PHASE I : LE PREMIER MOIS DE L'ÉCOUTE ÉLECTRONIQUE

La première phase de surveillance électronique montre les principaux individus visés par les enquêteurs suite à diverses surveillances physiques et infractions. Les principaux individus ciblés par les policiers sont les coordonnateurs du réseau, soit l'importateur 2 et les distributeurs 5 et 41 comme la figure 4 l'expose. Le réseau se présente sous une certaine chaîne articulée par ces individus qui sont en contact avec un nombre important de participants et présentent la capacité de filtrer l'information et de la transmettre aux individus isolés. L'absence d'action policière directe permet ainsi de comprendre le fonctionnement de base du réseau.

FIGURE 4. Sociogramme de la phase I du réseau A ciblé par les enquêteurs



Peu d'individus semblent entretenir des liens au début de l'écoute. De nombreux participants sont présents dans le réseau et maintiennent peu de relations. Le réseau est plutôt dispersé et augmente l'importance des canaux de communication permettant de faire voyager l'information rapidement et efficacement. Ces faits s'expliquent par la très faible densité du réseau (4,04%). À cet effet, le coefficient d'agglomération (35,2%) confirme que quelques personnes entretiennent des relations avec des individus se connaissant, mais que ce nombre reste faible.

Davantage de participants du réseau entrent en contact avec les centres locaux 2, 5 et 41, qu'eux entrent en contact avec les participants du réseau. Par ailleurs, le fait que ces trois acteurs soient reliés à de nombreux participants déconnectés mène à une mesure de centralisation d'intermédiarité moyenne : les sujets 2, 5 et 41 ont respectivement douze, dix et six contacts isolés alors que les autres individus en

entretiennent que très peu. Ainsi, les centralisations de degré (outdegree : 35,38% et indegree : 37,71%) et d'intermédiation (34,17%) du réseau sont moyennes.

Au niveau individuel, l'importateur 2, est l'individu dans cette phase qui appelle le plus et est le plus appelé (Outdegree de 38,64% et Indegree de 40,91%). De plus, il est celui qui filtre le plus l'information entre des individus non connectés en tant que pont ou courtier (intermédiation de 35,62%). Son retrait hypothèquerait grandement le flux de la conversation au sein du réseau. Il abaisserait la densité à 2,38% et diminuerait de moitié la centralisation de degré (outdegree passant de 35,38% à 18,98% et indegree de 37,71% à 23,74%) et de près de six fois la centralisation d'intermédiation passant de 34,17% à 6,01%. Sa position au sein de la structure du réseau est donc stratégique tout comme son rôle qui permet au groupe d'être approvisionné régulièrement en kilogrammes de cocaïne. À titre d'exemple, c'est lui qui avertit les troupes de cesser de vendre durant quelques jours en raison d'une forte présence policière à la suite d'une arrestation. Il laisse le message à certains individus qui se chargeront de transmettre l'ordre de façon plus étendue aux revendeurs et partenaires. Il est par ailleurs connecté avec des individus significatifs comme les grossistes, des partenaires, un trafiquant et des revendeurs de rue; alors que 5 et 41, bien qu'occupant des positions très intéressantes d'un point de vue statistique, sont liés à des participants moins significatifs au niveau des rôles.

La phase I permet d'apprécier la façon dont les enquêteurs ont procédé afin d'attribuer des fonctions aux différents individus. Le sujet 2 qui est très central et régulièrement appelé « chef » lors des conversations fut de facto nommé comme tel par les forces de l'ordre. Avec ce principe, son entourage est constitué de ses subalternes et délégués. L'individu 1 est celui qui reçoit des ordres de 2 et doit constituer selon les appellations des policiers, son lieutenant. Il se charge donc des activités quotidiennes du réseau et veille au bon fonctionnement du trafic bien qu'il n'entretienne aucun lien avec des individus identifiés à ce stade (il sera placé sous écoute à la troisième phase seulement). Cet individu constitue quand même un contact privilégié étant en lien avec le groupe de 41. L'individu 2 entretient donc des

liens forts avec des individus importants dans le réseau. Il appelle régulièrement 24 (dix appels), un de ses partenaires, afin d'effectuer des transactions de stupéfiants. Ce partenaire contacte également 2 à de nombreuses reprises (vingt-deux appels) afin de discuter de kilogrammes et de demi-kilogrammes de cocaïne. Le chef fixera même une rencontre avec 24 pour évaluer la qualité des stupéfiants discutés dans l'éventualité d'achats en plus grande quantité (probablement des multikilogrammes).

D'autres relations fortes d'affaires existent également entre un distributeur (41) et un revendeur (21). Le premier contacte dix-sept fois le second afin de s'assurer que le « chaudron de riz » (cocaïne) est en place ou de demander la raison pour laquelle « il était écrasé comme cela » (crack ou cocaïne). On peut donc apprécier la relation entre les deux individus : 21 semble avoir des comptes à rendre à 41 en lui rapportant certains événements comme l'exécution de la transformation des stupéfiants pour lui. Toutefois, 41 entretient une communication régulière qu'avec 21. Il est très faiblement connecté à son acolyte 5 (un appel) et au grossiste (1), partenaire (24) et superviseur (22) qui sont eux fortement connectés à 2. Bref, 41 est quelque peu isolé lors de cette phase et semble mener ses propres affaires sans les indications de 2.

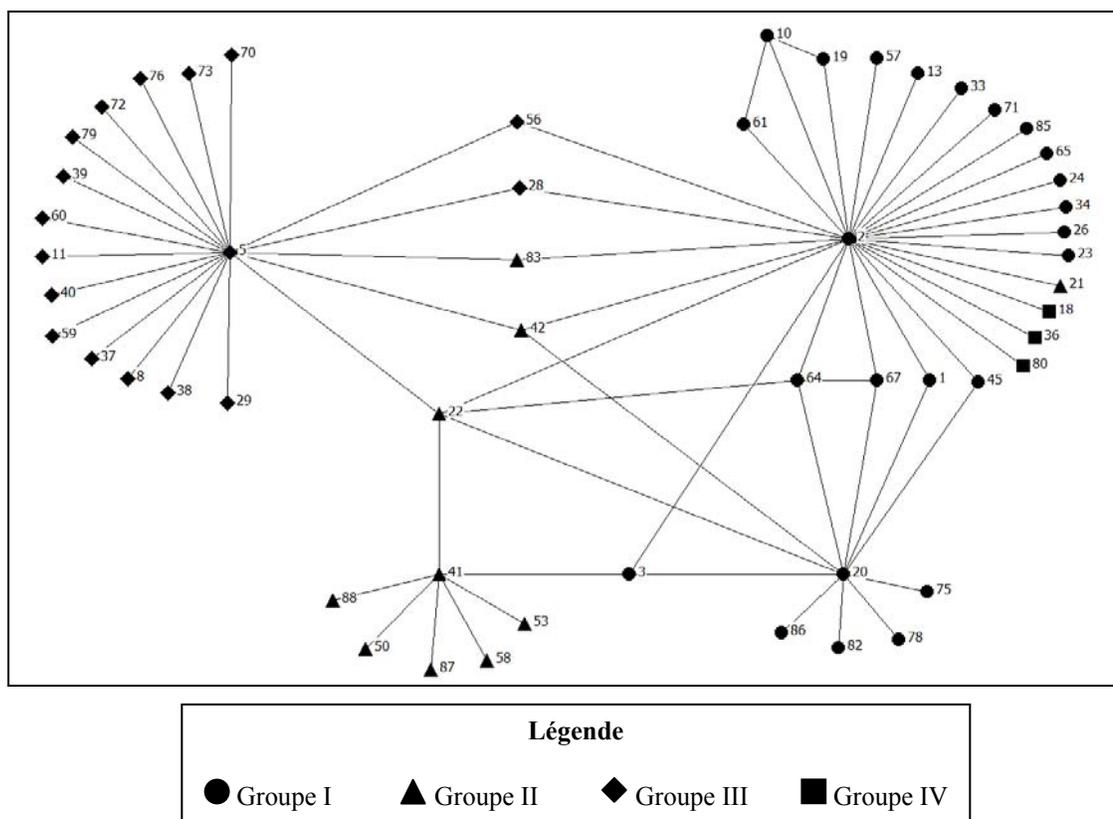
Enfin, on remarque dès le premier mois que certains participants moins connectés évoluent dans des réseaux criminels non exposés par les écoutes électroniques. Les individus 53 et 83 (que l'on pourra observer lors des phases subséquentes), sur la base d'informations policières, font partis d'un gang de rue majeur d'une grande ville canadienne et font des affaires avec 41. Il est sans dire qu'ils seront identifiés comme de simples revendeurs aux termes de cette enquête bien que reconnus par des sources rémunérées comme des têtes dirigeantes de gangs (voir des distributeurs). Une situation semblable paraît se répéter dans le cas de 34 qui prépare des transactions avec 2 (et plus tard 23 lors des phases III et IV). Les quantités trafiquées (en kilogramme) laissent croire qu'il fournit divers individus à l'extérieur du présent réseau dans une autre grande ville canadienne sur la base des écoutes électroniques. L'importance et l'influence de ces trois individus, bien que non quantitativement

observables à l'aide des mesures de centralité et de cohésion, sont toutefois qualitativement appréciables et doivent être considérées dans les analyses.

2.2. PHASE II : L'ARRESTATION D'UN REVENDEUR

La phase II débute avec l'arrestation d'un revendeur du réseau, l'individu 21. Cette stratégie policière planifiée ne perturbe pas le réseau dans son ensemble. En effet, sa libération immédiate et son désir de continuer à participer aux activités illicites qu'il pratiquait avant son arrestation n'ont pas déstabilisé le réseau. Les prochaines analyses montreront davantage un réseau en pleine évolution, avec un nombre plus important d'individus et des mesures de centralisations plus élevées comme le démontre le sociogramme en figure 5.

FIGURE 5. Sociogramme de la phase II du réseau A ciblé par les enquêteurs



Dix-huit nouveaux individus viennent se greffer au réseau et neuf cessent leurs activités téléphoniques, temporairement pour certains (48 et 54) et de façon définitive pour d'autres. Ces départs s'expliquent par l'absence de conversations entre ces individus et les participants du réseau mis sous écoute. L'observation du sociogramme confirme l'ajout d'individus et laisse entrevoir une augmentation du nombre de liens à cause de l'arrivée de ceux-ci. Ces nouveaux acteurs ne sont probablement pas le résultat d'une réelle expansion du groupe, mais plutôt celui d'un élargissement du filet des policiers désormais capables d'identifier davantage d'individus lors des discussions (reconnaissance de la voix, des numéros de téléphone et des surnoms et noms des individus).

La deuxième phase présente la plus faible densité des cinq phases à l'étude. Plusieurs individus ne communiquent apparemment pas ensemble et ceux le faisant n'ont que très peu de contacts unis. La faible densité (3,46%) doit être l'effet du nombre élevé d'individus isolés connectés aux centres 2, 5 et 41, soient respectivement quatorze individus pour les deux premiers et cinq individus dans le dernier cas, alors que le faible coefficient d'agglomération (21,1%) montre que peu de contacts de participants entrent en communication. Il y a donc peu de cliques.

La centralisation de degré vient supporter ces résultats. Les mesures d'outdegree (34,92%) et d'indegree (36,85%) montrent que quelques individus transmettent de l'information à plusieurs autres individus. En ce qui a trait à la centralisation d'intermédiarité, quelques changements sont observables. Tout d'abord, la centralisation du réseau est plus élevée qu'aux autres phases soit 43,70 %. Il apparaît alors que peu d'individus jouent le rôle de pont ou de courtier. Le retrait de ces acteurs occasionne une perte de l'efficacité, voir la connectivité complète du réseau poussé à former différentes composantes isolées selon les conversations interceptées.

Il est par ailleurs intéressant de souligner que l'importateur 2 et le superviseur des revendeurs 22 semblent entretenir une relation particulièrement forte durant ce mois. Ils échangent en tout trente-cinq appels à propos de transactions de stupéfiants (de

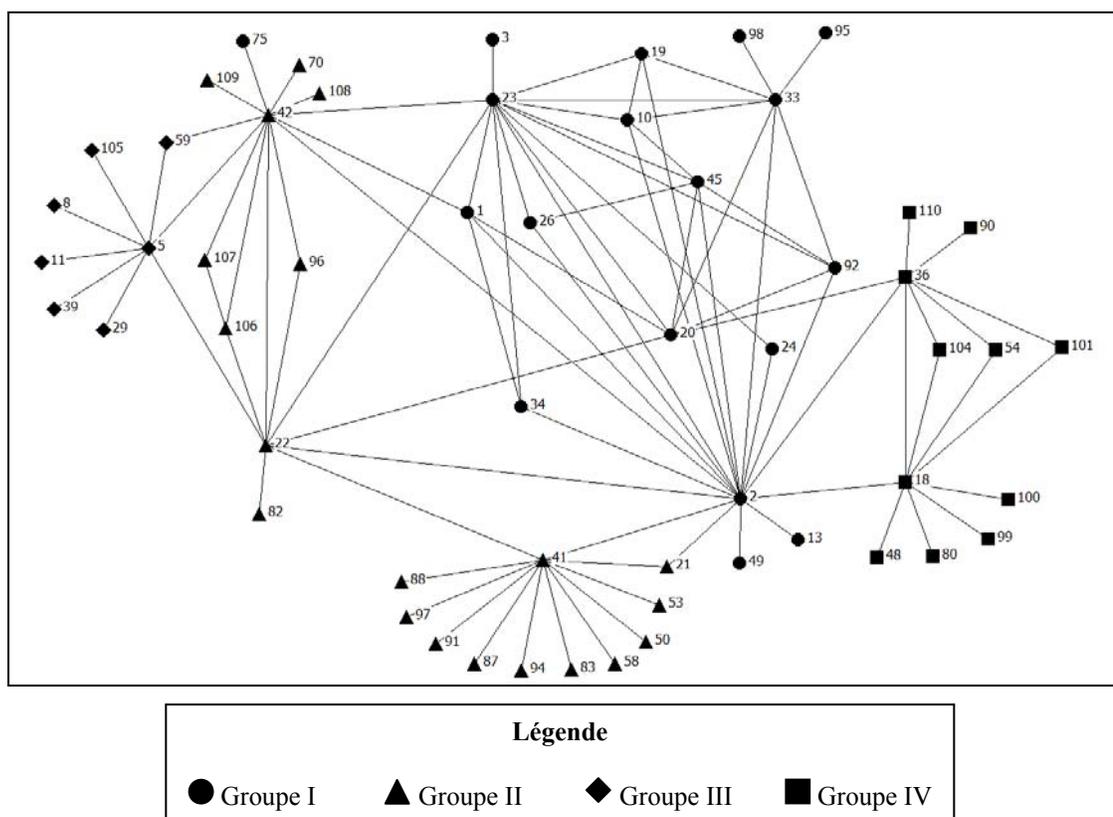
l'once au kilogramme). Cette relation est importante du fait que 22 est en lien avec la cellule de 5 et de 41, bien que ces deux relations ne soient pas aussi fortes que celle avec 2. D'autre part, à l'observation du sociogramme, on doit souligner que 5 et 41 n'entretiennent pas de contacts directs téléphoniques lors de cette période. On peut alors soupçonner que les transactions entre les deux distributeurs ont diminué ou qu'ils communiquent plus souvent de façon face-à-face délaissant le téléphone.

Bref, la stratégie utilisée dans le cadre de cette période de l'enquête n'a pas eu d'impact observable dans le processus criminel et la structure du réseau. La libération rapide du revendeur 21 en périphérie du réseau et isolé n'a causé que très peu de soucis aux fournisseurs et clients. Par ailleurs, l'arrestation d'un revendeur ne nuira pas à un réseau pendant très longtemps. Ce rôle est très facilement remplaçable de par sa facilité d'exécution et le bassin important de candidats prêts à prendre cette place.

2.3. PHASE III : UNE PERQUISITION RATÉE...

Une stratégie planifiée par les policiers, mais avec une fin désastreuse a toutefois ébranlé les participants du réseau lors de la troisième phase. Une tentative de perquisition dans un appartement dédié à la transformation de cocaïne en crack supervisé par 22 et 41 s'est soldée par une découverte intéressante par un enquêteur. Alors qu'il pensait l'appartement vide de ses locataires, il entra et fit une brève inspection avant de surprendre 22 en train de siester dans la chambre à coucher. Effrayé, il prit la fuite avec à ses trousses le superviseur des revendeurs. Le trafiquant entra donc en contact avec son acolyte 41 afin de trouver un endroit pour relocaliser la transformation de la marchandise illicite. Cette adaptation urgente en raison des besoins des revendeurs et consommateurs n'a pas été facile pour tous et a perturbé les activités du réseau. Le sociogramme en figure 6 illustre les liens unissant les participants lors de la phase III.

FIGURE 6. Sociogramme de la phase III du réseau A ciblé par les enquêteurs



La troisième phase est la plus complexe des cinq de par le nombre de personnes nouvellement placées sous écoute. On note dix-neuf nouveaux individus et dix-huit « départs ». À l'observation du sociogramme, on peut davantage apprécier les trois sous-groupes identifiés par la police, soit les individus en lien avec 22, 41 et 42, les individus reliés à 2, 23 et 33 et ceux unis par 18 et 36, la nouvelle facette découverte grâce au renouvellement de l'affidavit.

La longueur de cette phase (deux mois plutôt qu'un) et la capacité de certains individus à rejoindre plusieurs personnes font augmenter la densité (5%) et le coefficient d'agglomération (58,9%). Plus d'individus communiquent ensemble et ces derniers ont des connaissances qui s'appellent davantage.

L'augmentation des contacts entre les participants de façon générale fait diminuer la centralisation de degré du réseau (outdegree 18,98% et indegree 28,23%) et le tout se fait sentir au niveau individuel. La centralisation d'intermédiarité de 37,53%, on comprend que l'information se transite par ces individus clés en plus du fait qu'ils entretiennent de nombreux liens avec des personnes influentes dans le réseau, et ce, de façon forte.

L'apparition officielle de la cellule de trafic dirigée par 18 et 80 nécessite également une attention particulière. Présents lors des écoutes électroniques durant les phases I et II en raison des contacts entretenus avec 2, les partenaires 18, 36 et 80 sont ici mis sous écoute et rendent compte d'un sous-groupe bien connecté avec différents contacts, livreurs et revendeurs. Plutôt discrets à ce stade, on entrevoit toutefois le fait que ces individus pratiquent des activités illicites de façon indépendante tout en gardant contact avec 2, avec lequel ils effectuent des transactions (dans les deux sens). Leur présence plus marquée lors de la phase IV et leur montée en importance sera très pertinente.

Bien que 2 garde son premier rang en tant qu'informateur et informé (outdegree de 23,64% et indegree de 32,73%), on remarque que 5 disparaît des sujets les plus populaires et que 42 semble prendre graduellement sa place ainsi que celle de 41 (42 obtient des mesures d'outdegree de 21,82% et d'indegree de 20% alors que 41 obtient 21,82% et 16,36%). En effet, nouvellement sous écoute, ce superviseur des revendeurs qui semble ne pas parler régulièrement avec plusieurs individus du réseau se démarque lors de cette phase et entre en communication avec treize participants dont plusieurs occupent des positions et rôles influents (les grossistes 1 et 23, le superviseur des revendeurs 22 et le distributeur 5). Il s'agirait en quelque sorte d'une augmentation artificielle des mesures causée par sa mise sous écoute électronique lors de la phase III. Bref, après la réalisation d'analyses alternatives en supposant sa présence lors des deux premières phases, il est possible d'affirmer que 42 est un participant influent dans le réseau tout au long de l'enquête, soit dès la phase I.

Le grossiste 23 reçoit également beaucoup d'appels lors de cette phase (indegree de 23,64%). Il entretient des contacts avec la plupart des contacts de 2 (ils s'appellent quarante-neuf fois) et semble être le délégué de ce dernier. Il se voit incomber de nombreuses tâches par 2 dont donner des ordres à certains individus et s'assurer du maintien de l'ordre chez les participants.

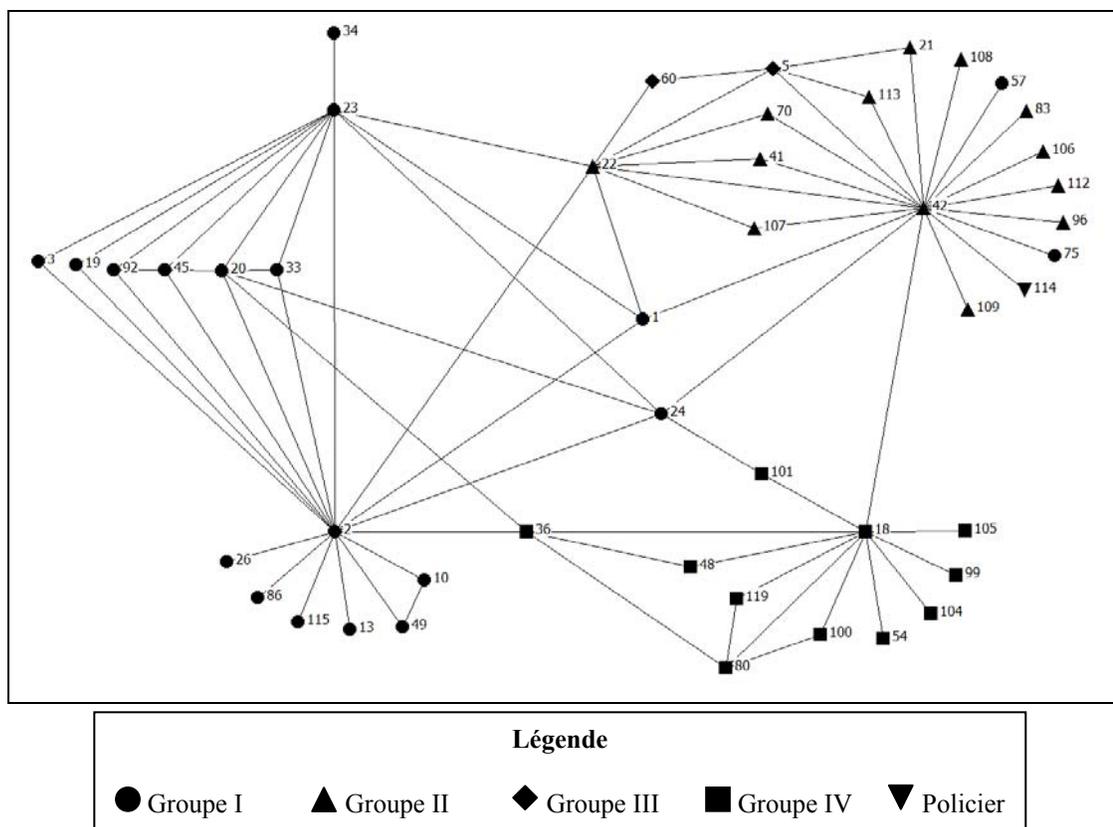
À cet effet, 22 et 42 présentent un certain intérêt de par la position qu'ils occupent à l'intérieur du réseau à cette étape et le rôle qu'ils jouent. Tout d'abord, les deux superviseurs des revendeurs entretiennent un lien fort : ils s'appellent vingt-quatre fois durant les deux mois de l'écoute. Les hommes se consultent sur certaines transactions et se portent conseil mutuellement à différents propos. Par ailleurs, chacun entretient des relations avec des revendeurs présents pour la première fois dans les écoutes électroniques, soit 106 et 107. Ils semblent tous deux être fournis par 22 et 42 et se rapportent à eux. Enfin, les deux superviseurs des revendeurs sont en lien avec soit un ou les deux distributeurs identifiés (5 et 41) de façon forte (5 et 42 se parlent seize fois et 22 et 41, trente-quatre fois). Par conséquent, ils s'assurent d'être fournis et de fournir de façon régulière et demandent et rendent des comptes à différents individus. La phase III présente donc le réseau à sa période la plus complexe alors que les transactions prennent une place importante dans la plupart des conversations.

2.4. PHASE IV : ... UNE INFILTRATION RÉUSSIE

L'infiltration du groupe par trois policiers lors de la quatrième phase a semé plus de peur que de mal chez le sujet 42 qui a soudainement exposé plus grandement ses activités et les raisons pour lesquelles on pouvait l'accuser. Au début de la phase IV, trois policiers infiltrèrent le réseau en prétendant être des membres d'un groupe criminel adverse (celui qui avait orchestré le double meurtre en début d'enquête). Le superviseur des revendeurs 42 avait été approché pour qu'il entre en communication avec son « boss » à la demande des intrus. Pris de panique, ce dernier a tenté de le rejoindre pour finalement orchestrer une rencontre avec les policiers quelques jours

plus tard. Cette rencontre n'eut jamais lieu, les membres du réseau présents en grand nombre lors du rendez-vous ce qui représentait un danger pour les policiers. Le superviseur des revendeurs prend alors une place de choix comme courtier lors de la quatrième phase. La figure 7 montre bien sa connectivité avec les participants.

FIGURE 7. Sociogramme de la phase IV du réseau A ciblé par les enquêteurs



La densité de la quatrième phase reste pratiquement la même qu'à la phase III alors que de nombreux participants ne communiquent pas ensemble (5,70%). Toutefois, le réseau est, à cette phase, très aggloméré. Plusieurs individus ont des contacts qui se connaissent entre eux. La phase IV est donc celle dans laquelle les individus ont le plus tendance à faire partie de cliques. Ainsi, plus l'enquête avance, plus les policiers découvrent que les participants au réseau se font confiance mutuellement (coefficient d'agglomération de 65,40%). Le retrait d'un individu à ce stade pourrait tout autant être négatif que positif pour les forces de l'ordre. Le membre d'une clique qui devient

informateur peut rapidement dénoncer les transactions préparées par les autres individus. D'autre part, il peut tout aussi bien ne pas parler et ne rien changer à la dynamique de la clique, les autres participants se connaissant tous (effet de la redondance des relations).

Le réseau se décentralise tranquillement alors que plusieurs individus en viennent désormais à communiquer avec de plus en plus d'individus. Les centralisations d'outdegree et d'indegree atteignent maintenant 25,98% et 30,52%. Ainsi, moins d'individus reçoivent beaucoup d'appels et plus d'individus effectuent de nombreux appels. Par ailleurs, de plus en plus d'individus font voyager l'information et enlèvent de l'influence aux courtiers (en raison de la redondance des relations entre autres). La centralisation d'intermédierité est alors en baisse à 28,40%. Bien que de plus en plus d'individus gagnent en centralité individuelle, le fait d'être central dans un réseau de plus en plus décentralisé ne leur apporte pas davantage d'influence.

Le sous-groupe dirigé par 18 et 80 est plus exposé lors de la phase IV où il entretient des liens autant avec le sous-groupe des superviseurs des revendeurs à travers 42 qu'avec le cœur du réseau grâce à 2 et un de ses partenaires, 24. Le sous-groupe s'adonne à de nombreuses transactions de stupéfiants et est très actif tout au long du mois. Il est toutefois faiblement connecté au groupe principal ce qui lui permet une certaine liberté et une moins grande exposition aux risques de perturbations (arrestations, perquisitions, infiltrations). Cependant, leurs conversations intragroupes sont très incriminantes et présentent un gang bien organisé trafiquant des quantités importantes de stupéfiants. Leur indépendance leur permettra de continuer à s'adonner à leurs activités jusqu'à la fin de la phase V malgré les changements du réseau.

Par ailleurs, 22 et 23 occupent les troisième et quatrième rangs effectuant de plus en plus d'appels avec divers individus (dont la plupart sont également centraux). Les superviseurs des revendeurs, en raison de leur nombre élevé de contacts, sont encore une fois des courtiers importants au sein du réseau durant cette période. Tout comme

2, ils entretiennent plusieurs relations à la fois (exclusives et non exclusives) et ont la capacité de filtrer les communications entre eux.

Enfin, l'arrêt des écoutes à l'endroit des sujets 5 et 41 ne les font pas complètement disparaître du réseau étudié. En effet, les individus 22 et 42 continuent d'entretenir des relations téléphoniques avec eux et semblent même « couvrir » les positions et rôles laissés vacants par leur faux-retrait³. L'évolution de l'enquête permet de rendre compte que les distributeurs 5 et 41 et les superviseurs 22 et 42 entretiennent des relations similaires avec les mêmes individus, ce qui n'occasionne pas une perte dans le réseau (grâce à la redondance des relations qui est sa force). Le superviseur 42 présente, lors de cette phase, un réseau très évolué de connexions avec différents revendeurs, partenaires et grossistes, ce que même 41 ne semblait pas arriver à faire lors des phases précédentes. Il est donc pertinent de souligner que 42 était probablement en lien avec ces individus avant d'être mis sous écoute alors que 41 l'était toujours. Bref, leur relation est importante et la position qu'occupe 42 serait peut-être à reconsidérer étant donné les résultats présents.

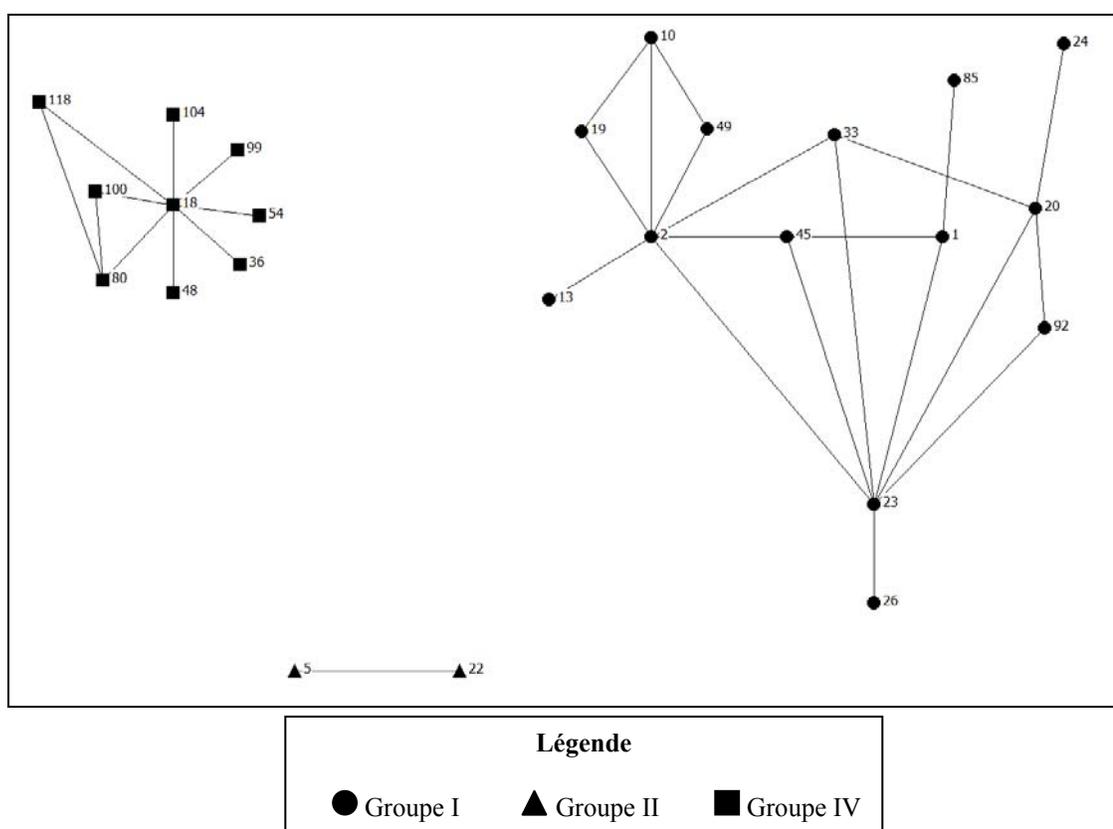
2.5. PHASE V : LE DÉBUT DE LA FIN

La dernière phase de l'enquête débute avec l'arrestation d'un revendeur, 99, et celle du superviseur des revendeurs, 42. La première arrestation ne sera en fait qu'une interpellation par les policiers alors que 99 transporte quelques grammes de cocaïne et de crack dans son véhicule. Les policiers le laisseront repartir avec un bon avertissement ce qui surprendra le revendeur. Le sous-groupe de 18 et 80 restera sceptique pendant quelque temps face à cet agissement. Deuxièmement, l'arrestation de 42 a causé un émoi plus important au sein du réseau. En effet, suite à la commission d'un viol sur une fille mineure, un enquêteur des agressions sexuelles entra en contact avec les enquêteurs du projet XYZ afin d'en venir à une entente. Écopant d'une peine d'incarcération plus longue si accusé d'agression sexuelle sur

³ En effet, il est important de rappeler ici que 5 et 41 n'ont pas été retirés du réseau, mais bien seulement des écoutes électroniques. Alors que leur influence diminue dans le cadre de cette étude, on peut supposer que leur influence dans le réseau en réalité n'a pas vraiment changé.

une mineure que pour une accusation de trafic de stupéfiants, on procéda immédiatement à son arrestation. Ce retrait causera un vide important dans le réseau alors que l'effet de redondance (entre la dyade 5 et 41, et 42) disparaît totalement. L'examen visuel du sociogramme de la phase V montre un réseau en trois composantes, soit le sous-groupe coordonné par 18 et 80, celui centralisé par 2 et 23 et une dyade composée de 5 et 22. On comprend donc que le départ de 42 et la diminution drastique des appels effectués et reçus relatifs à 22 ont eu raison de l'unité du réseau. La fragmentation du réseau est observable dans la ci-dessous.

FIGURE 8. Sociogramme de la phase V du réseau A ciblé par les enquêteurs



Les individus lors de la cinquième phase sont moins nombreux à entretenir plusieurs relations. Par conséquent, une diminution du nombre d'individus et un nombre de liens plus élevés occasionnent une augmentation de la densité qui atteint maintenant 7,83%. Subséquemment, la densité locale de chacun des individus reste élevée alors

que le coefficient d'agglomération atteint 57,8%. Les participants présents lors de la dernière phase se retrouvent donc dans plusieurs cliques, preuve que la confiance les unit jusqu'à la fin malgré les perturbations. Toutefois, bien que cette confiance peut les protéger, elle leur empêche également de créer de nouveaux liens ou de procéder à une expansion du groupe afin de combler les vides laissés par les retraits de certains individus. Un manque de redondance et de capacité à recruter constituent des raisons de l'éclatement du réseau.

Par ailleurs, le fait que le réseau soit segmenté influence pour beaucoup les centralisations qui se retrouvent partagées entre les sous-groupes. La centralisation de degré à ce stade de l'enquête baisse radicalement. En effet, les appels sont de moins en moins centralisés autour d'un individu en particulier. Presque tout le monde entretient des liens avec quelques individus. La centralisation d'outdegree passe de 25,98% à 17,88% et celle d'indegree de 30,52% à 22,22%.

La centralisation d'intermédiarité, qui est la plus faible de toutes les phases (9,36%), démontre que peu d'individus ont le pouvoir de coordonner le flux de communications entre des individus non connectés. La plupart des personnes ont différents moyens d'entrer en communication de façon directe et indirecte et empêche à quelqu'un en particulier de jouer un rôle de courtier essentiel au bon fonctionnement du réseau, rôle qui était visiblement accordé à 42 dans la phase précédente. Les membres des cliques font en sorte que les courtiers sont de moins en moins présents et n'offrent plus la stratégie aussi intéressante qu'autrefois de pouvoir contrôler de flux de l'information au travers du réseau.

L'individu 18 est celui qui pour cette phase présente la centralité de degré la plus élevée. Il effectue plusieurs appels (25%) et en reçoit un grand nombre (29,17%), particulièrement de 80 peu de temps après l'arrestation de 99. Par ailleurs, 2 et 23 reçoivent (25% pour 2 et 29,17% pour 23) et effectuent plusieurs appels (20,83% pour 2 et 16,67% pour 23) avec des individus bien qu'ils aient perdu leur influence lorsque l'on observe à qui et de quoi ils discutent. Aucune transaction ne semble

s'effectuer au cours de cette phase par les individus 2 et 23 qui parlent davantage avec leurs proches et amis de choses et d'autres. Le réseau ne fait donc pas que se fragmenter au sens structural du terme, mais également au sens plus profond où les activités illicites semblent se faire plus rares. Il est également important de rappeler que le sous-groupe constitué par 18 et 80 s'adonne toujours à des transactions de stupéfiants et en discute activement et librement au téléphone durant le dernier mois de l'enquête.

La division du réseau à ce dernier stade de l'enquête démontre la désorganisation du groupe par l'arrestation de l'individu 42 et l'arrêt des écoutes à l'endroit de 5 et 41. Une facette en vient à presque complètement disparaître (il ne reste que 5 et 22) alors que le sous-groupe dirigé par 18 et 80 se détache du groupe principal qui perd la plupart de ses revendeurs et de ses liens de trafic importants. À cet effet, le groupe principal perd presque totalement de son intérêt par ses liens faibles entre les différents partenaires et lieutenants. Les appels se font donc de plus en plus rares lors de la dernière phase, comme si les individus sentaient la fin arrivée, ce qu'ils redoutent dans quelques conversations d'ailleurs.

2.6. PHASE VI : MISSION ACCOMPLIE?

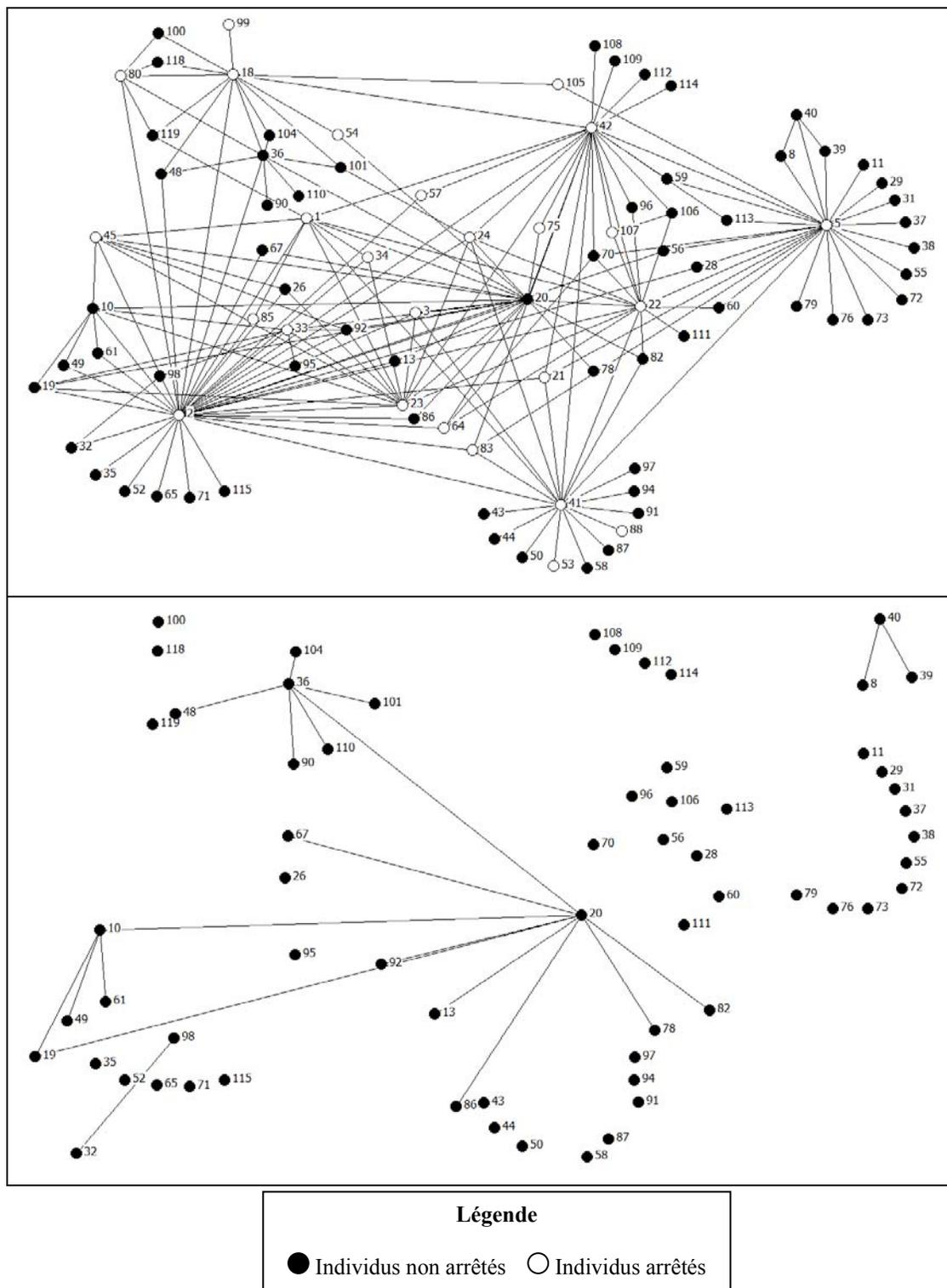
La fin de l'enquête s'effectua le matin du 198^e jour de l'écoute électronique, alors que des dizaines de policiers mettent en application vingt-six mandats d'arrestations. Trois individus resteront recherchés au terme de la journée alors que les autres se verront accusés entre autres, de trafic (cocaïne, crack et cannabis), de complot et de gangstérisme. Alors que certains nieront leur participation au réseau, d'autres décideront de plaider coupable afin d'obtenir une réduction de peine et deviendront des informateurs.

Des 31 individus ciblés par les enquêteurs ou ayant participé à des transactions de stupéfiants avec les agents doubles de la police, 21 sont présents sur au moins un des trois affidavits et 26 ont été arrêtés. Deux éléments sont ici intéressants de souligner.

Tout d'abord, des trafiquants de stupéfiants n'ont pas été placés sur des affidavits d'écoute électronique. Deuxièmement, des personnes non arrêtées, trois occupaient des places de choix à l'intérieur du réseau (20, 36 et 48) et pour lesquels les écoutes démontraient leur implication dans les transactions intra et inter-réseau.

La figure 9 illustre bien le succès dans la tentative de démantèlement du groupe criminel par les policiers. En effet, considérant l'ensemble des relations entretenues durant la durée de l'enquête versus celle restante après l'arrestation de 26 individus, la désorganisation, voir l'anéantissement du groupe d'origine est évident.

FIGURE 9. Sociogrammes de l'ensemble des liens unissant les individus lors des écoutes électroniques et après les arrestations finales



Premièrement, le nombre de participants chute de 89 à 63 alors que seulement 16 individus forment le groupe principal. La perte de 26 individus était donc à elle seule suffisante pour hypothéquer la communication au sein du réseau. L'information n'arrive plus à voyager entre les différents sous-groupes. La perte se chiffre à 88,9% des relations existantes dans le réseau (en passant de 180 à 20 relations).

Les arrestations ayant permis le retrait des individus les plus fortement connectés, la densité est également en chute. Beaucoup moins d'individus sont en relation (à 3,46% à l'origine, elle passe à 0,61%). Cet effet se répercute également sur l'agglomération des participants. Les cliques ont été en grande partie détruites, les participants maintenant mis sous arrestation.

Enfin, l'éclatement du réseau et l'isolement des participants ne donne plus aucun sens aux mesures de centralité. Seul 20 peut être considéré comme un courtier et un coordonnateur intéressant alors qu'il en relation avec quelques individus. Toutefois, sans fournisseurs et revendeurs ou sans relation avec ses individus, il est désormais impossible de faire fonctionner le réseau dans son état actuel.

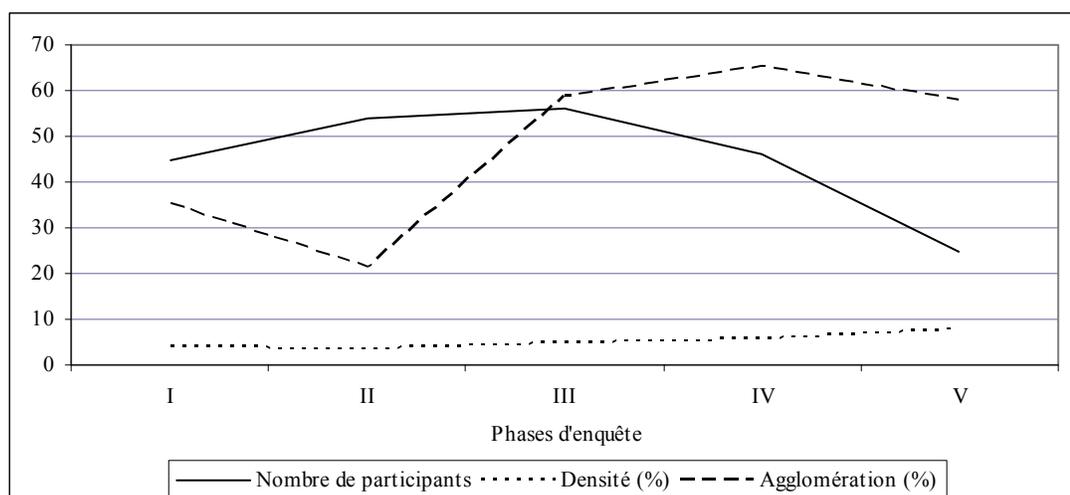
3. LES CHANGEMENTS DES PHASES I À V

Il est sans conteste qu'au cours des cinq phases d'analyse, le réseau et ses participants ont subi des modifications importantes tant au niveau des positions qu'à celui des rôles. Que ce soit en raison de la vision policière, des stratégies et actions qu'ils ont effectuées ou des modifications propres du réseau, les mesures de densité et de centralité ainsi que le processus criminel ont fluctué. Les figures 10, 11 et 12 présentent l'évolution du nombre d'individus, de la densité, du coefficient d'agglomération, des mesures de centralisation (degré et intermédialité) et le processus criminel au cours des cinq phases de l'enquête.

3.1. LA PERTE DES INDIVIDUS ET L'AUGMENTATION DE L'AGGLOMÉRATION

La figure 10 présente les courbes du nombre de participants, de la densité et du coefficient d'agglomération pour chacune des phases de l'enquête. De façon générale, alors que le nombre d'individus atteint une saturation en milieu d'enquête, la densité et le coefficient d'agglomération augmentent. Les participants démontrent une tendance à se regrouper de plus en plus sous forme de cliques plus l'enquête avance. Bref, les stratégies et actions policières fragilisent le réseau, le morcelant en sous-groupes basés sur une confiance mutuelle.

FIGURE 10. Évolution du nombre d'individus et des mesures de densité et d'agglomération de la phase I à V



Au niveau du nombre de participants, une augmentation est observable des phases I à III (de quarante-cinq à cinquante-six individus) tandis qu'une diminution s'opère par la suite, et ce, jusqu'à la fin (on passe de cinquante-six à vingt-cinq individus). Après trois mois d'écoutes électroniques, le réseau a atteint sa saturation et très peu de nouveaux individus sont découverts (alors que d'autres disparaissent après une très courte apparition pour quelques appels seulement). La fin des écoutes au niveau des individus 5 et 41 est également une cause à ne pas oublier alors qu'ils entretenaient de nombreux liens avec des individus isolés. Comme Morselli et Petit (2007) le soulignent, il est difficile de dire si cette saturation est le résultat des limites des

enquêteurs à infiltrer davantage le réseau ou celui du réseau maintenant bien connu. Une connaissance quasi complète du réseau mène à des relations redondantes malgré l'ajout de lignes téléphoniques sous écoute et n'amène plus la découverte de nouveaux individus.

Une autre hypothèse est celle de la déstabilisation du réseau par les policiers. Ces derniers ont alors véritablement réussi à déstabiliser le réseau qui se rétracte. Une diminution des communications entre les individus s'observe. Bien que la diminution du nombre de participants dans le réseau est un indicateur intéressant de la performance des perquisitions et arrestations effectuées par les enquêteurs, il est difficilement interprétable (Dorn, Bucke et Goulden, 2003). Cette baisse peut autant être le résultat de l'efficacité des stratégies et actions policières que celle de la contraction naturelle du réseau pour des raisons totalement autres (changements dans le fonctionnement de la distribution des stupéfiants ou décision de certains participants du réseau de mettre des individus à l'écart, par exemple).

La densité, quant à elle, double. Ce fait peut être expliqué tout d'abord parce que le nombre d'individus tend à diminuer à partir de la quatrième phase et que moins de liens entre les individus sont nécessaires afin de garder une densité similaire ou plus élevée. Toutefois, les différences entre les densités du début et de la fin de l'enquête, soit 4% (elle passe de 4% à près de 8%), sont sans doute le résultat de l'ajout de quelques liens entre certains individus (qui se parlent seulement une fois). Une faible densité dans les réseaux criminels n'est toutefois pas étrange. Morselli (2008) démontre par de nombreuses recherches qu'ils ont régulièrement des densités faibles, ce qui permet d'éviter une détection policière et de garder l'organisation secrète.

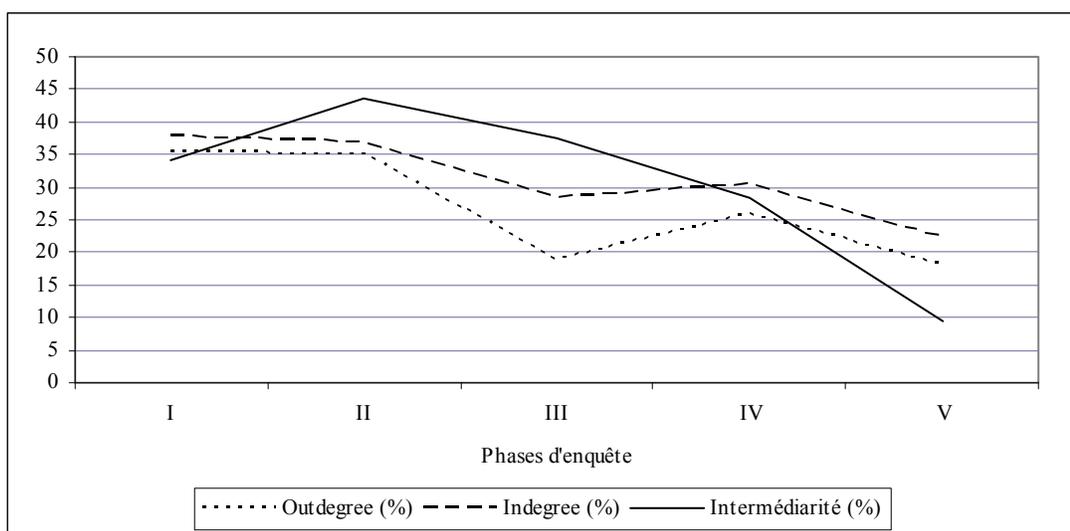
Enfin, le coefficient d'agglomération, après une baisse lors de la deuxième phase, fait un bond considérable à la troisième phase avant de se maintenir dans les environs de 60%. Les participants au réseau ont de plus en plus tendance à former des cliques avec le temps. Le fait de mieux connaître le réseau de par l'élargissement du filet des policiers en est en partie la cause. Les individus ont tendance à fonctionner sous

forme de cliques pour des raisons opérationnelles afin de communiquer des informations plus rapidement auprès d'un sous-groupe d'individus uni par la confiance.

3.2. LA DÉCENTRALISATION DU RÉSEAU AU GRÉ DES STRATÉGIES ET ACTIONS

L'observation de la figure 11 permet de voir dans leur ensemble les fluctuations des mesures de centralisation de degré (Outdegree et Indegree) et d'intermédiarité du réseau selon les cinq phases de l'enquête. En général, une décentralisation est observée autant au niveau des deux types de centralisations du réseau. Les stratégies et actions policières ont donc poussé le réseau à se disperser et à cesser de se regrouper vers un nombre limité de coordonnateurs.

FIGURE 11. Évolution des mesures de centralisation de degré et d'intermédiarité des phases I à V



Au premier regard, tous les indices semblent diminuer de la phase I à la phase V à quelques précisions près. Les centralisations de degré connaissent la même évolution de manière parallèle (l'indegree étant légèrement plus élevé) alors qu'elles diminuent jusqu'à la phase III, avant de connaître un petit rebond en phase IV pour continuer leur chute vers la phase V. Le fait d'être appelé et d'appeler est de moins en moins

centré vers un individu en particulier. En effet, plus les phases avancent, plus les individus se rapprochent en termes de nombre d'appels reçus et effectués (les différences sont moins importantes) ce qui démontre une diffusion de la centralité à travers plusieurs individus.

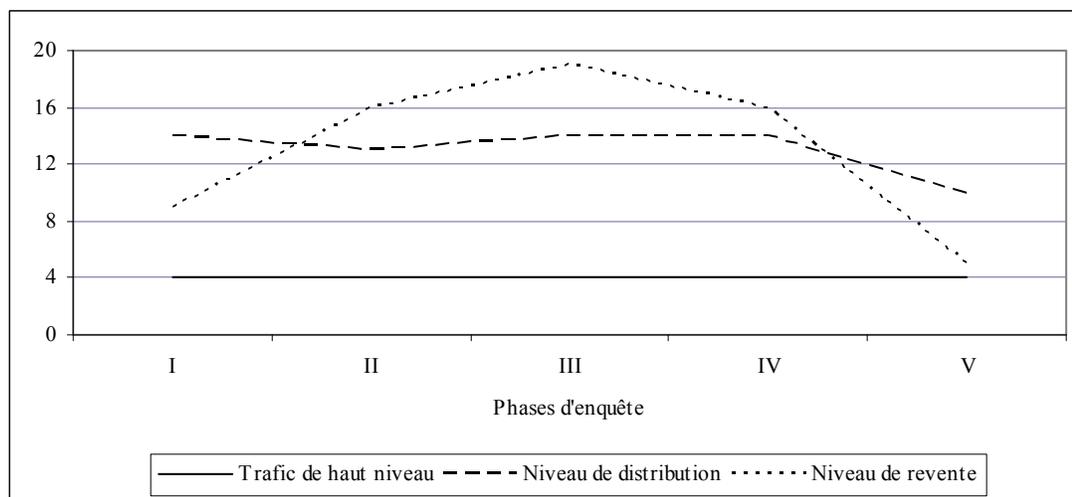
La centralisation d'intermédiation, pour sa part, connaît un sort similaire alors qu'elle augmente à la phase II avant de diminuer jusqu'à la phase V. La même tendance proposée par Cusson (2008) et Morselli et Petit (2007) semble ici se réaliser. Le réseau tend à se décentraliser au fur et à mesure des perturbations du réseau par les stratégies et actions involontaires policières et perd de son efficacité. Le réseau tend à se décentraliser avec l'apparition de plus en plus de courtiers. Il est normal d'observer une telle diminution dans le contexte de l'enquête en raison de l'arrêt des écoutes sur 5 et 41 qui avaient auparavant de hauts scores d'intermédiation, de l'augmentation des cliques qui diminue la possibilité de filtrer l'information auprès de certains individus (baisse des trous structuraux et augmentation de la redondance) et de la fragmentation du réseau en trois composantes exclusives lors de la cinquième phase.

La décentralisation qui est donc observée dans l'ensemble des cinq phases est plus marquée lors de deux points de transitions spécifiques, soit les phases III et V, lorsque l'on considère uniquement les périodes d'écoute électronique (le retour sur la phase VI sera fait plus tard). La perquisition manquée et l'arrestation de 42 sont donc les deux actions les plus déstabilisatrices en termes de centralisation du réseau. Étonnamment, ces deux événements sont des actions non planifiées. Dans le cas de la perquisition, tout d'abord, les policiers ont effectué une erreur en se faisant reconnaître par l'individu 22 présent lors de l'introduction dans l'appartement. En ce qui concerne l'arrestation de 42, cette action était relative à un acte criminel non relié aux activités de trafic du réseau et ne semblant pas être une tactique réfléchie afin de nuire à la structure ou au processus criminel de celui-ci. Bref, ce sont les actions non-intentionnelles qui ont eu les impacts les plus significatifs.

3.3. LA FORCE DES NIVEAUX D'IMPORTATION ET DE DISTRIBUTION

Alors que le réseau a fluctué de façon structurale selon les stratégies et actions policières au cours des cinq phases comme les hypothèses l'avaient proposé, le processus criminel, lui, semble peu ébranlé par les tentatives de déstabilisation. La figure 12 montre le nombre d'individus relatifs à chacun des niveaux de trafic de cocaïne et de crack pour les cinq phases. Le graphique démontre que seuls les revendeurs semblent avoir été perturbés par les stratégies alors que les individus dans le trafic de haut niveau et la distribution ont continué à pratiquer leurs activités comme bon leur semblait.

FIGURE 12. Évolution du nombre d'individus pour chacun des niveaux de trafic de cocaïne et de crack selon les phases I à V



Les individus présents dans le trafic de haut niveau sont stables. Les importateurs et grossistes 1, 2, 20 et 23 ont des conversations téléphoniques à toutes les phases et restent actifs jusqu'aux arrestations finales. Une tendance similaire s'observe pour les participants au niveau de la distribution. Au nombre de quinze, ils sont de façon générale présents des phases I à IV (avec toujours treize ou quatorze participants) alors que la phase V accuse une baisse (à dix individus). Cette chute s'explique entre autres par l'arrêt des écoutes à l'endroit de 41 et de l'arrestation de 42 en début de phase. Enfin, ce sont les revendeurs et les livreurs qui sont les plus sujets aux

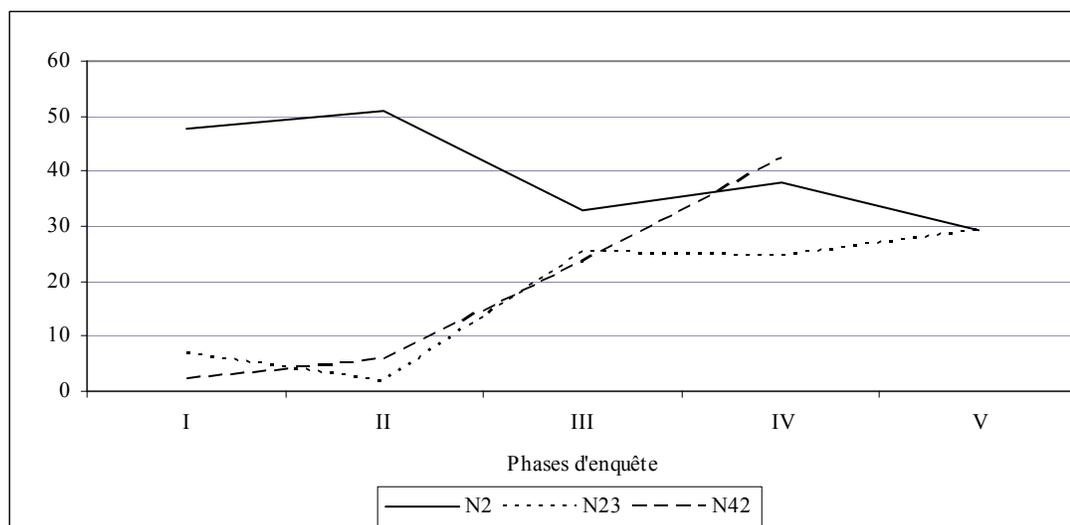
fluctuations lors de l'enquête. Vingt-huit au total, ils sont au nombre de neuf à la phase I avant de connaître une montée jusqu'à dix-neuf en phase III pour vivre une diminution importante à cinq à la dernière phase. Il faut par ailleurs souligner que les participants de la phase I sont bien différents de ceux de la phase V. Bref, au fur et à mesure des stratégies et actions policières, les individus présents dans la rue, donc les plus accessibles et les plus facilement remplaçables, sont ceux qui connaissent un renouvellement constant et accusent le plus de pertes.

Lorsque l'intérêt est porté à l'endroit du processus criminel, la conclusion est que les stratégies et actions policières n'ont pas eu d'effets déstabilisateurs. En général, les importateurs, grossistes, distributeurs et superviseurs des revendeurs ont continué à pratiquer leurs activités en s'assurant de la vente aux consommateurs par divers revendeurs ce rôle ne demandant pas de spécialisations particulières comme les autres rôles.

3.4. BAISSSE DU GROS BONNET AU PROFIT DES DISTRIBUTEURS

À un niveau plus individuel, quelques participants ont également connu des changements intéressants. Certains ont même accroché l'attention lors de l'analyse tant au niveau de leur position que de leur rôle. La figure 13 présente les mesures de centralités de degré des cinq phases (sans égard aux appels effectués ou reçus) pour trois individus intéressants, soit un importateur, 2, un grossiste, 23, et un superviseur des revendeurs, 42.

FIGURE 13. Évolution des mesures de centralité de degré de 2, 23 et 42 pour les phases I à V



L'individu 2 connaît en général une baisse dans son nombre d'appels reçus et effectués lors des cinq phases. Alors qu'il atteint son maximum à la phase II, il diminue considérablement à la troisième phase avant de connaître une légère augmentation en phase IV puis une baisse lors de la phase V. Tout au long des phases, il devient de moins en moins central et laisse tranquillement sa place à d'autres comme 42 à la phase IV. Deux explications peuvent alors soutenir cette constatation. Premièrement, 2 a plus de transactions face à face et a donc délaissé le téléphone au courant des huit mois d'enquête. Deuxièmement, très actif, il sentit sa vulnérabilité dans le cadre d'une surveillance policière et a décidé de cacher quelque peu sa participation en communiquant moins par téléphone.

Le grossiste (23) est un autre individu intéressant. Il s'adonne à des activités de trafic et a de nombreuses conversations avec ses amis (20 et 45) et sa femme (92) qui sont tous de près ou de loin impliqués dans les activités du réseau. Plutôt discret en début d'enquête alors qu'il n'était pas placé sous écoute, il connaît une certaine évolution à partir de la troisième phase où il se fait remarquer. Il faut rappeler que 23 répond de 2 et le représente en son absence et organise de nombreuses transactions auprès de différents partenaires. Il parvient même à le dépasser à la phase V alors qu'il est en

lien avec la majorité des individus en relation avec 2 et gagne également la capacité de former de nombreuses cliques avec celui-ci.

Dorn, Oette et White (1998) présentent ce phénomène par la catégorisation de l'implication dans le trafic de stupéfiants. Trois niveaux sont présentés. Les numéros un sont ceux qui planifient et organisent le trafic et peuvent avoir un ou quelques assistants afin de les aider dans leurs démarches. L'assistant, soit le numéro deux, est un bon représentant d'un numéro un. Ce rôle peut être occupé par 23. Les numéros trois ne sont pas nécessairement au courant des activités des numéros 1 et font affaires directement avec les numéros deux pour lesquels ils doivent effectuer différentes tâches. Par conséquent, 23 semble prendre la place du coordonnateur (2) au cours des cinq phases alors que ce dernier peut occuper deux fonctions différentes. Premièrement, il peut être l'organisateur qui garde une bonne distance entre lui et les aspects opérationnels laissant aux numéros deux et trois prendre les risques, ou deuxièmement, être impliqué directement dans les opérations et accepter les risques associés. L'importateur se retrouverait en début d'enquête davantage dans la deuxième situation avant de pencher pour la première lors des deux dernières phases. Les discussions qu'il entretient avec les autres participants du réseau laissent comprendre qu'il s'éloigne du terrain afin de gérer les affaires de façon plus indirecte par l'entremise de 23 qui mène plusieurs transactions, même à l'étranger.

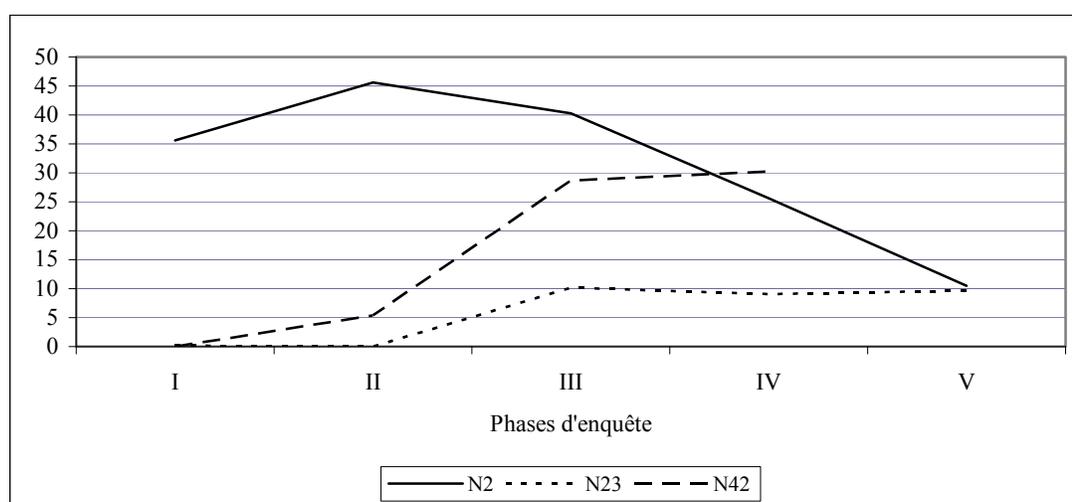
Le dernier individu étudié est 42. Ce superviseur des revendeurs connaît une montée fulgurante en termes de conversations téléphoniques au cours de l'enquête et devient même le plus verbomoteur à la phase IV avant de se faire arrêter pour viol. Il remplace 41 qui perd sa place de par l'arrêt des écoutes à son égard. Il entretient des relations similaires à celui-ci et permet au réseau de ne pas perdre sa fonctionnalité. Le superviseur 42, avant d'être mis sous écoute, était un participant central au même titre que 41 et dédoublait les liens de ce dernier. Il parvient à prendre sa place, ce qui est intéressant d'un point de vue analytique, 41 n'ayant pas été retiré du réseau, mais simplement retiré des écoutes. Ces deux individus ont donc des relations redondantes, une force dans leur cas dans l'éventualité de l'arrestation de l'un ou l'autre. Le retrait

de 42 en début de phase V a peut-être d'ailleurs été comblé par 41 (chose que l'on ne peut pas savoir dans le cadre de l'étude des écoutes électroniques).

3.5. LE CONTRÔLE DES COMMUNICATIONS ENTRE INDIVIDUS

Les mesures de centralité d'intermédiarité des participants 2, 23 et 42 sont présentées dans la figure 14 ci-dessus. De ces trois participants, seul 2 voit sa centralité diminuer au terme des cinq phases; 23 et 42, après un départ lent jusqu'à la phase II, augmentent à la troisième phase afin d'atteindre un certain plateau jusqu'à leurs arrestations respectives. Il est possible de croire que 2 perd de sa centralité aux dépens d'autres participants qui eux ont des contacts de plus en plus stratégiques.

FIGURE 14. Évolution des mesures de centralité d'intermédiarité de 2, 23 et 42 pour les phases I à V



Ce fait peut être vérifié par la baisse de la centralisation du réseau de l'intermédiarité à partir de la phase II comme présenté dans la figure 11. Plus le nombre de courtiers augmente, plus le réseau se décentralise. Ainsi, les centralités plus élevées de 23 et 42 vers la fin de l'enquête sont moins intéressantes que celle de 2 en début d'enquête alors que le réseau est davantage centralisé. Il est plus avantageux d'être central dans un réseau centralisé que dans un réseau décentralisé (Degenne et Forsé, 2004).

Au fil des phases, 2 crée plus de contacts pouvant se connecter ensemble par l'entremise d'autres participants. En effet, davantage connecté à des acteurs isolés dans les phases I et II, il entretient des relations avec des individus de plus en plus connectés par la suite. Bien que peut-être réel, ce résultat est probablement dû au fait que les policiers ont augmenté leur surveillance à l'égard de certains participants et ont pu les connecter à d'autres individus du réseau, ces liens étant non apparents en début d'écoute (Morselli, 2008).

Le grossiste et le superviseur des revendeurs, quant à eux, parlent à plus d'individus, et ce, plus stratégiquement. Leurs positions intéressantes laissent croire que chacun occupe tranquillement la place d'un autre individu dans le réseau, soit 2 pour 23 et 41 pour 42. Bien que 2 et 41 restent actifs dans le réseau (même si nous perdons la trace de 41 alors qu'il n'est plus sous écoute), leurs centralités diminuent. Cette diminution permet aux deux autres de prendre une place plus intéressante et démontre lors des conversations leurs capacités à faire des affaires. Il aurait donc été intéressant de voir si dans le cas de l'arrestation de 2 ou 41 en phase III si 23 et 42 auraient été en réelle capacité d'occuper leur place et de continuer à faire fonctionner le réseau sans trop déstabiliser le tout.

Dans son ensemble, la déstabilisation du réseau est observable par la diminution du nombre d'individus actifs dans chacune des phases, des centralisations d'intermédiation et de degré et de celles des joueurs clés dans le réseau. Visiblement, les enquêteurs se sont concentrés de prime à bord sur les leaders et coordonnateurs qu'ils avaient ciblés en début d'enquête (Gros Bonnets) alors que les analyses démontrent que la durée de l'enquête permet de découvrir d'autres joueurs intéressants, tels que 42 (Morselli, 2008; Klerks, 2001). En effet, bien que les joueurs centraux en termes de nombre de contacts soient similaires aux courtiers tout au long de l'enquête, ce sont les individus non considérés comme des leaders en premier lieu qui ressortent en stratégie à partir de la phase III.

Par ailleurs, il est possible d'affirmer qu'au niveau de la structure, en ce qui concerne les mesures de densité, de centralités et d'agglomération, le réseau a été déstabilisé probablement à cause des stratégies et actions involontaires policières. Le groupe semble avoir du mal à communiquer en raison de la perte de certains canaux de communication intéressants, particulièrement à la phase V. Deuxièmement, les décisions sont beaucoup plus longues à prendre. Les individus se compartimentent de plus en plus au cours des phases alors que le coefficient d'agglomération augmente. Bien que de nombreux liens soient encore présents, il est ardu de faire voyager les renseignements à la grandeur du réseau. Le réseau est moins efficace en raison des changements de lieux de fabrication pour certains fournisseurs lors de la phase III, par exemple, à la suite de la perquisition manquée.

Le processus criminel, quant à lui, n'a cependant pas été perturbé de façon marquante par les actions et stratégies policières au cours de l'enquête. Effectivement, les individus présents à chacun des niveaux de trafic lors des phases sont relativement stables lorsqu'ils prennent part au trafic de haut niveau et à la distribution de la cocaïne et du crack alors que ce sont les revendeurs et livreurs qui sont les plus marqués. Cette observation permet de comprendre que bien que la structure tend à être de plus en plus compartimentée et décentralisée, ce qui peut nuire à la communication et aux transactions, les individus qui permettent au trafic de continuer sont toujours présents et laissent libre cours aux activités d'avoir lieu.

4. LA PRÉDICTION DES ARRESTATIONS, DES ACCUSATIONS ET DES PEINES D'INCARCÉRATION

Au fil des phases, il est possible d'observer une décentralisation du réseau et une compartimentation de celui-ci. Par ailleurs, certains joueurs centraux en début d'enquête perdent leurs places de coordonnateurs aux détriments d'autres qui sont mis sous écoute et s'avèrent être des participants très influents.

Ces mesures de densité, d'agglomération, de centralisations et les rôles joués par les participants constituent-ils à un niveau ou à un autre des prédicteurs des arrestations en fin d'enquête, des accusations et des peines d'incarcération? Bien que les participants ciblés par les policiers et donc plus visibles à leurs yeux ont de bonnes chances d'être arrêtés et d'écoper de peines sévères, d'autres individus présentent-ils différentes caractéristiques susceptibles d'influencer leur sort? Le tableau III réunit donc les résultats de la prédiction de la mise en arrestation, du nombre d'accusations et de la durée de la peine des participants du réseau par les caractéristiques étudiées dans les premières parties de l'analyse. Les attentes quant aux résultats sont que les individus plus visibles par leur nombre de contacts, leur position de courtier, leur présence sur un affidavit, leur activité dans un nombre élevé de phases et leur rôle dans le trafic de haut niveau ou le niveau de distribution devraient expliquer en grande partie une mise en arrestation, un nombre élevé d'accusations et une longue peine d'incarcération.

TABLEAU III. Régressions présentant des modèles explicatifs des arrestations, des accusations et de la durée de la peine

	Arrestations		Nombre d'accusations		Durée de la peine		
Centralité de degré	1,067	-	-0,021	-	0,673*	-	0,682*
Centralité d'intermédiarité	-	1,124	-	0,001	-	0,573*	-
Présence sur un affidavit	19,525*	19,624	-0,261	-0,264	0,161	0,547	0,110
Nombre de phases	1,866	1,887	0,240	0,240	-0,089	-0,095	-
Trafic de haut niveau	0,202	0,323	0,452*	0,447*	0,305	0,458	0,296
Niveau de revente	10,775	10,792	-0,298	-0,288	-0,023	-0,122	0,015
Nombre d'accusations	-	-	-	-	-0,194	-0,236	-0,208
R²	49%***	50,3%***	50,7%	50,7%	72,7%	72,4%	72,5%
Pourcentage global explicatif	76,6%	76,6%	-	-	-	-	-
F	-	-	3,503*	3,499*	3,553	3,506	4,756*

*p<0,05 ** p<0,01 *** p<0,001

4.1. LES ARRESTATIONS

Les mises en arrestation de participants du réseau sont présentées dans deux modèles. Le premier offre la prédiction des arrestations avec la centralité de degré alors que le deuxième la propose avec la centralité d'intermédiarité. Tout d'abord, les deux modèles (avec régressions logistiques) expliquent à 76,6% les mises en arrestations effectuées (pourcentage global explicatif). Par conséquent, un individu avec une centralité de degré ou d'intermédiarité élevée, nommé dans un affidavit d'écoute électronique et présent durant un nombre élevé de phases a 76,6% des probabilités d'avoir été mis en état d'arrestation à la fin de l'enquête. À cet effet, les individus ciblés par les enquêteurs en début d'enquête (ceux placés sous écoute électronique) ont été arrêtés dans une grande proportion. Cette caractéristique est la seule statistiquement significative dans le modèle. L'idée de Gros Bonnet des services policiers est donc affirmée par ses analyses (Morselli, 2008; Klerks, 2001; Kleiman et Smith, 1990). Effectivement, les individus identifiés comme importants avant même le début des écoutes et nommé dans affidavit ont été neutralisés dans une grande proportion. L'impact de la solidité de la preuve est ici très important. La cueillette de nombreux indices et informations pertinentes quant aux activités de chacun des participants par l'écoute électronique entre autres augmente les probabilités d'arrestations.

Toutefois, certains individus placés sous surveillance policière avec de nombreuses relations et des rôles « élevés » (trafic de haut niveau et niveau de distribution) n'ont pas été arrêtés. Deux de ces individus sont le superviseur et importateur, 20, et le contact à l'aéroport, 36.

L'individu 20, présent dans le groupe I, a été ciblé avant les écoutes électroniques comme un des individus d'intérêt du réseau. Sous écoute durant les cinq phases et toujours actif, il entretient de nombreux contacts avec différents individus de rôles variés. Principalement impliqué dans le trafic d'alcool et dans la vente de cellulaires

frauduleux, les policiers ont pris la décision, probablement délibérée pour des raisons stratégiques non exposées dans le dossier d'enquête.

Le contact 36, quant à lui, fut placé sous écoute dans les derniers mois de l'enquête. Très activement impliqué dans les transactions de stupéfiants, il est propriétaire d'un café et entre en contact principalement avec le sous-groupe IV dirigé par 18 et 80. Très intéressant d'un point de vue analytique, il entretient une relation étroite avec 48, un individu qui ne sera pas arrêté lors de la présente enquête, mais plutôt lors d'une opération d'importance plus récente. Il occupe dans cet autre réseau un rôle d'importateur de stupéfiants. Cet individu est considéré par différents participants du réseau comme la cause de l'échec de l'importation de 218 kilogrammes de cocaïne. Peu connecté avec des participants du présent réseau, 48, partenaire du sous-groupe de 18 et 80, pratique quelques activités de trafic avec ceux-ci et vend au kilo. Ceci démontre que le fait de se concentrer sur les relations des individus dans un réseau X ne nous permet pas nécessairement de voir tous les liens des individus en question à l'extérieur du dit réseau (Natarajan, 2006). Si le réseau avait eu des limites plus larges, il aurait sans doute été possible de mesurer des scores de centralités de degré et d'intermédiation beaucoup plus élevés pour 48 et par le fait même, 36.

4.2. LES ACCUSATIONS

Les mêmes caractéristiques pouvant expliquer l'arrestation d'un individu sont-elles susceptibles d'influencer le nombre d'accusations? Les résultats présentés dans le tableau III montrent que les deux modèles du nombre d'accusations sont identiques à une petite caractéristique près. En effet, que l'on utilise la centralité de degré ou d'intermédiation ne change pas la proportion de la variance expliquée par la centralité, la présence sur un affidavit, le nombre de phases ou le rôle de l'individu (la proportion de la variance expliquée reste à 50,7%). La seule différence est présente au niveau des individus du trafic de haut niveau, soit les importateurs et les grossistes qui ont plus d'effet sur le nombre d'accusations en présence de la centralité de degré (0,452*) qu'en présence de la centralité d'intermédiation (0,447*). Par ailleurs, le fait

que de faire partie du trafic de haut niveau soit statistiquement significatif démontre que ceci fait augmenter le nombre d'accusations. En effet, les importateurs et grossistes étaient tous accusés de gangstérisme contrairement aux autres individus, un chef d'accusation supplémentaire s'ajoutant donc à leur liste. Le modèle fait comprendre que 49,3% des accusations sont expliquées par d'autres facteurs qui sont forts probablement la gravité des activités illicites commises et le nombre de preuves amassées contre chacun des individus.

4.3. LES PEINES D'INCARCÉRATION

En ce qui concerne la durée de la peine d'incarcération, trois modèles sont présentés dans le tableau III. Les deux premiers présentent les centralités (degré pour le premier et d'intermédiarité pour le deuxième), la présence sur un affidavit d'écoutes électroniques, le nombre de phases et le rôle des individus dans la distribution des stupéfiants. Bien que les centralités soient statistiquement significatives, le modèle ne l'est pas. Après quelques essais et erreurs, le retrait du nombre de phases a démontré un renversement de la situation avec un modèle statistiquement significatif avec la même proportion de variance expliquée que dans les deux premiers modèles, soit 72,5% lors de l'utilisation de la centralité de degré (le résultat était le même avec le recours à la centralité d'intermédiarité et n'a donc pas été inclus). Ainsi, une grande proportion de la durée de la peine d'incarcération est expliquée par ces facteurs. Il est possible de dire qu'un individu avec plusieurs contacts ou courtier dans le réseau est susceptible de rester en cellules plus longtemps que les autres. La visibilité de l'individu est donc importante à ce niveau et démontre que le fait de connaître plusieurs individus fait en sorte qu'il est plus activement impliqué dans le trafic et plus sévèrement puni.

5. STRATÉGIES POLICIÈRES ET DÉSTABILISATION : PLANIFICATION OU HEUREUX HASARD ?

Selon les indices de base de la déstabilisation d'un réseau présentés par Carley, Lee et Krackhardt (2001), les policiers ont réussi à déstabiliser le réseau de trafic de

stupéfiants. Il a été démontré, par les organigrammes et les mesures de centralité, que le flux d'information au travers du réseau a été sérieusement réduit, et ce, sans attendre les arrestations finales, mais dès la phase V. Deuxièmement, le consensus, pour les mêmes raisons qu'évoquées pour les communications intra-réseau, ne peut plus être atteint en raison d'une perte dans le processus criminel et l'unité du groupe principal. Dernièrement, le réseau n'est plus efficace dans la réalisation de ses tâches (le trafic de stupéfiants) selon les conversations lors des phases IV et V. Une conversation entre 2 et 45 illustre bien les difficultés que le réseau rencontre alors qu'ils ont perdu confiance en certains individus ce qui nuit inévitablement à l'unité du groupe.

N45: « Le petit, *N106*, j'ai entendu qu'il a changé sa chemise de bord. »

N2: « C'est ce que les gens m'ont dit. »

N45: « C'est ça que *N23* a dit et il a dit qu'il est sous "protec" (*programme de protection*), mais je n'ai pas eu le temps de vérifier cela avec le père de *homme inconnu*. »

N2: « Me comprends-tu lorsque je te dis que je fais bien de ne plus parler à *N1* encore. *N1* se colle trop à ces gars-là et leurs affaires ne m'intéressent pas. »

N45: « Et bien ce gars-là (*N106*) ainsi que *N42*, j'ai entendu qu'ils ont changé leur chemise de bord. »

N2: « Pour ce qui est de *N42*, je te le garantis à 100% (*qu'il est maintenant délateur*) car ils peuvent vouloir le déporter en nom d'un pays étranger, alors *N42* peut facilement vendre (*ou délater*) des personnes. Il peut bien vendre des gens, mais encore qu'il faut bien qu'ils aient des preuves pour vérifier la véracité de ce qu'il leur dira. »

N45: « Exactement, parce que *N42* est tellement menteur. Hier *N22* m'a appelé et il m'a dit qu'il voulait une petite job et qu'il voulait investir aussi; il me parlait d'un nouveau magasin de prêts sur gage qu'il veut ouvrir et je lui ai dit qu'il faudrait qu'il ouvre ça loin, là où les gens ne le reconnaîtront pas. Parce qu'avec l'allure de sa tête, la police serait à tous les jours sur son dos. Il m'a dit qu'il veut quelque chose qui roule car le

commerce des voitures fonctionne des fois et que d'autres fois ça marche moins bien. »

Ainsi, l'arrestation d'un revendeur, la saisie de deux centaines de kilos de cocaïne et l'arrestation d'un livreur et d'un superviseur des revendeurs pour un viol en fin d'enquête ont déstabilisé d'une façon ou d'une autre le réseau de trafiquants. Mais pourquoi des faux pas ou des interventions inattendues telles l'introduction d'un enquêteur dans un des appartements servant à la transformation de la cocaïne et l'intimidation de la part de trois policiers pris pour des participants d'un groupe criminalisé adverse n'auraient pas constitué des actions déstabilisatrices en soi?

Tout d'abord, il faut s'intéresser à la pertinence des sujets ciblés. En début d'enquête, les enquêteurs, sur la base des informations obtenues de différentes sources rémunérées et de surveillance physique, avaient établi une liste d'individus importants et avaient pu les organiser dans un ensemble au cours de l'enquête. Aspect plutôt intéressant, des individus considérés comme des superviseurs des revendeurs (22 et 42) et même un grossiste (23) avaient effectué des transactions d'une ou deux roches de crack avec des agents doubles de la police. Deux constatations peuvent être tirées de cette situation. Premièrement, les rencontres entre agents doubles et revendeurs n'ont pas fait qu'effleurer le réseau. Ils ont discuté avec des individus hiérarchiquement plus élevés et ont pu les démasquer. Deuxièmement, il est étrange que des individus avec des postes si influents dans le groupe criminel aient vendu des stupéfiants en petites quantités à de simples consommateurs dans la rue. Cet aspect vient appuyer Carley (2006) qui affirme que l'infiltration d'une organisation criminelle est une stratégie lente et périlleuse. Toutefois, celle effectuée en phase IV avec trois enquêteurs venant effrayer 42 est particulièrement efficace et avait demandé que très peu de préparation. Dans cette optique, Marx (1973) se voit confirmé alors que la présence d'un agent provocateur vient brasser le réseau de l'intérieur et laisse découvrir des renseignements que nul n'aurait probablement pu découvrir sans cette action.

Les individus 22, 23 et 42 sont donc probablement plus impliqués dans toutes les sphères des opérations que seulement dans la distribution de plus importantes quantités comme présagées par les rôles qui leur étaient attribués au départ. Ils se retrouvent donc dans plusieurs scènes à la fois et leur retrait handicaperait probablement plus le réseau que le retrait d'autres individus (Morselli et Roy, 2008). On remarque qu'en plus d'être des courtiers au niveau de la structure du réseau, ils le sont dans le processus criminel lui-même en jouant des rôles importants et redondants.

Ainsi, tous les individus préalablement ciblés par les enquêteurs avant et pendant les écoutes ont été arrêtés à l'exception de deux, 20 et 36. Sans renseignement disponible sur les décisions prises quant à l'égard des individus non arrêtés, il est difficile de tirer des conclusions et seulement possible d'émettre des hypothèses. Les enquêteurs ont peut-être réduit leurs intérêts autour de ces deux individus qui semblaient moins directement impliqués dans le trafic tel que prévu au début de l'enquête ou qui s'adonnaient à d'autres activités illicites non pertinentes dans le cadre de cette enquête. Par ailleurs, le fait d'avoir procédé à l'arrestation de tous les individus jugés intéressants par les policiers est un succès en soi. De la sorte, les policiers ont répondu à leurs objectifs et ont procédé à l'arrestation de vingt-six individus, soit un nombre respectable pour une première enquête d'envergure sur un gang de rue (tel que considéré par la police, mais considéré dans cette étude davantage comme un réseau de distribution de stupéfiants). L'effet des arrestations sur les relations entre les individus, tel que montré dans la figure 9, est évident. Le nombre peu élevé de participants connectés ensemble laisse démontrer un démantèlement alors que les participants encore présents étaient ceux moins activement impliqués dans le trafic que ceux ayant été arrêtés, mis à part 20, 36 et 48.

Néanmoins, le démantèlement du réseau ne peut être considéré comme un indicateur de succès ou de performance de l'enquête (Dorn, Bucke et Goulden, 2003). Comme dans le cas des arrestations et des saisies qui sont faciles à mesurer et observer sur papier (par des sociogrammes entre autres), le démantèlement d'une organisation est

difficile à interpréter. Il peut en fait constituer aussi bien le résultat des interventions policières qu'une contraction naturelle du réseau comme on pouvait commencer à le constater lors de la phase V alors que le réseau se fracturait en trois différentes composantes isolées l'une de l'autre. La dispersion du réseau tel que montré ici est toutefois sans conteste presque totale et peut être considérée comme réussie.

5.1. LA DÉSTABILISATION COMME RÉSULTAT D' ACTIONS NON PLANIFIÉES

L'effet de la déstabilisation tout au long de l'enquête est aussi très intéressant. Les résultats obtenus montrent que les actions involontaires influencent de façon intéressante le réseau, autant dans sa structure que dans son organisation et sa dynamique. Les actions des phases II et IV ont été volontairement effectuées par les effectifs policiers alors que celles en phase III et V ont été, pour la première ratée, et la deuxième, moins réfléchie qu'il est possible de l'imaginer.

L'arrestation de 21 et l'infiltration du groupe par des policiers n'a fait que jeter un peu de peur sur deux participants du réseau en particulier, soit 21 lui-même et 41. Le revendeur n'a été retiré que pour quelques heures ce qui n'a eu aucun impact sur la structure du réseau ou le processus criminel, alors que 41 s'est mis à parler davantage au téléphone afin de répandre la nouvelle. Mis à part le fait d'en apprendre un peu plus sur les liens entre 41 et les autres individus dans le réseau, peu d'éléments permettent d'observer une certaine déstabilisation qui aurait pu être bénéfique aux fins de l'enquête.

La perquisition ratée par les enquêteurs ainsi que l'arrestation de 42 pour un crime non relié aux activités de trafic du réseau ont par contre passablement éprouvé le réseau. Dans le premier cas, on remarque que la phase III présente le nombre le plus élevé d'individus avant une diminution constante jusqu'à la fin. Le distributeur 41 et le superviseur des revendeurs 22 ont été très choqués de devoir changer leur manière d'opérer après ce face-à-face avec un policier alors qu'ils venaient de perdre leur principal endroit de transformation de stupéfiants (mis à part l'appartement de 21).

Les transactions ont été moins fréquentes pour une certaine période et 22 a même affirmé avoir moins de stupéfiants en sa possession durant quelques semaines ne pouvant pas fournir des revendeurs ou des consommateurs. Il cherchera même à être fourni directement par 2 et 23. La désorganisation occasionnée par cette perquisition ratée a donc eu un effet intéressant permettant de mieux comprendre les capacités du réseau à répondre ou non à la demande des revendeurs et usagers. Leur capacité d'adaptation et de flexibilité, du moins au niveau local, a d'ailleurs été remise en question.

L'arrestation de 42 lors de la dernière phase pour un viol sur une jeune fille mineure a également eu, pour sa part, l'effet le plus retentissant. Le retrait de ce superviseur des revendeurs semble avoir tout simplement fait éclater le réseau en trois sous-groupes. Il faut cependant rappeler que l'arrêt des écoutes, qui a sans doute une raison d'être dans la perte de quelques joueurs intéressants, avait permis à 42 de montrer ses capacités à rejoindre la majorité des individus perdus. Le fait de tenter de déstabiliser le réseau grâce à des interventions non directement reliées aux activités pour lesquelles les individus sont principalement sous enquête peut être une option fort intéressante et particulièrement perturbante. Les soupçons restent ainsi faibles à l'égard d'une potentielle surveillance policière tout en permettant de mieux comprendre les capacités de chacun des individus et pouvoir apprécier l'implication de nouveaux venus. Une telle intervention aurait été intéressante en phase III ou IV dans cette enquête afin de voir apparaître d'autres courtiers ou centres locaux qui auraient sans aucun doute tenté de prendre la place de l'individu retiré.

Finalement, l'exécution d'une analyse de réseau au fur et à mesure de l'enquête aurait sûrement pu permettre aux policiers d'infiltrer le réseau plus adéquatement avec les agents doubles (par des achats de stupéfiants ou la désinformation). En effet, les enquêteurs auraient pu bénéficier des informations obtenues d'un individu impliqué dans des cliques comme 22 ou 23 qui sont d'ailleurs des individus très bavards comme l'a démontré leurs différentes conversations téléphoniques. Parfois impulsifs, il aurait été intéressant de tenter de leur tirer les vers du nez sans les arrêter afin de

pouvoir perturber le fonctionnement du réseau, tant au niveau du processus criminel (exécution de perquisitions plus stratégiques) qu'au niveau de la structure même du réseau (diffusion de fausses informations dans le réseau à l'égard de certains individus ayant pu être naturellement isolés par leurs acolytes).

CONCLUSION

Les groupes criminalisés sont désormais de plus en plus considérés sous forme de réseaux flexibles, sans cohésion forte, avec la capacité de s'adapter rapidement aux aléas d'un tel train de vie (meurtres, arrestations, perquisitions). Loin de l'idée de la vision hiérarchique que Cressey (1969) propose, le réseau de trafic de stupéfiants présenté dans le cadre de cette étude, bien qu'organisé afin de faire fonctionner les activités criminelles auxquelles il participe, repose davantage sur un schéma décentralisé et axé sur la coopération et le partenariat.

Les enquêteurs du projet XYZ percevaient le groupe comme centralisé autour des importateurs et distributeurs de stupéfiants, base sur laquelle ils ont commencé la mise sous écoute électronique de lignes téléphoniques. Durant les treize mois de l'enquête, leurs stratégies et actions involontaires ont influencé le réseau qui a dû s'adapter aux changements structuraux et opérationnels occasionnés. L'arrestation d'un revendeur, le face à face d'un enquêteur avec un superviseur des revendeurs lors de la préparation d'une perquisition, l'infiltration du réseau par trois policiers et l'arrestation d'un superviseur des revendeurs pour un crime non relié aux activités illicites du groupe ont tous constitué, à un niveau ou à un autre, des éléments ayant perturbé les participants.

Il est possible de dire, selon l'objectif de démantèlement que les policiers s'étaient fixé, que le projet XYZ est un succès. En effet, l'arrestation d'un nombre impressionnant de participants a démontré qu'au niveau structural et au niveau du processus criminel, le réseau perd presque entièrement les relations antérieures des différents individus.

Dans trois des cinq interventions étudiées (en excluant le ratissage final qui démantèle le groupe criminel), des indices de déstabilisation ont pu être constatés (Sangiovanni et Jones, 2008; Carley et coll., 2001). Difficultés à communiquer et à trafiquer, diffusion des informations plus lente et perte dans l'efficacité du réseau à effectuer ses activités sont présentes à la suite d'actions policières déstabilisatrices.

Tout d'abord, la préparation de la perquisition ratée a passablement ébranlé la structure du réseau. Le fait que l'appartement dédié à la transformation et la distribution de cocaïne ait été découvert a dû pousser 22 et 41 à changer leur mode opératoire et trouver rapidement une solution à leurs problèmes. Ils ont fait appel au fils du distributeur afin de dissimuler des stupéfiants alors que le superviseur a tenté de trouver un nouveau fournisseur pour quelque temps dans l'attente de la découverte d'un nouveau local. Durant quelques jours, une certaine désorganisation de cette cellule a donc pu être observée : les transactions étaient plus difficiles et le réseau de distribution fonctionnait au ralenti. Toutefois, la capacité d'adaptation et de flexibilité du réseau lui a permis de se réajuster et de rejoindre différents participants. Ce petit accro des policiers a donc permis d'amasser un nombre important de preuves incriminantes alors que différents individus ont dû augmenter leurs conversations téléphoniques afin de trouver un terrain d'entente avec les autres fournisseurs.

Deuxièmement, l'infiltration du réseau par trois enquêteurs a semé la paranoïa chez un superviseur des revendeurs particulièrement influent dans le réseau, 42. Il avait alors été rencontré dans la rue par trois individus le sommant d'organiser une rencontre avec son chef afin de régler une mésentente quant aux territoires de vente. Le superviseur a alors augmenté ses conversations téléphoniques en raison du stress vécu à la place de s'isoler le temps que passe la tempête. Comme Marx (1973) le souligne, l'infiltration d'un groupe par un agent provocateur peut être particulièrement efficace lorsqu'utilisée adéquatement. Cette situation aurait d'ailleurs pu être exploitée plus longuement ou différemment afin de tirer encore plus profit de la collecte de renseignements.

Enfin, l'arrestation de 42 lors de la dernière phase de l'enquête est la stratégie la plus perturbatrice effectuée par les policiers. Alors que le superviseur des revendeurs a commis un viol à l'égard d'une fille d'âge mineur, le service de police a procédé à son arrestation et à sa mise en accusation. Il fut gardé incarcéré jusqu'à la fin de l'opération. Ainsi retiré du réseau, il a été possible de voir sa place centrale en termes de nombre d'individus avec qui il entretenait des relations, mais également la position

stratégique de courtier qu'il occupait, à l'exception de 41 qui est son équivalent structural (relations redondantes).

Ainsi, peu avant les frappes finales, le réseau, sur la base de stratégies policières intentionnelles et non intentionnelles, a fini par se compartimenter par la trop grande pression sur les participants (Cusson, 2008). Alors qu'il est préférable de dire que ce sont les stratégies planifiées qui ont eu un impact plus important, ce sont davantage les actions non intentionnelles qui ont fait remarquer des indices de déstabilisation lors de cette enquête.

Les hypothèses élaborées ont donc dans une large proportion été corroborées. En effet, une décentralisation du réseau, autant au niveau de la centralisation de degré que de la centralisation d'intermédiation a été observée (Morselli et Petit, 2007). La répétition des actions à l'égard du réseau a créé une perte de la confiance entre les participants envers les coordonnateurs principaux, résultant à une décentralisation et une augmentation des cliques. D'autre part, les courtiers ont, comme dans plusieurs autres études relatives aux réseaux criminels (Morselli, 2008), démontré leur influence. Le retrait de certains d'entre eux lors de l'enquête, de façon planifiée comme 42 ou de façon indirecte comme 5 et 41, a mené à une déstabilisation importante du processus criminel et de la structure du réseau en général. Alors que le réseau a pu s'adapter à de nombreuses reprises, les policiers ont réussi à force de répétition à troubler le groupe et à le désorganiser.

Du côté des conclusions de l'enquête, encore une fois, le démantèlement est évident. La grande majorité des individus ciblés par les policiers ont été arrêtés, mis en accusation et condamnés à des peines d'incarcération. Par ailleurs, plus les participants étaient centraux et occupaient des positions de courtiers, plus leurs probabilités d'être retirés du réseau et d'écoper de longues peines d'incarcération étaient élevées. Ces résultats, bien qu'ils démontrent l'accomplissement de l'objectif du service de police, ne sont pas nécessairement des indices de déstabilisation efficaces. Effectivement, le fait de retirer la presque totalité des participants dans un

réseau est un raz-de-marée et non une désorganisation entièrement réfléchi. Aucune solution parfaite ne peut toutefois être offerte en échange. Les vagues d'arrestations massives restent le moyen le plus efficace pour cesser les activités d'un réseau pendant une certaine période de temps. Les peines d'incarcérations tirant à leurs fins, il est désormais possible pour les trafiquants de reprendre leur place sur le marché. Le démantèlement est donc une intervention temporaire, un pansement sur une plaie, non un remède miracle.

Toutefois, alors que la structure organisationnelle a été ébranlée par les stratégies et actions policières, que ce soit à des phases spécifiques ou à la longue à la suite des événements répétés, le processus criminel n'a pas été perturbé. Effectivement, les analyses de l'évolution des participants selon leurs rôles occupés dans le trafic de cocaïne et de crack (trafic de haut niveau, niveau de distribution et niveau de revente) ont démontré que mis à part les fluctuations par rapport au nombre de revendeurs, les importateurs, grossistes, distributeurs et superviseurs de revendeurs sont restés particulièrement stables. Bien que les communications étaient plus difficiles, les individus permettant la distribution efficace des stupéfiants étaient toujours présents et pouvaient continuer de trafiquer. Une action concertée et planifiée aurait dû ainsi prévoir une déstabilisation au niveau de la structure et du processus criminel, l'un et l'autre étant essentiels à l'efficacité du réseau.

Pour cette raison, les enquêteurs doivent être plus sensibles à l'avantage de l'utilisation de l'analyse de réseau au niveau tactique. Son application permet de comprendre la structure du réseau dans son ensemble, ses caractéristiques, les patterns des relations et les positions des différents individus. Si cette étude avait été appliquée au jour le jour durant l'opération, certains éléments intéressants auraient pu être exploités alors que les autres auraient pu l'être davantage.

Premièrement, l'analyse aurait permis de comprendre la structure du réseau. Alors que les enquêteurs imaginaient le réseau comme hiérarchisé, l'observation des patterns des relations et des sociogrammes de façon régulière aurait permis de réaliser

que le réseau était plus complexe qu'une organisation pyramidale et était plutôt axé sur le consensus.

Deuxièmement, la compréhension du fonctionnement du processus criminel, au-delà de la structure et des rôles des gangs de rue que les enquêteurs avaient établis et attribués (chef, lieutenant, superviseur, homme de confiance), permet de cibler les points vulnérables du trafic. Alors que les revendeurs, bien que plus accessibles dans la rue, sont beaucoup plus facilement remplacés lors d'arrestations, les distributeurs et grossistes, pour leurs parts, présentent des rôles plus sensibles. Ainsi, à la place de procéder à l'arrestation de 21 ou 99, des revendeurs et livreurs du réseau, les policiers auraient pu concentrer leurs efforts sur des distributeurs tels 41 ou un partenaire comme 24 qui auraient pu déstabiliser davantage le réseau durant l'enquête.

Troisièmement, l'arrêt des écoutes à l'endroit de 5 et 41 n'aurait peut-être pas été effectué dans l'optique d'une application de l'analyse de réseau. En effet, l'influence, les positions et les rôles de ces individus exposés par les sociogrammes et mesures permettent de comprendre la force qu'ils présentent dans le réseau. Le fait de les avoir écartés de l'enquête a assurément poussé à la perte de nombreuses relations intéressantes et d'individus jamais découverts par cette décision.

Quatrièmement, bien que les policiers aient cerné la vulnérabilité du superviseur des revendeurs 42 qui était nerveux et très impulsif, d'autres participants auraient pu être susceptibles de devenir des informateurs intéressants (par exemple, lors d'une infiltration prolongée du réseau qui aurait pu amener des individus à confier des renseignements incriminants aux agents doubles). La pertinence d'un bon nombre d'individus a été exposée lors de l'étude, chose qui aurait pu être utilisée à bon escient.

Enfin, le fait de vivre au jour le jour les modifications du réseau, autant au niveau structurel qu'au niveau du processus criminel, aurait permis de préparer des stratégies policières visant l'organisation dans le futur. Comme Dorn (2000) le mentionne, afin

d'être véritablement efficace dans ses opérations, il est important de pouvoir prédire les coups de son adversaire et de les cibler à l'avance afin de le surprendre. La compréhension et l'analyse des patterns dans le processus du réseau auraient permis la préparation des actions déstabilisatrices à plusieurs stades vulnérables de l'évolution du réseau.

Toutefois, la déstabilisation peut voir plus loin. Alors que le réseau A a été véritablement démantelé dans le cas de l'opération XYZ, il est difficilement imaginable d'entrevoir l'effet de la libération des détenus sur la reformation du réseau ou leur intégration dans un réseau distinct. De plus, quel est l'impact de la disparition du réseau A dans le méta-réseau que constitue le marché criminel de la grande ville canadienne étudiée?

Puisque vingt-six individus impliqués dans la distribution de stupéfiants ont été neutralisés durant une période X, il est normal de s'attendre à une adaptation du méta-réseau, la flexibilité étant la caractéristique première des réseaux en général (Morselli, 2008; Sangiovanni et Jones, 2008; Cusson, 2008). Il est probablement vrai de dire que le méta-réseau a mis quelque temps à couvrir le chaînon du processus criminel perdu, la flexibilité dispersant le méta-réseau afin de réparer la brèche.

Des études sur les caractéristiques des méta-réseaux criminels et la possibilité de les déstabiliser seraient donc pertinentes dans la perspective où de nombreuses opérations individuelles au niveau des réseaux ont été effectuées sans penser à l'impact qu'elles peuvent avoir sur le marché criminel en général. L'effet de chacune des opérations doit être considéré dans l'ensemble du marché criminel d'une ville, région ou pays et étudié de façon approfondie.

Par ailleurs, l'étude des cliques et leurs vulnérabilités dans l'élaboration de stratégies déstabilisatrices est intéressante. Le réseau analysé dans cette étude présentant un coefficient d'agglomération, soit une tendance à se regrouper sous forme de cliques, élevé, une étude des cliques aurait pu être effectuée. L'étude des participants de la

clique, soit leur position, leurs contacts, les forces de leurs relations, leurs rôles dans le processus criminel et leurs vulnérabilités auraient permis l'exposition et la mise à profit d'une application tactique et prédictive dans le cadre d'une enquête.

Finalement, un intérêt à l'endroit des coopérations entre différents réseaux criminels doit être développé. La présente étude a démontré l'existence de nombreux liens entre le réseau analysé et d'autres groupes criminalisés. Que ce soit dans le groupe IV où un partenaire (48) entretenait des liens avec un réseau d'importation ou dans le groupe I où l'importateur (2) fournissait un partenaire (34) s'occupant de la distribution de stupéfiants dans une autre grande ville canadienne, les réseaux, à un niveau ou à un autre, sont tous interreliés. Alors que l'adaptation du méta-réseau est possible lors de la déstabilisation d'un réseau spécifique, comment celui-ci peut arriver à mettre en relation tous ces groupes ayant des processus criminels et des structures si différents?

BIBLIOGRAPHIE

Adler, Patricia (1985). *Wheeling and dealing*. Columbia University Press, New York.

Baker, Wayne et Faulkner, Robert (1993). The social organization of conspiracy: illegal networks in the heavy electrical equipment industry, *American Sociological Review*, 58, 837-860.

Borgatti, Everett. et Freeman, Linton (2002). *User's guide – Ucinet 6 for Windows*. Analytic Technologies, Harvard.

Burt, Ronald (1992). *Structural holes : the social structure of competition*. Harvard University Press, Massachusetts.

Carley, Kathleen M. (2006). Destabilization of covert networks, *Computational and mathematical organization theory*, 12, 51-66.

Carley, Kathleen; Lee, Ju-Sung et Krackhardt, David (2001) Destabilizing network, *Connections*, 24 (3), 79-92.

Chattoe, Edmund et Heather Hamill (2005). It's not who you know – it's what you know about people you don't know that counts. *British Journal of Criminology*, 45, 860-876.

Coles, Nigel (2001). It's not what you know – it's who you know that counts. *British Journal of Criminology*, 41, 580-594.

Cressey, Donald (1969). *Theft of the nation :The structure and operations of organized crime in America*, Harper and Row, New York.

Cusson, Maurice (2008) *Désorganiser les organisations criminelles*, Résumé de présentation à Athènes, 5, 6 et 7 juin 2008, École de criminologie, Université de Montréal, Montréal.

Degenne et Forsé (2004). *Les réseaux sociaux*. Armand Colin, Paris.

Desroches, Frederick (2007). Research on upper level drug trafficking: a review. *Journal of Drug Issues*, 37 (4), 827-844.

Desroches, Frederick (2005). *The crime that pays: Drug trafficking and organized crime in Canada*, Canadian Scholars' Press Inc, Toronto.

Dorn, Nicholas (2000). Performance management, indicators and drug enforcement: in the crossfire or at the crossroads?. In Natarajan, Mangai et Hough. *Illegal Drug Markets: From research to prevention policy*. *Crime Prevention Studies volume 11*. Criminal Justice Press, Monsey, New York, 299-318.

Dorn, Nicholas; Bucke, Tom et Goulden, Chris (2003). Traffick, transit and transaction : a conceptual framework for action against drug supply. *The Howard Journal*, 42 (4), 348-365.

Dorn, Nicholas; Oette, Lutz et White, Simone (1998). Drugs importation and the bifurcation of risk. *The British journal of Criminology*, 38 (4), 537-560.

Freeman, Linton (1979). Centrality in social networks: conceptual clarification, *Social Networks*, 1, 215-239.

Garoupa, Nuno (2007). Optimal law enforcement and criminal organization. *Journal of economic behavior and organization*, 63, 461-474.

Gould, Roger et Roberto Fernandez (1989). Structures of mediation : a formal approach to brokerage in transaction networks, *Sociological Methodology*, 19, 89-126.

Granovetter, Mark (1973). The strength of weak ties. *The American Journal of Sociology*, 78 (6), 1360-1380.

Hannemann Robert A., and Mark Riddle 2005. *Introduction to Social Network Methods*. At: <http://faculty.ucr.edu/~hanneman/nettext/>

Innes, Martin et Sheptycki, James W.E. (2004). From detection to disruption : intelligence and the changing logic of police crime control in the United Kingdom. *International Criminal Justice Review*, 14: 1-24.

Johnson, Bruce, Dunlap, Eloise et Tourigny, Sylvie (2000). Crack distribution and abuse in New York. In Natarajan, Mangai et Hough, Mike. *Illegal Drug Markets: From research to prevention policy. Crime Prevention Studies Volume 11*. (pp. 19-57). Criminal Justice Press, Monsey, New York.

Kleiman, Mark et Smith, Kerry (1990). State and local drug enforcement: in search of a strategy. In Tonry, Michael and Wilson, James *Drugs and crime*, University of Chicago Press, Chicago.

Klerks, Peter (2001). The network paradigm applied to criminal organizations. *Connections*, (24), 53-65.

Krebs, V.E. (2001). Mapping networks of terrorist cells. *Connections*, (24), 43-52.

Lemieux, Vincent (2003). *Les réseaux criminels*, Sous-direction Recherche et Évaluation, Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones, Gendarmerie Royale du Canada, Ottawa.

Lupsha, Peter (1980). Steps toward a strategic analysis of organized crime, *Police Chief*, 47 (4), 36-38.

Matrix Knowledge Group (2007). *The illicit drug trade in the United Kingdom*, Home Office Report, United Kingdom.

Marx, Gary (1973) L'agent provocateur et l'indicateur, *Sociologie du travail*, 3, 241-268.

Mason, Mark and Bucke, Tom (2002). "Evaluating actions against local drug markets: a "systematic" review of research", *The Police Journal*, 75 (1), 15-30.

May, Tiggey et Mike Hough (2004). Drug markets and distribution systems, *Addiction Research and Theory*, 12 (6), 549-563.

May, Tiggey et Hough, Mike (2001). Illegal dealings: the impact of low-level police enforcement on drug markets. *European Journal on Criminal Policy and research*, 9, 137-162.

McAndrew, Duncan (2000). The structural analysis of criminal networks. In Canter, David et Alison, Laurence. *The social psychology of crime. Groups, teams and networks*. (pp. 53-94). Ashgate, England.

McGloin, Jean-Marie (2005). Policy and intervention considerations of a network analysis of street gangs, *Criminology*, 4 (3), 607-636.

McIllwain, Jeffrey (1999). Organized crime: a social network approach, *Crime, Law and Social Change*, 32, 301-324.

Morselli, Carlo (2008). *Inside criminal networks*. Springer, New York.

Morselli, Carlo et Julie Roy (2008). Brokerage qualifications in ringing operations. *Criminology*, 46 (1), 301-328.

Morselli, Carlo et Petit, Katia (2007) Law-enforcement disruption of a drug importation network, *Global Crime*, 8 (2), 109-130.

Natarajan, Mangai (2006). Understanding the structure of a large heroin distribution network: a quantitative analysis of qualitative data. *Journal of Quantitative Criminology*, 22 (2), 171-192.

Natarajan, Mangai (2000). Understanding the structure of a drug trafficking organization: a conversational analysis. In Natarajan, Magai et Hough, Mike. *Illegal Drug Markets: From research to prevention policy. Crime Prevention Studies Volume 11*. (pp. 273-298). Criminal Justice Press, Monsey, New York.

Natarajan, Mangai et Bélanger, Mathieu (1998). Varieties of drug trafficking organizations : A typology of cases prosecuted in New York City. *Journal of Drug Issues*, 28 (4), 1005-1036.

Pearson, Geoffrey et Hobbs, Dick (2001). Middle market drug distribution. Home Office Research, Study 227, London.

Petit, Katia (2003). *Opération Caviar: structure et évolution d'un réseau d'importateurs de drogues*. Mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal.

Poret, Sylvaine et Tèjédo, Cyril (2006). Law enforcement and concentration in illicit drug markets. *European Journal of Political Economy*, 22, 99-114.

Reuter, Peter et Haaga, John (1989). *The organization of high-level drug markets: an exploratory study*. Prepared for The National Institute of Justice, U.S. Department of Justice, Rand Corporation, Santa Monica, California.

Sangiovanni, Mette Eilstrup et Jones, Calvert (2008). Assessing the dangers of illicit networks, *International Security*, 33 (2), 7-44.

Schelling, Thomas (1967). Economic Analysis of Organized Crime in *Task Force Report: Organized Crime*. President's Commission on Law Enforcement and the Administration of Justice. Washington, DC: U.S. Government Printing Office.

Schwartz, David et Rouselle, Tony (2008) Using social network analysis to target criminal networks, *Trends in Organized Crime*, à paraître.

Scott, John (2000). *Social network analysis: a handbook*, Thousands Oaks, Californie.

Sparrow, Malcolm K. (1991) The application of network analysis to criminal intelligence: An assessment of the prospects, *Social Networks*, 13 (3), 251-274.

Varese, Federico (à paraître). *The structure of criminal connections: the Russian-Italian mafia network*.

Wasserman, S. et K. Faust (1994). *Social network analysis: methods and applications*. Cambridge University Press, Cambridge.

Williams, Phil (2001). Transnational criminal networks. In Arquilla et Ronfeldt, *Netwprks and Netwars*, Rand, Santa Monica, 61-97.

Williams, Phil (1998). The nature of drug trafficking networks. *Current History*, April, 154-159.

Williams, Phil et Godson, Roy (2002). Anticipating organized and transnational crime. *Crime, Law and Social Change*, 37 (4), 311-355.

Yuan, Yuehong and Caulkins, Jonathan (1998). "The effect of variation in high-level domestic drug enforcement on variation in drug prices", *Socio-economic Planner Sciences*, 32 (4), 265-276.